

Chronique féministe

- Les femmes et l'Etat
- avortement:
la non-décision politique
- élections:
piège...

N° 26 FEVRIER-MARS 1988

BIMESTRIEL

Université des Femmes

150F

Université des Femmes

1a, Place Quételet 1030 Bruxelles. Tél: 02/219.61.07.

Equipe

Françoise Hecq	Louise Thirion
Martine La Haye	Anne Van Seymortier
Hedwige Peemans-Poullet	Luisa Soriano
Geneviève Simon	Colette Ingels
Edith Rubinstein	Alla Denesioek
Nadine Plateau	Christine Seghin
Fanny Filosof	Titane Van Hille
Laurence Broze	Hélène De Noose

Cours, Conférences, Séminaires

Participation aux frais pour toutes les activités de l'année: 1.500 fr.
Par séance: 100 fr.

Centre de Documentation

Consultation de livres, revues, documents, bibliographies. Information et assistance pour travaux de mémoires. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h et sur rendez-vous.

"CHRONIQUE FEMINISTE"

(Publication bimestrielle)

- Au numéro:

Sur demande à l'Université des femmes (contre versement au compte ci-dessous) ou dans les librairies.

- Abonnement à 5 numéros:

Belgique 500 fr.b.

Etranger 700 fr.b.

A verser au compte n° 001-1118659-34 de "Université des Femmes-Chronique" (bien préciser le nom et l'adresse de l'abonné)

"TROPISMES"

Galleries des Princes 11
1000 Bruxelles
Tél. 02/512.88.52

"ARTEMYS"

Rue St-Jean, Galerie
Bortier 8-10
1000 Bruxelles
Tél. 02/512.03.47. Méz-
zanine réservée aux femmes.

"SORGELOOS"

Chée de Waterloo 365
1060 Bruxelles

"LA MAISON DU NOUVEL

AGE" Chée de Charleroi 71
1060 Bruxelles

"FNAC - CITY 2"

1000 Bruxelles
Tél. 02/217.47.20

"VRINDTS"

Rue de la Croix de Fer 53
1000 Bruxelles.
Tél. 02/512.84.15.

Chronique Féministe est réalisée par l'équipe de l'Université des Femmes.

Impression: Inter Offset SPRL av. F. Lecharlier 150, Bxl.

Couverture: Hélène De Noose.

Ed. Responsable: F. Filosof, 19 rue M. Delstanche
1060 Bruxelles.

Chronique Féministe est éditée avec l'aide de la CGER.

SOMMAIRE

Pré-texte	3
Programme de l'Université des Femmes et du "8 mars"	4
Hommage à Odette Thibault	5
Créative: Voyage à Bruxelles	6
Dossier: Les Femmes et l'Etat - A propos de: "Femmes et Etat" - L'intérêt général est masculin - Débat	8
Avortement - Une affaire d'Etat - Une nouvelle façon d'avorter	28
Créative: Dominique Serron	34
Attentives	38
Politiques: Voter femmes?	46
Sauvettes	51
Lectures	56
Bibliothèque	62
Incomplètes	67

Les activités d'éducation permanente de l'Université des Femmes sont réalisées avec l'appui du Ministère de la Communauté Française, du Ministère de l'Emploi et du Travail et de la Commission Française de la Culture.

*Déjà en 1985,
notre amie québécoise Louise Vandelac
s'interrogeait dans "Du travail et de l'amour"
sur les rapports ambigus que les femmes
entretenaient vis à vis de l'Etat.*

L'Etat au cœur des débats.

"Qu'il s'agisse de croissance négative, de l'entrée des femmes dans le salariat ou de l'entrée d'un salaire dans les cuisines, l'Etat est au cœur des débats. Les femmes s'appuient en effet sur l'Etat comme figure d'autorité imposant le respect de certains de leurs droits, comme agent de réformes de politiques fiscales et sociales et comme responsable de la mise sur pied et de l'élargissement des services collectifs. Bref, il est leur interlocuteur privilégié./.../

Les interventions de l'Etat à l'égard des femmes sont restées assez limitées ou du moins, assez infructueuses. Cette relative inefficacité dans la lutte contre la discrimination en emploi et le maintien, voire le renforcement de politiques favorisant l'unité conjugale plutôt que l'autonomie des individus et l'égalité des partenaires, s'explique entre autres par la volonté d'assurer une certaine stabilité des rapports domestiques et salariés. En effet, les écarts salariaux hommes-femmes et le caractère discriminatoire des politiques sociales et fiscales à l'égard des femmes contribuent à maintenir leur dépendance économique, les incitant alors à se replier sur l'unité familiale où elles fournissent des services domestiques en échange de leur manque à gagner. L'Etat contribue ainsi à maintenir ce lieu d'agrégation et de recomposition des individus, ce dernier centre de l'affectivité et des rapports interpersonnels quotidiens, cet envers et cet antidote du marché: la famille. Il se facilite ainsi grandement la tâche politique de quadriller et de contrôler le processus de reproduction sociale./.../

Il est assez paradoxal que le mouvement des femmes mette autant d'espoirs dans l'élargissement de l'intervention de l'Etat: tout en se questionnant si peu sur sa nature dans les sociétés salariales, sur son rôle dans le maintien des actuels rapports de sexes et sur les risques de son emprise croissante."

*Extrait de "Problématique, ce travail domestique...", texte publié dans "Du travail et de l'amour" sous la direction de Louise Vandelac avec la participation de Diane Belisle, Anne Gauthier et Yolande Pinard.
Editions Saint-Martin, Montréal.

Année 1987-1988

Programme de l'Université des femmes

Le cycle des conférences "La Famille dans tous ses états" s'est terminé fin février. Le thème a soulevé beaucoup d'intérêt et nous allons le retravailler pour vous en faire retrouver l'essentiel sous forme de publication.

Le programme de l'Université des Femmes se poursuit dans les 3 séminaires fermés:
histoire - enseignement - sociologie.

La Journée Internationale des Femmes.

UNE QUESTION PEUT EN CACHER
UNE AUTRE.

en bref...

Autour de la Journée Internationale des Femmes (8 mars) la Communauté Française et le Botanique organisent tout un ensemble de manifestations.

Rubrique générale: "*dis-moi qui est la plus belle?*"

Thème: les représentations de la femme. Mode, publicité, image de la femme...

👁 Dans ce contexte, l'"Association 29 rue Blanche" organise entre autres, une conférence sur la pornographie (avec Luce Irigaray, le 20 mars);

👁 le Conseil National des Femmes et le Nationale Vrouwen Raad célèbrent leur centenaire;

👁 le Service féminin de la C.S.C. et la Commission Femmes de la F.G.T.B. organisent en commun une journée pour les militantes (le 8 mars);

👁 la Commission féminine de la maison de la Culture de Namur présente à Namur avec un animateur (sic!) une enquête sur les loisirs des femmes;

👁 le Comité de Liaison des Femmes organise, le dimanche 6 mars, une après-midi sur la santé des femmes: "*dis-moi, t'es pas malade?*" Il s'agit d'une approche critique sur le rapport entre la santé des femmes et les idées dominantes.

Bruxelles:

11/02 au 27/03/88: **exposition, cinéma théâtre, colloque au Botanique**

Renseignement: 02/217.63.86 (ext: 209 - 210)

6/03/88: **conférence-débat: "les femmes et les problèmes de santé"** salle de la Rotonde au Botanique 14 à 18 H. Renseignement: 02/513.82.70

08/03 au 25/03/88: **deux expositions** dans les locaux de la Kredietbank, 7 rue d'Arenberg

vernissage: le 07/03

Renseignement: 02/538.03.04

08/03/88: **journée militante** organisée par les deux commissions féminines FGTB/CSC.

Place de la Madeleine

Renseignement: FGTB 02/511.80.67

CSC 02/237.31.11

Namur

08/03/88: **présentation d'une enquête** (thème: les loisirs des femmes) de 13 à 20 H., **projection d'un film** à 14 H. 88, rue Saint-Nicolas.

Renseignement: 081/23.05.81

Arlon

08/03/88: **théâtre "L'amante anglaise"** de M.

Duras 20 H. 30 la Maison de la Culture Place de l'Yser

Renseignement: 063/22.04.39

Bruxelles

20/03/88: **vernissage, projection de film, conférences, stands...** au 29, rue Blanche

Renseignement: 02/538.47.73

ODETTE THIBAUT.

Le 2 décembre 87 Odette Thibault a volontairement quitté cette vie. Elle avait 67 ans. Depuis plusieurs années, elle était atteinte d'un cancer et n'en faisait pas mystère. Quelque temps avant sa mort, elle avait annoncé à la télévision sa décision de déterminer elle-même le jour de sa mort.

C'est un message qu'elle portait en elle depuis sa jeunesse et qu'elle a transmis à tous ses amis, à tous ceux qui l'admirent. Ainsi sa mort est encore un don, un soutien aussi aux associations qui cherchent à promouvoir un mort digne, conforme à notre statut d'êtres libres.

Nous connaissons bien Odette. Elle est venue plusieurs fois à l'Université des Femmes. Elle est une féministe de la première heure.

Elle n'a pas vacillé en fonction des courants et des modes. Elle pensait que les femmes étaient particulièrement porteuses de paix et d'humanisation (des soins hospitaliers, de la mort). Odette semblait blessée par la vie, écorchée dans son idéal, refusée dans sa tendresse.

Il y avait peut-être en elle un don qui n'a pas été reçu.

Ses hautes qualifications ont été sous-employées. De biologiste et chercheuse, elle est devenue journaliste et moraliste. Pour nous toutes, ce fut précieux.

Rappelons pour terminer qu'Odette Thibault était chrétienne (peut-être même pratiquante?). Sa détermination comme ses positions en matière d'avortement et naturellement d'euthanasie doivent donc se comprendre en termes chrétiens.



Photo: "Témoignage Chrétien"
n°2266 Décembre 1987

"Le suicide des malades ou des désespérés manifeste clairement que l'Homme préfère la mort à la perte de ce bien essentiel plus précieux que la vie: la liberté".

"Le droit à la sexualité est le droit pour chacun, de voire sa sexualité de la manière qui lui convient".

"Parlons donc un peu du lit commun, devenu symbole suprême de l'union conjugale, le rapprochement forcé des corps devant, sans doute, amener automatiquement l'union des coeurs et des âmes?
....J'aimerais bien savoir combien de couples ont été sauvés par de petits "trucs" comme les boules Quiès ou le masque pour les yeux".

"Pour l'Eglise catholique, ce qu'elle appelle le péché sexuel est le péché par excellence. Mais elle oublie que notre véritable péché sexuel est l'écrasement d'un sexe par l'autre..."

"...je maintiens que si les femmes ne sont pas notre dernière chance de paix, elles sont, en tout cas, notre dernière carte à jouer si l'on veut que "l'équilibre de la terreur" soit remplacé un jour par "l'équilibre de la tendresse..."

"La véritable filiation n'est pas biologique. Elle commence avec le désir. Elle continue avec l'amour".
"La guerre est "le fait masculin" par

excellence. Ce sont les hommes qui font les guerres et qui en décident. Qui guerroie, qui massacre, qui viole, qui torture?"

"Lorsque les hommes parlent de guerre, ils jouissent littéralement, c'est un orgasme".

"Il est temps que les féministes intègrent la paix dans leurs objectifs. Un des buts de ce colloque est de semer la semence pacifiste sur le terrain du féminisme".

"des enfants... comment?" (1984)

Odette Thibault

Balade au cœur de Bruxelles à la recherche

J'ai participé à cette découverte de Bruxelles et j'ai été vraiment enchantée par ce voyage dans le passé de ma ville.

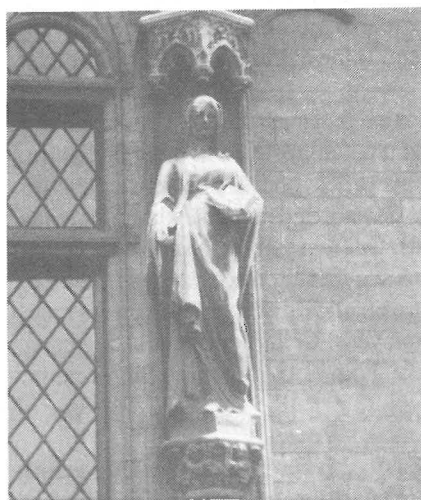
Nous devons ce tour à Ghislaine Verlaeckt, féministe des premières heures du néo-féminisme comme on dit et qui milite aujourd'hui au sein du groupe "Changeons les livres"*.

Au départ Ghislaine a surtout fait des recherches sur les femmes créatrices en art plastique. Force lui été de constater qu'il n'y avait pas un grand nombre de femmes artistes connues bien qu'on puisse supposer qu'à chaque génération, comme dans la famille Breughel par exemple, des femmes peintres, minituaristes aient participé aux oeuvres que nous connaissons. Mais il y a bien peu de renseignements sur elles.

D'autre part Ghislaine aime beaucoup Bruxelles, s'y balade souvent, alors: "Pourquoi pas un circuit des femmes et Bruxelles?". C'est ainsi qu'elle a décidé d'explorer la vie des femmes dans d'autres domaines: le travail, les métiers, l'enseignement, les soins, le pouvoir.



Gudule qui a reçu une éducation chrétienne à Nivelles, près de Sainte Gertrude, a mené une vie exemplaire de charité et de pénitence. Enterrée à Hamme très vite son tombeau fit l'objet de dévotion. On parla même de miracles. Sans doute à cause de cela, ses reliques eurent beaucoup d'attraits. Elles voyagèrent de Hamme à Saint-Géry puis, en 1047 à la collégiale de Saint-Michel, qui prit alors le nom de Saint-Michel et Saint-Gudule*. Mais les Bruxellois ont continué à faire leur dévotion à Saint-Michel, un archange, c'est bien loin de la vie pratique...



Bloemaerdine, grande mystique du début du Moyen-Age, prônait l'esprit de liberté, l'amour séraphique, la doctrine du libre-esprit. Elle a eu de nombreux adeptes et ce jusqu'à la Cour de Bruxelles. Honorée de son vivant, elle sera remise en question à la fin du 14ème siècle par l'évêque de Cambrai qui va charger les chanoines réguliers du Rouge-Cloître et de Groenendael de combattre l'hérésie à Bruxelles. Dans cette chasse impitoyable, les écrits des "hérétiques" ont été brûlés dont, évidemment, ceux de Bloemaerdine. Il est dit que les Bruxellois ont composé des chansons satiriques contre le chanoine de Groenendael, Jahn Ruusbroec, qui mena une véritable croisade contre Bloemaerdine et que certains soirs ils l'attendaient au coin du bois et le rossaient. Mais hélas, ainsi va l'Histoire, Jahn Ruusbroec est passé à la prostérité sous le nom de "l'admirable grand mystique du 14ème" et notre Bloemaerdine n'est connue que par... les écrits de Ruusbroec... Relevons que dans les années 70, des féministes flamandes ont manifesté devant la statue.



Au XIVème siècle, parmi les nombreux interdits il y a celui qui interdit aux bruxelloises de boire dans les cabarets, les tavernes, les auberges. Elles peuvent fréquenter ces lieux, installés principalement sur la Grand Place, mais elles ne peuvent consommer. Quand elles sont prises en flagrant délit de boire, on leur confisque la plus belle pièce de leurs vêtements...

En regardant de près l'Hôtel de Ville, quelques belles matrons... habillées.

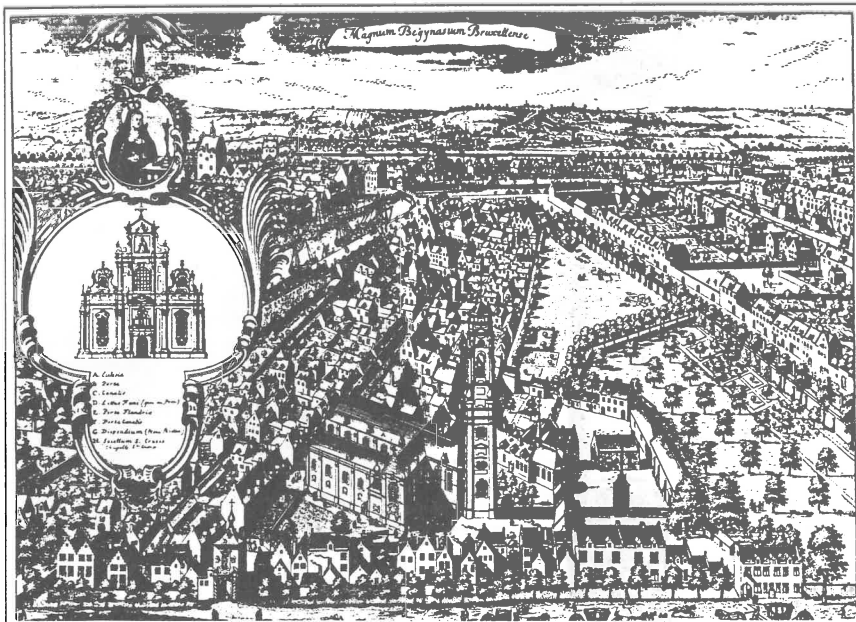
des femmes du temps jadis.

9Aa BAL - rev

Si vous n'étiez pas du voyage, voici quelques arrêts pour vous mettre en appétit. Car ce printemps il y aura d'autres "balades" au Coeur de Bruxelles.

*Renseignement: Changeons les livres, 29, rue Blanche - 1050 Bruxelles, 02/538.67.61.

Photos: Louisa Soriano



Les ordres religieux comme lieux de liberté pour les femmes? On peut le penser. Ainsi le Béguinage a été autonome par rapport au clergé. A partir du 17ème siècle, que les ordres de femmes, qui sont nombreux, s'établissent à l'intérieur de l'enceinte recherchant la sécurité des villes fortifiées. Dans ces ordres, les femmes ont une "mission": elles soignent, éduquent, enseignent.

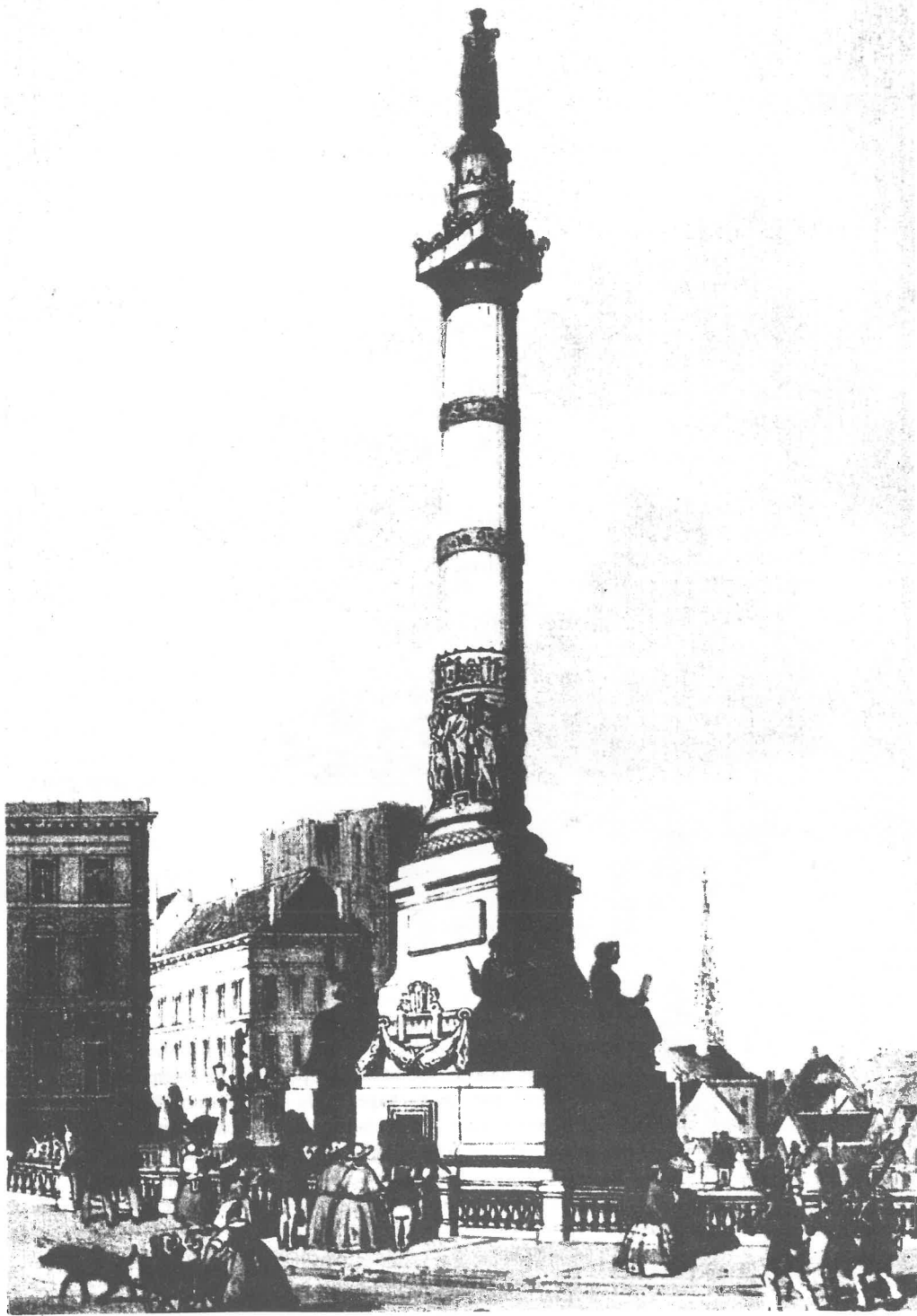


Le XVIIème siècle est marqué par la présence de l'Infante Isabelle, petite-fille de Charles Quint et fille préférée de Philippe II. Si la fin du XVIème est marqué par le carnage et la destruction, le XVIIème sera, celui de la reconstruction. Et Isabelle, la très catholique Isabelle s'occupera particulièrement de rebâtir églises et monas-tères. Elle a aussi laissé son nom à une couleur, un blanc cassé qui n'est pas vilain, la couleur Isabelle si chère aux Bruxellois. Voici la petite histoire de cette couleur: on dit que pendant le siège d'Ostende notre pieuse Isabelle avait fait le voeu de ne pas changer de chemise tant que direrait le siège et celui-ci dura trois ans....



Les 48 statuette du Petit Sablon, datent du 19ème siècle de l'embellissement de Bruxelles, mais aussi siècle terriblement mysogine; les statues de femmes de cette époque sont toutes des allégories du style: la Belgique, la Province, Bruxelles, la Foi, la Charité, l'Espérance et les métiers, au Petit Sablon, sont tous représentés par des hommes alors que certains étaient accomplis soit exclusivement par des femmes, soit par des hommes et des femmes. Du beau travail de négation de la présence et de l'activité des bruxelloises!

Pour s'amuser et marquer le Coup, des féministes flamandes ont, un jour d'inspiration, mis des jupettes aux statuette....



LES FEMMES ET L'ETAT.

Au début de l'année 1986, l'Université des Femmes a organisé un cycle de conférences centré sur les Femmes et l'Etat.

Béregère Marquès-Pereira, Professeure à l'U.L.B. et Docteure en Sciences Politiques, a fait deux exposés suivis de débats qu'elle a remaniés pour les présenter sous la forme d'un seul article "A propos de: "Femmes et Etat"".

Anne Drumaux, Assistante à l'U.L.B. et Docteure en Sciences Economiques Appliquées, a fait également deux exposés suivis de débats. Le premier a déjà fait l'objet d'une publication dans *Chronique Féministe* (N° 15 - Octobre 1985): "Crise du Fordisme et de l'Etat keynésien - Quelques questions aux femmes". C'est le deuxième exposé qui est retranscrit ici accompagné du débat qui a suivi, sous le titre: "L'intérêt général est masculin".

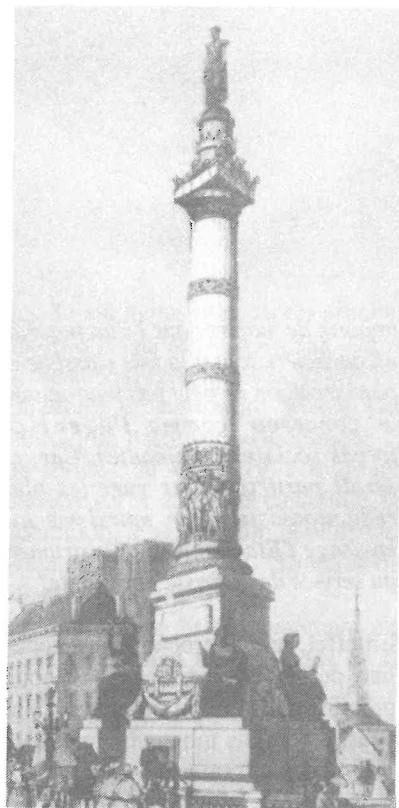
Dans le cadre du même cycle de conférences, Béregère Marquès-Pereira a parlé aussi de l'avortement en Belgique, un sujet qu'elle a particulièrement étudié. Nous avons réactualisé le problème avec elle sous forme d'interview.

3 Ba 1 TAR-ner

A propos de:

"FEMMES ET ETAT"

par Bérengère Marquès-Pereira



Le numéro de *Nouvelles Questions Féministes* sur "les Femmes et l'Etat" aborde quatre questions essentielles à une approche féministe de l'Etat. D'une part, Ch. Delphy considère la politique comme médiation entre la société civile et l'Etat, ce dernier possédant, à ses yeux, un caractère patriarcal (1). D'autre part, E. Viennot pose deux problèmes majeurs sur le plan des stratégies politiques:

- celui de la récupération des revendications nées au sein de la société civile par les appareils politiques qui trahissent leurs bases sociales;
- celui des modes de politisation féministes (2).

Notre propos est de montrer que la conception gramscienne de l'Etat peut apporter une consistance plus grande aux thèses de Ch. Delphy, dans la mesure où cette conception évite l'impasse d'une vision instrumentaliste de l'Etat, tout en rendant compte du caractère patriarcal de l'Etat en ce qu'il neutralise la politisation féministe du privé. Cependant, cette approche reste limitée en ce qu'elle n'envisage pas le caractère transversal du patriarcat, c'est-à-dire le fait que le patriarcat traverse des types d'Etat aussi différenciés par exemple que l'Etat féodal, l'Etat capitaliste ou l'Etat socialiste.

Par ailleurs, nous indiquerons en quoi l'approche gramscienne de l'Etat est explicative du caractère incontournable de la récupération tout en évitant l'impasse d'un moralisme qui envisage la distance entre la base et les appareils politiques en terme de trahison.

Au préalable, je voudrais indiquer la raison qui préside au choix de la problématique de l'hégémonie, parmi d'autres approches marxistes de l'Etat. Mais, avant toute chose, sans doute faut-il répondre à l'interpellation formulée par Ti-Grace Atkinson dans ce numéro de N.Q.F. "Parlons franc, notre théorie a toujours été éclectique et un produit dérivé. Aussi nous, féministes des Etats-Unis, avons-nous tenté d'établir un parallèle avec l'idéologie des Noirs. Quant au féminisme européen, j'y vois surtout des dérivés du marxisme. Ces remarques ne visent pas à critiquer ni l'idéologie des Noirs, ni le marxisme - pour ce qui est de leur but initial. Ce que je critique, c'est la tentative des féministes d'adapter à nos problèmes des concepts étrangers. Faire appel à une vieille terminologie en redéfinissant son utilisation est un jeu de dupes. Si l'oppression des femmes est aussi révélatrice des vices de l'édifice social que nombre d'entre nous le soutiennent, alors nous ne pouvons nous contenter de fonder nos arguments sur ces nouvelles prémisses, il faut aussi que de nouveaux termes soient contenus dans ces prémisses"(3).

Ti-Grace Atkinson nous convie ainsi à produire de nouveaux termes, de nouvelles notions, de nouveaux con-

cepts rendant compte de l'oppression des femmes comme paradigme de la réalité sociale.

Mais comment construire de nouvelles notions et de nouveaux concepts sans passer par la déconstruction/reconstruction des notions et des concepts déjà élaborés. Comment construire une approche féministe de l'Etat en faisant table rase des théories existantes sur l'Etat, en particulier celles qui s'axent sur les concepts d'oppression, de domination et d'exploitation telles que les problématiques marxistes. C'est dans cette mesure qu'il est utile de prendre en considération la conception de l'Etat développée par Gramsci. Mais pourquoi l'avoir choisie parmi les différentes approches marxistes de l'Etat? La raison de ce choix tient au fait que la problématique gramscienne se déploie sur le terrain de l'anti-économisme. Certes, Gramsci n'est pas le seul penseur marxiste qui tente de dépasser l'économie. Mais Gramsci tente de dépasser l'économisme dans ses deux aspects: d'une part, l'aspect le plus visiblement réductionniste de la réalité sociale - à savoir la réduction de l'idéologie et du politique à un épiphénomène de la base matérielle, de la base économique; d'autre part, l'aspect le plus occulté dans le marxisme, la réduction des rapports de pouvoir au seul rapport social de classe entre capital et travail, ou au mieux, au rapport de forces entre classes et fractions de classes.

Il y a une seconde raison à ce choix. Il n'est pas indifférent, me semble-t-

Théorie féministe et politique.

il, lorsqu'on examine le rapport femmes/Etat, de prendre en considération un cadre conceptuel à propos de l'Etat qui ne constitue pas une théorie ou une doctrine politique, systématisée, unifiée et close. L'élaboration, par Gramsci, de la problématique de l'hégémonie, s'effectue en effet au travers d'une écriture fragmentaire, en butte constante à la censure fasciste. Car, Gramsci construit cette problématique de l'hégémonie dans l'enfermement des prisons fascistes. Mais il y a plus. Les "Cahiers de prison" sont également écrits dans un isolement politique progressif par rapport au Komintern. C'est donc dans ce cadre historique de la confrontation sanglante entre fascisme et stalinisme que le concept d'hégémonie se construit. Cette construction représente en fait la recherche d'un marxisme autonome et non réducteur, posant certains jalons pour l'analyse des sources matérielles et non-matérielles du pouvoir politique dans les sociétés occidentales.

Les relations entre l'Etat et la société civile.

L'objet de la réflexion de Ch. Delphy est notamment de dépasser la dichotomie entre l'Etat et la société civile, dans la mesure où cette dichotomie implique une vision réductionniste de la réalité sociale. En effet, pour Ch. Delphy, l'opposition faite classiquement entre l'Etat et la société civile contient l'idée que celle-ci n'est pas porteuse de phénomènes politiques; seul l'Etat connaîtrait des phénomènes ayant une pertinence politique. Cette réduction du politique à l'étatique est inadéquate pour saisir la réalité sociale, car elle ne permet pas de prendre en considération l'existence au sein de la société civile de groupes qui se déclarent être politiques. Il s'agit des groupes qui bri-

quent, non pas le pouvoir d'Etat à l'instar des partis politiques, mais bien un pouvoir détenu par l'Etat; ce sont, par exemple, les groupes féministes qui se déclarent être politiques en luttant pour la reconnaissance du droit des femmes à disposer librement de leur corps, lorsque l'Etat interdit l'avortement.

Il faut donc envisager l'existence de groupes qui se déclarent être politiques et qui se situent au sein de la société civile dans un rapport de concurrence à l'Etat. Pour saisir les liens entre l'Etat et la société civile, il faut également, aux yeux de Ch. Delphy, envisager l'existence des partis politiques qui, en briguant la gestion du pouvoir d'Etat, jettent un pont entre la société civile et l'Etat. C'est dans cette mesure que la politique constitue la médiation entre l'Etat et la société civile (4).

Il n'y a donc pas de coupure nette entre les gouvernants et les gouvernés, les administrateurs et les administrés. Si telle est la médiation entre l'Etat et la société civile, Ch. Delphy souligne néanmoins l'importance de distinctions méthodologiques qui permettent de saisir quelle est la spécificité de l'Etat. Car, nous dit-elle, à trop accentuer la continuité entre le politique et l'étatique on gomme ce que l'Etat a de spécifique, c'est-à-dire de se présenter comme un ensemble de lois administrées par les gouvernants, d'être un meuble massif incontournable pour les gouvernés qui n'ont pas prise sur lui (5).

La manière dont Ch. Delphy définit la spécificité de l'Etat nous amène à conclure que la médiation entre la société civile et l'Etat, entre les gouvernés et les gouvernants, ne fonctionne pas vraiment, sauf sans doute pour les forces sociales dominantes au sein de la société civile que sont le capital et le patriarcat puisqu'elle nous dit aussi que l'Etat est capitaliste et patriarcal: "S'il

importe de montrer que l'Etat possède un caractère tout à la fois classiste et patriarcal, on ne peut pas pour autant le concevoir comme l'agent de forces sociales dominantes. Car, ce serait participer aux vues les plus réductionnistes d'un marxisme qui envisage l'Etat comme un instrument au service de la classe dominante".

En effet, une approche instrumentale de l'Etat ne permet pas de comprendre pourquoi et comment l'Etat peut, à certains moments, mettre en oeuvre des réformes qui apportent de réels intérêts matériels ou politico-symboliques aux dominés. Or, ne faut-il pas envisager le fait que l'Etat, sous l'impulsion de dynamiques de luttes, puisse être amené à réduire des inégalités et des discriminations, à corriger un rapport de forces trop visiblement en faveur du capital ou du patriarcat?

C'est ce dont le concept d'hégémonie rend compte. Ce concept indique que l'Etat peut être producteur de consentement en mettant en oeuvre des réformes qui satisfont certains intérêts ou aspirations des dominés, en mettant en cause la domination immédiate de la classe ou du groupe qui l'emporte sur le terrain social, sans jamais pour autant menacer leur domination à long terme (6).

C'est dire que l'Etat n'est pas l'instrument d'une force sociale dominante au sein de la société civile, mais bien plutôt le lieu d'organisation de compromis entre classes et entre groupes sociaux.

Pour Gramsci, la production du consentement est également le fait des différentes institutions de la société civile que sont les écoles, les familles, les églises, les médias, les partis politiques...

Car l'intégration des individus à ces institutions, tout comme les réformes, rend possible l'adhésion globale d'une société à un ensemble de pratiques sociales, d'idéologies et de mo-

des de vie vécus et acceptés comme naturels, évidents et normaux. Dans la mesure où cette adhésion relève du caractère de normalité de cet ensemble de pratiques, d'idéologies et de modes de vie, il y a toujours derrière cet ensemble la contrainte, la coercition, la répression, la violence, latentes ou manifestes, virtuelles ou effectives.

La production du consentement est donc le fait tant de l'Etat que de la société civile. Mais seul l'Etat, à l'exclusion de la société civile, possède le monopole de la violence légitime (légitime par la loi). Il y a donc une asymétrie structurelle entre l'Etat et la société civile. C'est ce dont rend compte l'opposition faite par Gramsci entre, non pas la société civile et l'Etat, mais la société civile et la société politique. La société politique renvoie aux appareils répressifs de l'Etat que sont l'armée, la police et les tribunaux, qui eux seuls possèdent le monopole de la violence légitime. La violence, la force sont, pour Gramsci, un moment contradictoire mais complémentaire du consentement. En ce sens l'opposition entre société civile et société politique est non pas dichotomique mais dialectique. C'est ce que Ch. Delphy n'a pas perçu lorsqu'elle rejette cette opposition gramscienne (7).

Toutefois l'opérationalité de la problématique gramscienne est limitée, à mon avis, mais non pas pour les raisons invoquées par Ch. Delphy. Si l'on s'attache au caractère patriarcal de l'Etat, il faut également envisager, par exemple, la violence conjugale perçue comme légitime par le bon sens sexiste à l'oeuvre au sein de la société civile et auquel l'Etat participe lorsqu'il ne la réprime pas, alors même que cette violence est juridiquement illégitime. Une approche féministe de l'Etat doit cerner ce type de violence dans une perspective d'évaluation des limites existantes à l'asymétrie structurelle entre la société civile et l'Etat.

Le caractère patriarcal de l'Etat.

L'approche gramscienne de l'Etat est à notre sens explicative du caractère patriarcal de l'Etat en ce qu'il neutralise la politisation féministe du privé, mais cette approche reste limitée en ce qu'elle ne se réfère pas à la transversalité du patriarcat.

Différentes dimensions du caractère patriarcal de l'Etat sont mises en relief par les articles de H. Land, R. Petchevsky et J. Hanmer et D. Léonard.

L'article de H. Land sur la dimension idéologique de la politique familiale en Grande Bretagne met en lumière l'existence d'un corpus sexiste de mesures économiques et sociales prises par l'Etat Providence. Ces mesures tendent à sauvegarder une structure hiérarchique de la famille, en confortant la dépendance matérielle des femmes aux hommes. Le résultat d'un tel processus, pour H. Land, est de réactiver l'image illusoire de la famille comme domaine privé par excellence, image dénoncée par le féminisme (8).

L'article de R. Petchevsky sur l'anti-féminisme et la montée de la Nouvelle Droite aux Etats-Unis, montre que l'enjeu actuel de la crise de l'Etat Providence - à savoir la privatisation des fonctions sociales d'assurance de l'Etat - s'intègre à un individualisme militant, assez ambigu, dans la mesure où il s'alimente à un anti-étatisme, en ce qui concerne les fonctions sociales d'assurance de l'Etat, qui va de pair avec un appel à l'Etat fort, en ce qui concerne ses fonctions coercitives et répressives à l'encontre de l'individu déviant de la norme sociale. Cet individualisme militant trouve son expression dans un anti-féminisme radical s'attaquant à la dénonciation féministe de l'image illusoire de la famille comme domaine privé par excellence (9).

L'article de J. Hanmer et D. Leonard sur le financement gouvernemental de la recherche en matière de violence conjugale, montre comment l'Etat empêche l'accès au processus de décision d'une question auparavant perçue comme privée, mais ayant atteint le seuil de politisation à travers le débat public impulsé par le féminisme. L'Etat, plutôt que d'entamer des réformes, recourt à une modalité de non-décision: financer des recherches sur la violence conjugale en privilégiant celles qui sont le fait d'experts, et plus particulièrement les recherches d'experts qui neutralisent l'aspect collectif et politique de la violence conjugale en n'y voyant qu'un problème privé et psychologique (10).

Tous ces articles indiquent, à un titre ou à un autre, que la politisation féministe du privé consiste en un questionnement du bon sens qui fait croire à l'existence d'une dichotomie entre le privé et le public en appréhendant la famille comme domaine privé par excellence. En d'autres termes, la politisation féministe du privé consiste à faire émerger la pertinence politique des rapports de pouvoir entre hommes et femmes à partir de son caractère proprement patriarcal parallèle à la séparation entre le privé et le public.

Confronté à la politisation féministe du privé, l'Etat tendrait à dépolitiser ce privé, en technicisant les questions "privées" politisées par le féminisme et en neutralisant la radicalité critique des protestations féministes. Cette neutralisation permet de conforter les schémas de perception de la réalité sociale, qui font que les individus restent des individus bien-pensants, des individus qui vivent, sur le mode du naturel, leurs rapports aux conditions matérielles et non matérielles d'existence, des individus qui vivent comme une évidence première les hiérarchies sociales, en identifiant la sécurité à l'ordre.

Théorie féministe et politique.

On retrouve ici l'idée du caractère de normalité sur lequel repose le consentement à un ensemble de pratiques sociales, d'idéologies et de modes de vies, qui rend une force sociale hégémonique. En ce sens, le concept d'hégémonie s'avère utile pour appréhender le caractère patriarcal de l'Etat en ce qu'il dépolitise le privé.

Mais cette opérationnalité se révèle limitée lorsqu'on a à l'esprit le caractère transversal du patriarcat. Ainsi, il ne nous est pas apparu que le concept d'hégémonie puisse aider à poser l'hypothèse selon laquelle l'oppression des femmes, parallèle à la scission entre le privé et le public, pourrait être considérée comme le fondement de l'existence même de l'Etat, de tout Etat. Par contre, Gramsci considère que l'idéologie patriarcale et sexiste, dans la mesure où elle fait partie de l'idéologie de l'intérêt général, constitue une des médiations entre la société civile et l'Etat.

C'est à ce niveau que Gramsci tente de dépasser le réductionnisme de classe. Pour lui, l'idéologie de l'intérêt général ne s'identifie pas purement et simplement à l'idéologie de la classe dominante.

L'idéologie de l'intérêt général inclut, certes, des éléments de l'idéologie dominante ainsi que des éléments des idéologies des classes dominées. Mais elle inclut également des éléments idéologiques n'ayant pas un caractère de classe intrinsèque, tel que le mode de vie patriarcal et sexiste qui traverse les classes sociales et les groupes sociaux. L'idéologie de l'intérêt général inclut donc des éléments idéologiques interclassistes et non-classistes: et c'est dans cette mesure qu'une force sociale dominante, qui mobilise dans ses actes et dans ses discours de légitimation ces différents éléments interclassistes et non-classistes, peut se présenter et se concevoir comme représentative de l'intérêt général et devenir hégémonique (11).

S'il y a là une réelle tentative de dépasser le réductionnisme de classe, il faut toutefois préciser que cette tentative n'aboutit pas pleinement lorsque Gramsci parle du mode de vie patriarcal et sexiste. Car il n'envisage pas la pertinence politique du rapport de pouvoir entre hommes et femmes à partir de son caractère proprement patriarcal, parallèle à la séparation entre le privé et le public. Pour Gramsci, le rapport de pouvoir entre hommes et femmes acquiert sa pertinence politique à partir de son caractère de classe, dans la mesure où il médiatise les rapports socio-idéologiques internes aux rapports de production capitaliste; rapports socio-idéologiques qui sont relayés par l'action coercitive et de légitimation de l'Etat (12).

C'est donc à la condition d'éviter un réductionnisme de classe qui occulte la transversalité du patriarcat que le concept d'hégémonie peut être utile à l'élaboration d'une approche féministe de l'Etat qui entend rendre compte des médiations entre la société civile et l'Etat, tout en rompant avec une vision instrumentaliste de ce dernier.

Il s'agit maintenant d'indiquer en quoi la thèse de Gramsci selon laquelle l'idéologie de l'intérêt général est la médiation entre la société civile et l'Etat permet d'approfondir la thèse de Delphy selon laquelle le politique constitue cette médiation. A cet égard, les analyses de E. Viennot sont utiles, car elles permettent de saisir la nature des liens entre le politique et l'idéologie de l'intérêt général.

-Politisation féministe- -idéologie de l'intérêt général- -état de droit-

E. Viennot met en cause la prétention des partis politiques à se présenter et à se concevoir comme des

instances de globalisation. En effet, l'action politique des partis se fonde, à ses yeux, sur leur prétention à agir sur l'ensemble du corps social, sur le général, sur l'universel par opposition au spécifique et au particulier. Dans cette perspective, les partis politiques sont amenés à construire une grille de lecture de la réalité sociale qui leur permet d'appréhender celle-ci comme une totalité. "Faire de la politique n'est pas agir sur le tout (...) et cela pour une raison bien simple: la réalité sociale est trop diverse, protéiforme, contradictoire pour être appréhendée de tous les bords; il y faut donc un point de vue unificateur servant de grille à travers laquelle le monde devient intelligible comme Tout. Ce peut être le point de vue supposé d'une classe, choisie pour sa place stratégique dans l'édifice social, et dont l'émancipation est censée permettre la réalisation d'une oeuvre de libération universelle..." Ce qu'il importe ici de saisir, c'est que ce point de vue unificateur intervient essentiellement comme une réduction du réel, pour faire disparaître tout ce qui rendrait impossible une lecture d'ensemble (une réduction des contradictions sociales, pour faire disparaître tout ce qui rendrait impossible un programme d'ensemble) (13).

Ainsi, les partis politiques prétendent agir au nom de l'universel, de l'intérêt général, ce qui s'avère en fait un effacement des contradictions, des différences et des diversités.

Cette mise en cause du parti politique comme instance de globalisation s'intègre à une optique mettant l'accent sur la tension structurelle entre les partis politiques et les mouvements sociaux. En effet, E. Viennot se demande "si les organisations politiques sont réellement les meilleurs défenseurs des intérêts des groupes qu'ils représentent, et si même elles les défendent d'une quelconque manière. Il est de notoriété publique

qu'en période de radicalisation des masses, les organisations politiques suivent le mouvement plutôt qu'elles ne le précèdent (...), et qu'en période d'accalmie, elles ne font guère que gérer le maintien de leur propre existence".

"Les groupes sociaux en lutte devraient être donc amenés à contester radicalement la légitimité de ces corps représentatifs qui les freinent et les parasitent" (14).

E. Viennot questionne donc la légitimité démocratique des mandataires politiques. La légitimité démocratique du mandataire politique réside dans la représentation des intérêts et des aspirations de la classe ou du groupe social qui l'a élu, dans une délégation de pouvoir lui venant de sa base sociale. Au sein de la démocratie représentative, le mandataire politique n'est pas censé détenir de pouvoir propre; ce n'est jamais que le pouvoir que lui confère la société civile qu'il détient. Cette délégation de pouvoir est censée contraindre le mandataire politique à relayer, sur la scène politique institutionnelle, les revendications des forces sociales qu'il représente. C'est cette légitimité démocratique que E. Viennot conteste, lorsqu'elle constate la tendance des appareils politiques à sauvegarder leur existence institutionnelle.

E. Viennot met ainsi en opposition la légitimité démocratique du mandataire politique et sa légitimité institutionnelle. En effet, le mandataire politique ne fait pas que parler et agir au nom du groupe social ou de la classe qui l'a élu. Il parle et agit également au nom de l'institution qu'est le parti ou encore au nom des institutions que sont le parlement ou le gouvernement. Car le mandataire politique est censé représenter l'Etat: il est investi d'une délégation de pouvoir par l'Etat qui fixe au travers de la loi les modes de dévolution et d'exercice du pouvoir. Le mandataire politique n'est pas censé exercer le

pouvoir pour son propre compte, mais bien plutôt pour le compte de l'Etat. C'est dire que le mandataire politique se situe au confluent de deux types de légitimité: la légitimité démocratique lui venant de la société civile et la légitimité institutionnelle lui venant de l'Etat.

Ces deux types de légitimité ne s'additionnent pas et ne se juxtaposent pas purement et simplement, mais bien plutôt s'entrecroisent et se superposent (15).

Si la légitimité démocratique assigne au mandataire politique une fonction de relais, sur la scène politique institutionnelle, des revendications nées au sein de la société civile, sa légitimité institutionnelle lui assigne, par contre, une fonction de canalisation de ces mêmes revendications. En effet, le mandataire politique transmet, sur la scène politique institutionnelle, les revendications de sa base sociale en les présentant le plus souvent comme des questions d'intérêt général pour l'ensemble de la société et non pas comme des questions d'intérêt particulier et spécifique propres à des classes ou à des groupes qui s'affrontent. Le recours, implicite ou explicite, à la notion d'"intérêt général" permet au mandataire politique d'asseoir le bien-fondé de ses actes, de ses propositions, de ses positions, de ses stratégies et de ses tactiques (16). Mais cette légitimation conduit nécessairement à amortir la charge conflictuelle ou explosive des revendications. Le recours à la notion d'"intérêt général" pour défendre des revendications canalise leur radicalité et les rend acceptables au jeu politique institutionnel. De ce fait un hiatus s'instaure entre l'action institutionnelle du mandataire politique et l'action non-institutionnelle de la base, entre la dynamique institutionnelle de la lutte parlementaire et la dynamique non-institutionnelle de la lutte extra-parlementaire. C'est la

mise en oeuvre d'un discours et d'une pratique de légitimation axées sur l'idéologie de l'intérêt général, qui explique la distance entre le mandataire politique et sa base ce que l'on nomme communément "la récupération". C'est dire que l'idéologie de l'intérêt général est explicative de la tension structurelle entre les appareils politiques et les mouvements sociaux.

Mettre ainsi en évidence le rôle de l'idéologie de l'intérêt général, permet d'éviter le moralisme inhérent à la dénonciation de la récupération qui s'exprime le plus souvent en terme de "trahison" des gouvernants et des dirigeants. Toutefois, si la dénonciation de la récupération peut s'exprimer en termes plus moraux que politiques, il faut se garder, nous semble-t-il, d'interpréter cela comme une forme d'apolitisme. C'est en tout cas ce que révèle l'article de E. Viennot. Car il est manifeste que la dénonciation de la récupération s'intègre à un nouveau mode de politisation en rupture avec le mode traditionnel de politisation qui consiste à faire confiance au mandataire politique.

Pour E. Viennot, le féminisme des années septante impliquait un nouveau schéma de politisation fondé sur la contestation de la délégation de pouvoir, propre à la démocratie représentative de l'Etat de droit et contraire à la démocratie de base. Il s'agissait de "faire de la politique autrement", en questionnant la figure du mandataire politique à partir de l'idée que "la lutte contre l'oppression n'appartient qu'aux opprimés eux-mêmes" et à partir de l'affirmation de la dimension collective et politique du privé (17). Il s'agissait de lutter sur le terrain du "spécifique" occulté par les partis politiques et leur pratique de légitimation qu'est l'idéologie de l'intérêt général. Et c'est contre la réactivation de l'idéologie de l'intérêt général qui tend à dépolitiser le privé que E. Viennot met en garde,

Théorie féministe et politique.

lorsqu'elle dit: "face à la résistance qu'oppose l'Etat à nos besoins de transformation sociale, face aux difficultés que nous rencontrons à faire déboucher nos luttes sur des changements réels, à l'impression que notre militantisme, nos réflexions, nos recherches se déploient dans une marge qui n'entame en rien le système patriarcal, forte est la tentation de placer comme disent certaines, "la barre un cran au-dessus", bref de quitter le terrain du "spécifique" pour celui du "général".

Tels sont les liens entre le politique et l'idéologie de l'intérêt général qui peuvent être établis suite à la lecture de l'article de E. Viennot.

Confronté à l'émergence et au développement de nouveaux mouvements sociaux (dont le féminisme), l'Etat de droit voit la démocratie représentative contestée au nom d'une démocratie de base fondée sur des aspirations anti-hiérarchiques, anti-élitistes, anti-bureaucratiques et anti-autoritaires, issues de Mai 68. Ces aspirations à la "participation" et à l'"auto-détermination" ont sans doute ouvert une brèche dans le code de l'idéologie de l'intérêt général, propre à la délégation de pouvoir. Mais cette brèche

peut se colmater, si ces aspirations deviennent le terrain d'une restructuration de l'idéologie de l'intérêt général.

Le féminisme ne se trouve-t-il pas dès lors confronté à un dilemme? Soit mettre en cause le code de l'idéologie de l'intérêt général, et risquer de déboucher sur une forme d'apolitisme consistant à s'enfermer dans des "lieux alternatifs, enclaves hors du réel", selon les termes de Ch. Delphy. Soit participer au code restructuré de l'idéologie de l'intérêt général qui passe nécessairement par la "récupération" et risquer de déboucher sur une dépolitisation du privé.

B. Marquès-Pereira.
(20 janvier 1986)

(1) Ch. Delphy, "Les femmes et l'Etat", in *Nouvelles Questions Féministes*, n°6-7, Paris, printemps 1984, p.5-20.

(2) E. Viennot, "Des stratégies et des femmes", *ibidem*, p.155-172.

(3) T.G. Atkinson, "Le nationalisme féminin", p.35-54.

(4) Ch. Delphy, *op. cit.*, p.9.

(5) Ch. Delphy, *ibidem*, p.11.

(6) A. Gramsci, *Cahiers de Prison*, cahiers 10,11,12 et 13, Gallimard, Paris, 1978, p.381.

(7) Ch. Delphy, *op. cit.*, p.9.

(8) H. Land et R. Parker, "La politique de la famille en Grande-Bretagne et sa dimension idéologique", p.107-154.

(9) R. Petchevsky, "L'anti-féminisme et la montée de la Nouvelle Droite aux Etats-Unis", p.55-106.

(10) J. Hanmer et D. Leonard, "Le DHSS et la recherche sur la violence conjugale", p.177-200.

(11) Ch. Mouffe "Hegemony and ideology in Gramsci" in Ch. Mouffe, (éd.) *Gramsci and marxist theory*, Routledge and Keagn Paul, London 1979.

(12) Gramsci dans le texte, éd.Sociales Paris, 1975, p. 689-706.

(13) E. Viennot, *op. cit.*, p. 163.

(14) *Ibidem*, p. 165.

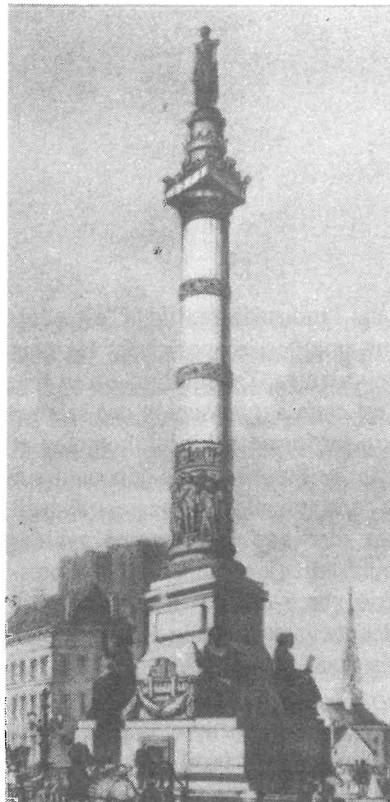
(15) C. Legrand, F. Rangeon, J.F. Vasseur, "Contribution à l'analyse de l'idéologie de l'intérêt général" in J. Chevalier, *Discours et Idéologie*, Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Reims, Presses Universitaires de France, Paris, 1980, p. 180-182.

(16) J.L. Laville, "L'intérêt général, décision et pouvoir", *ibidem*, p. 219-234.

(17) E. Viennot, *op. cit.*, p.167.



3Ba1 DRW - rev



Mon exposé est supposé être une suite. J'espère que la cohérence s'en fera sentir maintenant. Bérengère Marquès-Pereira a parlé essentiellement de "Femmes et Etat", et de l'utilité et des limites du concept d'hégémonie.

Elle a travaillé des questions qui lui semblaient intéressantes pour une approche féministe de l'Etat. Ces questions, elle les avait cernées à travers des articles de la revue que vous connaissez bien, "Nouvelles Questions Féministes". A partir des contributions de Ch. Delphy et de E. Viennot, elle a repris les quatre problèmes qui lui avaient semblé importants pour cette approche féministe de l'Etat: l'analyse de la politique en tant que médiation entre l'Etat et la société civile; l'analyse de l'Etat en tant qu'Etat patriarcal; le problème de la "récupération des revendications" qui naissent de la société civile et donc en particulier la récupération des revendications féministes et enfin le problème du mode de politisation des revendications féministes. Elle a donc tourné autour de ces quatre thèmes qui sont centraux dans les articles de "Nouvelles Questions Féministes" pour proposer ensuite un concept emprunté à la théorie marxiste et à la théorie Gramscienne, le concept d'hégémonie. L'idée qu'elle défend c'est que

L'INTERET GENERAL EST MASCULIN.

par Anne Drumaux

ce concept d'hégémonie tel qu'elle l'a développé était, en fait, un concept utile pour avancer sur la piste tracée par ces quatre questions abordées par Ch. Delphy et E. Viennot. Je ne vais pas refaire son exposé, je le remanie un tout petit peu pour qu'on s'y retrouve. Arrivant après elle, je dis tout de suite que je ne suis pas une théoricienne des théories féministes. Modestement, je me suis un peu essayée à confronter une analyse de l'hégémonie keynésienne et de l'accumulation fordiste aux problèmes qui se posent aux femmes. Et c'est par certains éléments de cet exposé que je vais recommencer aujourd'hui.

Fordisme.

J'ai d'abord parlé du fordisme et défini en quoi ce mode de régulation était particulièrement nouveau et montré la façon dont il s'était installé, après la guerre 40-45, dans la plupart des pays occidentaux. J'ai souligné qu'une des caractéristiques en est que ce système organise une régulation du système économique et du système social de façon à ce qu'un système de production dit "de masse", donc un système de production de biens de consommation à grande échelle, corresponde à un système de consommation dit "de masse".

On a beaucoup parlé dans les années '70 du fordisme. J'ai essayé de mettre en évidence toutes les caractéris-

tiques qu'il peut avoir et quels en sont les aspects qui ont peut-être modifié ou touché particulièrement le statut des femmes. J'ai insisté alors sur le fait que dans les formes structurelles du fordisme, un des noyaux centraux est peut-être l'institutionnalisation des relations collectives qu'on a vu se développer dans la plupart des pays occidentaux.

En Belgique en particulier, on a un très bel exemple de cette institutionnalisation des relations collectives avec les discussions entre les représentants du monde du travail, du patronat et de l'Etat. Le pivot central en est évidemment cette institution qui a un nom bien caractéristique, la "négociation collective". La négociation collective apparaît à cette époque comme un moyen d'anticiper, de planifier les augmentations de productivité. Celles-ci permettent de dresser des projets d'investissements, donc de planifier la production masse et ce qui fait aussi l'objet de cette négociation collective, c'est d'organiser le pendant de la production-masse, à savoir la consommation-masse, autrement dit de planifier les augmentations de cette consommation-masse.

L'ouvrière-masse.

J'ai insisté, en rapport avec cette négociation collective, sur le fait

Théorie féministe et politique.

qu'on avait, dans la même période, assisté au développement du travail posté, donc à l'organisation taylorienne de la productivité. Certains auteurs avaient mis en évidence un phénomène qu'on voyait se développer et qu'on appelait "l'ouvrier-masse". Là, j'avais souligné que c'était peut-être l'"ouvrière-masse", dans la mesure où ce mode d'organisation de la production, ce découpage des tâches dont "Les temps modernes" avec Charlot ont immortalisé l'image, est un mode de production qui crée des postes de travail relativement déqualifiés. Or, il est clair, si on analyse l'introduction massive des femmes sur le marché du travail qu'elles ont, pendant toute cette période, principalement été dirigées vers les emplois déqualifiés.

Il s'agit donc de découvrir le rôle des femmes dans l'organisation de la "production-masse" en tant qu'"ouvrières-masse". J'avais souligné un aspect de ce fordisme lié au statut des femmes en montrant qu'une de ses grandes caractéristiques c'était de permettre la mise en correspondance de la production-masse à la consommation-masse. Tout ce qui est produit doit être consommé.

J'ai souligné qu'on avait assisté, avec l'entrée sur le marché du travail des femmes, à une transformation du travail domestique (celui des femmes à la maison) en travail salarié et que cette transformation avait évidemment contribué à l'augmentation des revenus du ménage, puisqu'on n'était plus un mais deux à travailler et donc à favoriser la consommation.

Je ne suis pas en train de faire un raisonnement d'économiste en disant que c'est ça qui explique l'émancipation des femmes. Je suis simplement en train de tracer certaines orientations économiques. J'envisagerai, dans un deuxième

temps, les orientations plus sociales, plus culturelles et plus politiques sans prétendre ici que ce sont les déterminations économiques ou les dimensions économiques qui ont déterminé tout le reste. Il faut voir les deux types de déterminations, économiques et politiques, et leurs interactions.

Syndicat et fordisme.

J'ai fait l'analyse des formes structurelles du fordisme: ces institutionnalisations des relations collectives, ce développement d'une organisation de la production de masse, ce développement d'un système de consommation valorisé. Et avec divers auteurs, j'ai mis en relation l'émergence de la puissance syndicale dans la plupart de nos pays, - et particulièrement dans le nôtre, - avec la montée des luttes sociales qui avaient porté la revendication à l'augmentation des salaires.

Les femmes comme "Cheval de Troie" de la marchandisation?

Si on relie ceci à ce que j'ai dit précédemment, à savoir que les qualifications étaient inégalement distribuées entre hommes et femmes, on peut bien imaginer que la poussée des revendications salariales ne s'est pas faite de façon uniforme tant pour les hommes que pour les femmes. Dans une certaine mesure, cette augmentation des salaires, cette pression pour l'augmentation des salaires faisait partie d'un "package deal" avec l'acceptation par les travailleuses d'une relative déqualification de leur travail, car pour produire en masse, il fallait couper la séquence du travail, il fallait des procédés de taylorisation accélérés. Le plus bel exemple en est peut-être le rôle des femmes et leurs fonctions

dans l'industrie textile. C'est peut-être une des images-chocs les plus importantes. J'ai souligné qu'en fait, c'est cette augmentation des salaires non uniforme pour les hommes et pour les femmes ayant débouché sur la consommation de masse, qui avait fait dire que les femmes avaient représenté (je reprends cette expression parce qu'elle est très imagée) "les chevaux de Troie de la marchandise dans la famille".

C'est-à-dire qu'avec le passage de la femme du travail domestique au travail salarié, on voit émerger dans la famille une série de biens durables (d'ailleurs bien symboliques de cette période de consommation et de production de masse) qui sont les biens électro-ménagers que vous connaissez. Cette image est un peu forcée. Il n'y a pas de moralisation en elle. Mais il importe de faire le lien entre cette mise au travail des femmes et une certaine marchandisation de la vie familiale. D'un autre côté, la déqualification des emplois, féminins en particulier, est effectivement un élément prédominant de l'organisation de cette production à grande échelle et aussi un élément dominant de l'élévation de la productivité, donc des profits dans une série d'industries.

Public et privé.

J'avais souligné le fait qu'on avait vu apparaître une certaine forme de socialisation des tâches dites auparavant domestiques, mais avec le maintien simultané d'une distinction entre le travail salarié et le travail à la maison, si bien qu'on a vu émerger finalement deux modèles: un modèle de séparation du privé et du public, c'est-à-dire le modèle masculin le plus typique, où l'activité professionnelle et le travail domestique sont séparés, cloisonnés, sont dans deux mondes distincts et sont

fortement hiérarchisés, et un autre modèle, le modèle féminin qui a émergé de la pratique des femmes qui ont été transférées sur le marché du travail, un modèle d'interpénétration constante entre le privé et le public, sans hiérarchie, avec un mélange, une simultanéité des activités.

Certains auteurs ont critiqué la vision des deux journées de travail successives pour insister sur le fait que ce n'étaient pas deux journées de travail successives, mais en fait une simultanéité de deux fonctions. La femme au travail pense aux enfants, à la crèche, etc... Ce sont des exemples flash pour représenter ce que cela a pu signifier: Fordisme, Etat keynésien.

Etat keynésien.

Parler de fordisme, c'est faire une analyse économique de la manière dont une société se reproduit et donc de la manière dont elle continue à fonctionner. J'ai insisté sur le fait qu'on ne pouvait pas analyser ce fonctionnement uniquement en termes économiques, il faut voir aussi quels ont été les mécanismes politiques ou étatiques qui ont été le support de ce fonctionnement fordiste de l'accumulation. J'ai souligné aussi que l'Etat keynésien peut être caractérisé par trois de ses piliers. Tout d'abord son intervention directe dans le rapport salarial, c'est-à-dire le rapport qui lie la personne qui vend sa force de travail à celui qui l'achète. Cette intervention directe de l'Etat dans le rapport salarial se fait sous forme de "sécurité sociale" d'une part, donc en argent, en monnaie, mais elle se fait aussi en nature par la création d'équipements sociaux, remplissant finalement une série de fonctions qui, auparavant, étaient traditionnellement prises en charge par la famille, au sens large.

L'Etat keynésien s'est aussi

caractérisé par ce qu'on peut appeler de nouvelles pratiques débouchant sur des modes d'hégémonie nouveaux. J'avais pris l'exemple du constat fait dans toutes les analyses de l'évolution du monde politique, que ce soit pour la Belgique ou pour d'autres pays, et ce constat c'est qu'on a assisté, dans les démocraties occidentales, à une départementalisation des décisions au profit de l'émergence de ce qu'on appelle, d'un vilain mot, les "groupes de pressions". C'est un mot hybride parce qu'il est relativement asexué et ne veut pas dire grand chose. Je le mobilise parce qu'il est souvent utilisé. A propos de ces modes d'hégémonie, je souligne, parce que cela me semble important pour comprendre le fonctionnement de l'hégémonie et je me place ainsi dans la suite de ce que Bérengère a mis sur le tapis, que ce fonctionnement hégémonique général s'est nourri pendant toute cette période d'une valorisation de la croissance économique et d'une éthique très forte du travail salarié industriel, et qu'il s'est donc entouré de représentations mentales qui ne font peut être pas partie des a priori mais relèvent des choses évidentes, considérées comme les valeurs constitutives d'une société.

La famille keynésienne.

Cet Etat keynésien s'est caractérisé enfin, en ce qui concerne le statut de la femme en particulier, - et ça c'est une auteure française Christine Buci-Glucksman qui a eu le mérite de le mettre en évidence, - par la formation d'un modèle familial particulier, la "famille keynésienne" et cette famille keynésienne a des caractéristiques fort différentes de celles qui existaient auparavant. Tout d'abord cette famille se caractérise par un rétrécissement relatif des fonctions traditionnelles de la famille: on

a fait beaucoup de discours sur la famille mono-parentale par rapport à la famille dans des périodes antérieures.

En même temps qu'à ce rétrécissement, on assiste également dans cette famille keynésienne à un renforcement de certaines fonctions. Ça ne veut pas dire que la femme perd les fonctions qui lui étaient traditionnellement dévolues dans la famille. Christine Buci-Glucksman met en évidence que dans la nouvelle famille keynésienne, dans cette famille mono-parentale, la femme a souvent un rôle d'interface, de relations avec les organismes de l'Etat keynésien; elle gère les relations avec l'appareil de santé, elle gère les relations avec l'appareil d'éducation. Donc ce qui était avant partie intégrante de la fonction familiale et qui est maintenant en partie externalisé, elle en reste "le gestionnaire", en assure les relations, ce qui fait dire à Buci-Glucksman qu'en fait il y a une évolution paradoxale: à la fois une famille qui se rétrécit et des fonctions qui restent malgré tout les mêmes.

Revendications féministes dans l'Etat keynésien.

J'en suis arrivée petit à petit à souligner l'idée, que ce système économique caractérisé sous le terme de fordisme et que cet Etat avec ces modes de relations politiques et sociaux caractérisés et connus sous le terme d'Etat keynésien, avaient, en fait, laissé une empreinte sur le féminisme et sur les revendications féministes.

D'ailleurs, il serait étonnant qu'il n'en soit pas ainsi. En effet, d'une part le relatif effrètement du statut de la femme et de la famille d'origine, d'autre part la diffusion d'une idéologie de l'"intérêt général" qui

Théorie féministe et politique.

associe l'identité sociale à l'effectivité d'un travail salarié, avaient effectivement été, de même que les motivations d'ordre économique, des éléments qui ont poussé les femmes dans le salariat.

A côté de cela, je prends tout de suite la précaution de le préciser, il y avait aussi la nécessité, pour vivre son émancipation, de passer par cette participation salariale. Tout cela est effectivement lié. Mais je crois qu'il faut aussi mettre en évidence que des déterminations économiques et des déterminations plus idéologiques, comme cette éthique du travail salarié, ont été des éléments importants dans la constitution des revendications féministes. En disant cela, je ne fais pas une critique, mais c'est un constat par rapport à une histoire à un moment donné.

Politisation du privé.

Un deuxième élément est la question public/privé. J'ai parlé de l'évolution de la famille keynésienne qui se rétrécit sur un groupe monoparental et qui en même temps assure l'interface avec les organismes sociaux de l'Etat keynésien. Cette fonction relève de la responsabilité, de la spécialisation des femmes et va, outre le fait qu'elles sont incorporées dans une vie professionnelle, les mettre en position de créer un mouvement de politisation. Celui-ci a pour objet de refuser cette scission entre le privé et le public. Je dirai que c'est probablement dans les caractéristiques de la famille keynésienne, qui s'est réduite et où les tâches se répartissent sur un nombre plus restreint de personnes mais aussi où les deux conjoints ont un emploi à l'extérieur, dans ce côté intolérable de la scission entre privé et public que va se faire jour et va se constituer, je crois, une revendication fondamentalement féministe.

Crise des revendications féministes?

Toute ma construction, toute ma tentative de réflexion sur le problème des femmes vient de là. C'est de me dire donc: j'ai réfléchi sur la crise, je vois comment est constitué le fordisme et l'Etat keynésien, je peux réfléchir à la façon dont le fordisme et l'Etat keynésien sont en crise pour des raisons économiques, pour des raisons politiques, pour des raisons socio-culturelles et idéologiques, et je me demande, quel est l'élément de conflit par rapport aux revendications des femmes?

J'ai une espèce d'intuition, que certaines façons dont cet Etat keynésien et ce fordisme sont aujourd'hui remis en cause, peuvent à la fois favoriser mais aussi freiner certains des fondements sur lesquels les revendications à l'émancipation des femmes se sont basées. Je me dis que s'il est possible de réfléchir là-dessus, à la limite, en termes presque stratégiques, il est possible pour le mouvement féministe de faire face à un "après" cette crise de l'Etat keynésien et du fordisme.

Pour faire cela, j'ai regardé un petit peu ce qu'en disaient les autres, c'est le meilleur moyen de ne pas se tromper. Dans le numéro de "Nouvelles Questions Féministes", un article a attiré mon attention et Bérengère m'en avait aussi parlé. C'est l'article de Rosalyne Petchevsky qui s'est intéressée de très près à l'anti-féminisme et à la montée de la nouvelle droite aux Etats-Unis. C'est un article qui pose le problème de la manière dont une certaine forme d'idéologie de l'intérêt général se constitue contre le mouvement féministe et peut s'appuyer sur certains corps de la société américaine pour obtenir malheureusement un certain résultat.

Anti-féminisme post-keynésien.

C'est une expérience dont je n'ai pas voulu chercher un parallèle dans nos pays, parce que je crois qu'il y a trop d'éléments différents. Après avoir lu l'article de Petchevsky, je suis retournée vers des travaux plus européens et je suis allée voir un auteur qui ne travaille pas forcément sur des thèses féministes, mais qui travaille sur les fonctions de ce qu'elle appelle "les nouveaux mouvements", parmi lesquels elle range le féminisme. C'est une auteure française établie en Angleterre qui s'appelle Chantal Mouffe. J'ai voulu à partir de ces deux regards réfléchir sur ces enjeux que nous pose aujourd'hui la crise de la régulation fordiste et de l'Etat keynésien.

Prenons d'abord Petchevsky. Je ne vais pas entrer dans les détails de l'article, mais seulement pointer ce qu'elle a mis en évidence pour les Etats-Unis. Elle souligne que le virage à droite des Etats-Unis et de la politique américaine vis-à-vis des femmes, n'est pas une conspiration mais que c'est un phénomène beaucoup plus complexe et qu'il est intéressant, pour le comprendre, de se rendre compte qu'il s'est constitué dans toute la période qui a précédé les élections de 1980, l'élection de Reagan. La "majorité morale", terme à utiliser avec plein de guillemets pour souligner son poids de conservatisme, s'est jetée sur les thèses qui attaquaient la protection sociale en tant qu'intervention abusive de l'Etat. Elle y voyait une sur-réglementation de l'Etat fédéral et, en même temps et parallèlement, elle s'appuyait sur une violente attaque du féminisme considéré comme le règne de la permissivité honteuse et du narcissisme. Elle décrit dans cet article, de manière pénétrante, la façon dont cette "majorité morale" a pu

s'organiser à partir de groupes de base de la société américaine.

Elle essaie de montrer sur quoi repose la "légitimité" de la nouvelle droite qui semble accorder une certaine prépondérance aux problèmes de la sexualité et de la reproduction. Elle souligne que ces problèmes-là ont été à un moment donné, et ça ne veut pas dire qu'ils le sont restés, tout-à-fait constitutifs du programme politique de cette nouvelle droite. C'est la grande bataille contre l'avortement dans différents états des Etats-Unis. Elle considère cela comme le pivot central de l'idéologie politique de la droite. Petchevsky a vraiment souligné qu'en fait, cette nouvelle droite, donc cette constitution de ce que moi j'appellerais en d'autres termes, une idéologie de l'intérêt général, ici constituée à droite, s'est vraiment servie des croisades contre l'avortement pour se cristalliser. Sa base d'organisation "populaire", c'étaient des protestants fondamentalistes, une aile droite du parti catholique mais relativement bien implantée sur le terrain. Ce n'étaient pas des "appareils".

Elle souligne également, et je trouve cela intéressant, que dans une deuxième phase, la nouvelle droite va élargir son idéologie anti-féministe pour l'appliquer à d'autres domaines de la vie politique. Elle souligne qu'on voit dans la période post-élection de Reagan, certaines distances qui sont prises entre l'appareil politique qui porte Reagan et ces groupes de base de la société américaine. Néanmoins, on va faire comme si les problèmes étaient désormais scindés. C'est de nouveau la reproduction du même schéma, non plus au niveau individuel, mais au niveau global. Ce papier m'a fait réagir. Non pas parce que je crois qu'il faut transposer cette réalité dans notre pays, je n'en ai pas du tout

l'impression...
(interventions dans la salle.)

....
Si c'est une question de débat entre nous, c'est merveilleux parce qu'il se fait que Bérengère termine sa thèse de doctorat sur les modes de politisation et précisément sur cette question de l'avortement. Quant à savoir si l'émergence de la droite en Belgique se constitue sur la question de l'avortement et va perdurer sur la question de l'avortement, je lui laisserai ce morceau-là, elle a du matériel inédit et très important sur cette question. Moi, ma connaissance est limitée mais j'ai quand même essayé de l'étayer avant d'avancer là-dessus, je crois que le schéma que nous fait Petchevsky pour les Etats-Unis n'est pas immédiatement transposable à ce qui se passe ici aujourd'hui.

Ma préoccupation, c'est d'essayer d'analyser le problème de la revendication féministe aujourd'hui par rapport à la crise de l'Etat keynésien et par rapport à la crise du fordisme. Je ne me suis pas posé de question sur ce qui a existé avant, à savoir si le fordisme et l'Etat keynésien ont été une forme de solution. C'est le stade précédent.

Mais votre hypothèse sur la correspondance des modèles est une hypothèse qu'on peut retenir. Il faut voir si on peut accepter la reproduction du modèle de Petchevsky pour aujourd'hui, pour ce qui nous concerne. Pour la France, il y a peut-être des éléments qui militent en faveur de cette idée et on peut considérer que c'est peut-être quelque chose du même genre qui est en train de se passer. En fait, cet article m'a intéressée et pourquoi ne pas le prolonger, dans une séance l'année prochaine. Ce serait un bon développement de demander à Bérengère de plonger dans la situation belge à partir de l'article de Petchevsky.

**Intérêt général
et anti-féminisme.**

Au-delà de cet intérêt fondamental, il convient de décrypter la montée et la diffusion d'une idéologie d'un "intérêt général" à droite, qui se constitue à partir de valeurs de droite anti-féministes et qui s'infiltré dans tout le corps social. Je crois que c'est un des articles les plus percutants dans ce domaine. Evidemment il m'intéressait par rapport à nous mais je ne me prononcerai pas définitivement quant à savoir si on y est ou si on y échappe. Mon propos c'est de me dire que si c'est ça le pôle "danger", il faudrait se poser des questions et voir quels sont stratégiquement d'autres embranchements possibles, étant donné que la société belge n'est pas la société américaine. Il y a un élément dans l'article de Petchevsky qui me tracasse malgré tout, c'est qu'elle souligne le rôle central de l'avortement pour la constitution de cette base sociale anti-féministe. Elle termine en disant, qu'en fait, il existe des conditions matérielles et sociales qui permettent à cette nouvelle droite de trouver un écho dans la population. Mais la façon dont elle le traite me laisse un peu sur ma faim.

Je crois que c'est là qu'il faut creuser, parce que c'est là qu'on décrypte les enjeux d'aujourd'hui. Si on accepte l'idée qu'on n'est pas dans un scénario identique et qu'il y a des possibilités d'alternatives, c'est par rapport à ça qu'il faut réfléchir. Ça m'a donc amenée à me dire, il faut creuser la relation pour voir quelles en sont les limites et quelles sont ce qu'elle appelle les conditions objectives pour qu'une population les assimile. Il faut creuser la relation entre capitalisme et féminisme. J'ai commencé modestement. Un auteur m'a semblé intéressant pour le faire, c'était Chantal Mouffe qui a publié un article "Socialisme,

Théorie féministe et politique.

démocratie et nouveaux mouvements sociaux" dans un livre publié sous la direction de Christine Buci-Glucksmann: "La gauche, le pouvoir et le socialisme". Je m'explique tout de suite sur la façon dont elle parle des nouveaux mouvements sociaux. Parce qu'il y a de quoi faire bondir. Le féminisme, un nouveau mouvement social! En disant ça j'anticipe votre réaction, vous direz: le féminisme, c'est un très vieux combat. Alors pourquoi l'appeler "nouveau mouvement social".

En fait, elle a une façon centrale et fort intéressante de définir le féminisme. Elle souligne une caractéristique du capitalisme de la façon suivante: le capitalisme a tendance à dissoudre les rapports sociaux antérieurs, ceux qui existaient auparavant et qui étaient déjà des rapports de domination. Elle donne l'exemple explicite de la famille patriarcale. La subordination des femmes existait bien avant le capitalisme or très souvent dans les discussions féministes, on a buté sur la question de l'émergence forte et fondamentale du féminisme sous le mode de production capitaliste.

Féminisme et modification des rapports sociaux.

Face à cette contradiction, je trouve une interprétation qui est centrale et fort importante. Elle dit: si le féminisme émerge avec le capitalisme, c'est que les bouleversements des rapports sociaux que le capitalisme va impulser, dont le bouleversement des rapports sociaux préexistants comme le rapport patriarcal, vont permettre à la subordination, et en particulier à la subordination des femmes, de donner lieu à un antagonisme qui va s'exprimer. Donc c'est parce que le capitalisme en s'imposant, bouleverse les rapports sociaux qui existaient que la remise en question fait apparaître la

subordination comme un antagonisme et devient quelque chose de sensible. Là-dedans elle explique la croissance d'une revendication et la croissance du développement du féminisme. Ce n'est pas une idée à prendre comme ça, il faut un peu la creuser, y réfléchir. Je me suis dit que si c'était une bonne idée peut-être faudrait-il la prolonger. Il faut se dire que ce qui était vrai par rapport à l'émergence du capitalisme, donc à toute la phase qui caractérise le développement économique, est peut-être vrai aussi par rapport à la dernière phase du capitalisme que nous connaissons qui est cette phase du fordisme.

Et si c'était vrai par rapport à l'antagonisme lié à la subordination des femmes, ça pouvait être vrai aussi par rapport à d'autres antagonismes.

Je m'explique. J'ai parlé de la crise du fordisme et en particulier de la crise de l'Etat keynésien, j'ai souligné que le développement de cet Etat avec la croissance des institutions avait généré une institutionnalisation, mais avait aussi favorisé le développement de pratiques bureaucratiques qui avaient contribué à retirer largement aux intéressés le contrôle des institutions qu'ils avaient par leur lutte contribué à créer. Le plus bel exemple, je l'ai découvert, lors d'une analyse faite par un sociologue à propos des fonctionnements internes d'une institution comme l'ONEM. On ne peut rien rêver de mieux qu'une institution sociale comme l'ONEM. Si on y réfléchit on se rend compte qu'une certaine forme de fonctionnement a effectivement retiré aux intéressés le contrôle de cette institution.

Un autre élément caractéristique de cet Etat keynésien c'est, et là je crois que c'est encore une idée qu'il va falloir creuser mais qui a quand même fait réfléchir pas mal de gens,

c'est un relatif effondrement de l'éthique du travail salarié, en tout cas du travail salarié industriel, c'est-à-dire de sa représentation qui peut être un indice des mutations technologiques et de la perte de substance de ce qu'on appelle la classe ouvrière traditionnelle avec une "clé à molette". On assisterait, c'est une hypothèse d'André Gorz, à un certain effondrement de cette éthique du travail salarié. Moi j'ajoute salarié "industriel" pare que je crois que ce n'est pas la même chose. Quand je dis salarié industriel, ça se rattache de nouveau à cette organisation du travail dans la grande usine avec un découpage des tâches relatif à la production de masse.

Au-delà de la position d'intellectuel soixante-huitard, l'hypothèse de Gorz m'a intéressée en tant qu'idée, peut-être parce qu'il m'a semblé qu'il fallait la mettre en relation avec l'émergence de ce qu'on appelle de ce mauvais terme les "nouveaux mouvements", les "nouvelles sensibilités". Là où je les ai sentis le plus, c'est en regardant à travers des expériences concrètes, plus ponctuelles, dans certains pays voisins et en particulier l'Allemagne, dans certains milieux et ce n'est pas restreint à des vieux intellectuels nostalgiques des barricades, c'est beaucoup plus large que ça. J'ai senti l'émergence d'une série de sensibilités à une façon de vivre autrement, de produire autrement, de convivialité, je renvoie en bloc à une série de thèmes politiques et je prends le cas de l'Allemagne, parce que c'est plus caractéristique que dans notre pays. Le développement des "Verts" en Allemagne, c'est quelque chose de plus large que l'amour des petits oiseaux dans les arbres. C'est quelque chose qui vient s'ancrer sur des éléments qui me semblent précisément des antagonismes aux formes des organisations fordistes et de l'Etat keynésien. Et parmi ces antagonismes, je place

la marchandisation des besoins sociaux, c'est-à-dire la gestion de fonctions traditionnelles de la famille, qui se font désormais soit à l'extérieur soit en utilisant des marchandises. Ce n'est pas par hasard qu'on trouve dans ces courants l'émergence de sensibilités à ces valeurs, même si celle-ci est très dangeureuse. On reviendra dans la discussion à une critique de cette marchandisation de la famille, des besoins sociaux et des besoins socio-culturels.

Deuxième élément d'antagonisme qui me semble intéressant, c'est l'intervention bureaucratique de l'Etat dans la gestion des besoins. Je prends l'exemple de l'Allemagne mais c'est peut-être quelque chose qui découle naturellement de toute la phase où on a institutionnalisé les éléments de protection à l'égard de certains groupes sociaux. A un moment donné, les problèmes s'écartent des buts pour lesquels ils avaient été créés. Sans tomber dans le discours anti-Etat qui est cette caricature que nous connaissons si on regarde fonctionner autour de soi une série d'institutions, on est bien obligé de se poser ces questions-là. Il est clair que l'émergence des mouvements de "citoyens," qui existent dans des tas de pays occidentaux qui sont au même stade de développement que nous, sont un bon exemple. L'émergence de sensibilités de base, et le mouvement féministe connaît ça très bien, c'est aussi une réponse en rapport avec ces antagonismes créés, générés par le fordisme et l'Etat keynésien.

J'ai voulu m'appuyer sur l'hypothèse de Mouffe et voir si la crise de l'Etat keynésien et les bouleversements des rapports sociaux inhérents à cet Etat keynésien, ça se passe sans heurts ou si c'est relativement dur et violent, si cela donne lieu à l'émergence de nouveaux anta-

gonismes qui fonctionnent de la même façon que le féminisme avait fonctionné auparavant. C'est-à-dire que la subordination préexistait, mais que la contradiction faisait émerger l'antagonisme. Et de là, il me semble qu'on peut faire sentir que, de la même façon que le féminisme, toute une série de nouveaux mouvements (et encore le "nouveau" est très mauvais parce qu'on a l'impression que ça naît aujourd'hui) étaient en fait "sur la même longueur d'onde". Mouffe manifestement défend une idée du même genre, en considérant que l'ensemble de ces mouvements représente un potentiel pour peu qu'il soit possible d'articuler ces différents niveaux de lutte, sans créer un mouvement uniforme de forme pyramidale.

En fait, l'idée c'est d'essayer de trouver, à partir de la revendication des femmes, ce ferment qui pourrait constituer le regroupement de différents types de lutte. Ce pourrait être cette découverte qu'elles ont faite dans leur vie, dans leur lutte, dans leur mouvement, de l'intolérable scission entre le privé et le public. Quelque chose me dit que les antagonismes des autres mouvements, par rapport à la marchandisation des rapports sociaux, au poids de l'intervention bureaucratique, sont des éléments qui peuvent aussi avoir quelque chose à voir avec cette scission privé-public. Ne fût-ce que lorsqu'on pense à l'intervention et au rôle de la bureaucratie, il est clair que si on critique le poids d'une bureaucratie on se pose tout de suite en défenseur d'une forme de démocratie, on fait une réflexion sur la démocratie de base.

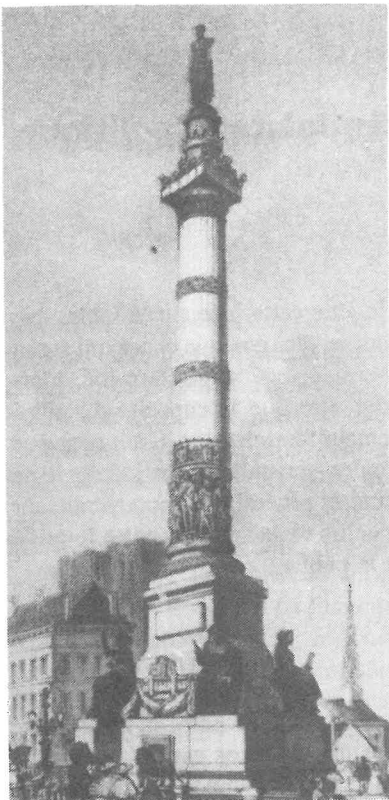
Cela pose une série de questions sur l'individu, la façon dont l'individu peut gérer, et gérer socialement aussi et pas en tant qu'individu mythique comme certains discours néo-libéraux peuvent le faire.

Je jette cette idée sur la table, pas pour en dire quelque chose qui aurait abouti et qui serait terminé, mais pour dire que la capacité du mouvement féministe, ce serait peut-être d'aider à cristalliser une idéologie de l'intérêt général qui s'appuyerait sur le refus de la scission entre le privé et le public.

A suivre...

En tout cas, ce point-là me semble être un des axes essentiels. On ne finit pas par un credo, parce que c'est malsain et c'est pour ça que j'ai commencé par parler de Petchevsky. L'analyse qu'elle fait pour les Etats-unis est tout à fait différente. C'est un scénario où la constitution d'un intérêt général s'articule sur une critique de la démocratie, sur une lourdeur pour des raisons économiques de certaines formes de l'intervention de l'Etat. Je ne justifie pas cette critique mais l'argument circule dans la société sur le lien entre ces éléments et un anti-féminisme fondamental. C'est le choix à faire et je ne suis pas en train de dire qu'il faut entrer dans le scénario américain en se jetant dans les bras des écolos.

Je termine par une image un peu provocante, c'est pas vraiment ça, mais c'est un appel à réfléchir sur qu'est-ce que les femmes ont découvert dans leur lutte qui peut constituer un élément hégémonique qui fasse office d'idéologie d'intérêt général qui devienne évidente et qui s'impose à des groupes sociaux divers qui soient, par leur position, en antagonisme par rapport à cet Etat keynésien. En disant ça, j'ai tout dit et rien dit...



F.H.: Je voudrais dire que nos problématiques à nous s'insèrent tout naturellement dans celles de tous les autres mouvements: écologie, défense des consommateurs, de l'environnement etc... Nous pouvons aborder tout cela avec nos analyses. Et c'est ce qui continue à être nié, dans la sociologie, que nous soyons une sorte de base universalis. Non, on refuse, on nous ramène à nos problèmes femmes, des ghettos.

Anne Drumaux: Ce n'est pas en termes de front commun et je vais répondre en renvoyant à des textes qui m'avaient frappée, qui montrent bien qu'effectivement la revendication féministe, elle est dedans à chaque niveau. J'avais un peu regardé ces textes, parce qu'ils m'avaient intéressée, des Grüne allemands, où on réfléchissait à la nouvelle façon de vivre autrement, au mode de vie alternatif. Et j'avais eu un livre entre les mains où il y avait différentes contributions de femmes féministes grüne. Au sein de leur mouvement, elles disaient aux hommes: "C'est très intéressant ce que vous dites, mais attention parce qu'avec le développement de la société telle que nous la projetons en partie, c'est-à-dire un monde du travail officiel d'une part et un monde périphérique, un monde informel où on gère convivialement une autre façon de vivre d'autre part, nous ne voulons pas être systématiquement dans la sphère informelle, alors que vous, vous seriez dans la sphère formelle. Donc c'est une réponse à ce que tu dis, la constitution du mouvement féministe par rapport à ces autres sensibilités, elle se fait et elle doit se faire par l'intérieur; c'est un "témoignage" parce que je l'ai vu dans leur papier, le travail est à l'oeuvre.

F.H.: Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il y a des résistances forcenées, à ce que ce constat ne soit pas reçu comme tel et véhiculé par la sociologie officielle.

La conférence d'Anne Drumaux a été suivie d'un débat qu'il nous a semblé intéressant de reproduire ici.

HPP.: Chez les écolos, chez nous, on nous propose le travail à temps partiel; sur l'avortement, ils ne sont pas très nets; ils sont pour l'allocation universelle dont ils savent que c'est donner une allocation aux femmes au foyer et retirer la sécurité sociale aux femmes qui travaillent et ils le proposent quand même et il y a des femmes féministes dans le mouvement écolo... Ça n'a aucun sens de mettre ça sur pied d'égalité.

AD.: Oui, mais je peux, tout en étant d'accord avec toi, te renvoyer la question en disant: étant donnés les points sensibles qu'on vient de sentir, quelle est la démarche stratégique, d'un point de vue de femme, qu'il faut choisir? L'appel au pluralisme que Mouffe faisait ce n'est pas en ayant peur des femmes, c'est en ayant peur du passé et de la façon dont les pyramides politiques se sont parfois organisées pour vider les dynamiques sociales. Donc la question se pose, comment fait-on? Le problème n'est pas résolu.

F.H.: Quand on sait combien les mesures comme celles de Val Duchesse sont dirigées contre nous, combien nous en portons le plus grand poids! Voir que cette sociologie est toujours aussi catégorielle - femmes, jeunes, travailleurs, immigrés - ça veut dire que ce constat, celui que nous traversons par notre catégorie toutes les autres, n'avance pas dans les esprits et les pratiques de groupes dits pourtant de recherche.

H.P.P.: J'aime bien le fait que tu poses des questions tout-à-fait fondamentales mais je suis un peu mal à l'aise sur certaines aspects non historiques de ce que tu dis. Personnellement, par exemple je ne crois pas que les femmes réagissent comme les mouvements sociaux. Quand un ensemble protecteur comme la corporation cesse d'apporter la protection ça veut dire qu'il reste la domination sans la protection. Le patriarcat chez nous a cessé d'apporter aux femmes une forme de protection associée au patriarcat. Je ne sais pas si c'est tellement le dedans ou le dehors. Je crois personnellement que "les femmes ont toujours été tout le temps dehors, elles sont tout le temps les femmes de la rue" et en fait l'idée d'intimité est réservée à une toute petite minorité de la bourgeoisie moyenne... Le dedans et le dehors ce n'est ni

le fait des classes populaires ni de l'agriculture, ni de la grande bourgeoisie, ni de l'aristocratie. Toutes celles-là vivent dehors tout le temps, donc il y avait juste cette petite couche intermédiaire.

A.D.: Mais dont le rôle est devenu central avec la disparition de l'aristocratie et de la classe ouvrière traditionnelle, il y a quelque chose au milieu qui occupe l'espace social.

H.P.P.: Ça je suis d'accord. Mais alors joignons plutôt le problème des femmes à un problème de la condition des femmes dans toutes les classes sociales. Ça me paraît assez différent. C'est pour ça que je n'aime pas tellement ton analyse entre le travail salarié et le travail ménager parce que je crois que ce problème est le même pour l'ensemble du travail domestique et celui de l'agriculture. La caractéristique de la Belgique c'est que ce travail double nous l'avons connu, surtout en Flandre, pour la plus grande partie de la classe ouvrière, qui faisait une partie de travail de subsistance et une partie de travail industriel. Donc cet éclatement, des tas d'autres gens l'ont connu, tout le monde du travail flamand l'a connu, c'est la suppression du travail de subsistance à côté du travail salarié sous-payé. Isoler tout à fait les femmes avec leur travail domestique et la scolarisation, moi ça me met un peu mal à l'aise.

A.D.: Je crois qu'on peut se mettre d'accord. Toi tu me reproches de ne pas travailler dans une perspective historique. Je te réponds qu'à partir du moment où je te parle de l'état keynesien et de fordisme je me mets forcément dans l'échelle du temps.

H.P.P.: Tu le commences où exactement l'état keynesien?

A.D.: Ça dépend des pays. Mais dans nos pays c'est après la guerre 40-45.

F.H.: Dans les années 30 aux Etats-Unis.

H.P.P.: Moi je trouve qu'il est là bien avant cela. C'est ça le problème. Des exemples d'interventions de l'Etat dans le secteur privé, chez nous, le 19e en est plein. La Belgique est le pays le plus interventionniste qui soit.

A.D.: Ce n'est pas seulement l'intervention de l'Etat. Le rôle central de l'Etat dans l'organisation de la négociation collective me semble peut-être plus important.

H.P.P.: Parce que tu vois l'Etat keynésien dans le rôle de l'Etat comme pacificateur des conflits sociaux. Mais il

y a quand même trois ou quatre autres aspects très différents. Et même comme pacificateur, quand l'Etat intervient dans l'économie pour que l'économie ne flanche pas, c'est aussi une intervention de pacification pour qu'il n'y ait pas de chômeurs. Là se situe peut-être le problème: quand commence l'Etat keynesien.

A.D.: Prétendre que l'Etat keynésien va naître dans les bagages des Américains, c'est effectivement un peu fort. Les auteurs qui se réfèrent à ce genre de concept essaient de se centrer sur les éléments de cohérence qu'il y a eu entre un mode de production, le fordisme, et une gestion, une superstructure étatique. Et le moment où cette cohérence tourne le mieux, où c'est bien huilé, c'est plus ou moins à associer à la période d'après-guerre. Si tu viens me dire qu'il y a des formes d'intervention de l'Etat qui préexistent en Belgique, effectivement tout cela, c'est quand même dans une perspective longue que ça se met en place. Mais le moment où toutes les procédures vont être cohérentes, l'indice en est le boum des années 70. Tout est miraculeux. Moi je définis l'Etat keynesien comme l'intervention dans le rapport salarial, une forme de déparlementarisation donc une modification des rôles politiques, l'émergence des "groupes de pression"...

H.P.P.: Si le fascisme n'a pas été précisément une critique de la déchéance du parlement, alors qu'est-ce que c'est?

A.D.: Si tu fais la parenthèse de la guerre tu vois une série de mouvements en émergence, qui poussent. C'est le racisme dans notre pays. On ne va pas se battre pour 20 ans.

H.P.P.: Non mais ça pose le problème du moment où débute l'Etat keynesien. Autre chose. Tu dis et c'est très intéressant évidemment, que la femme est intermédiaire par rapport aux structures étatiques de l'école etc... Si tu prends les mouvements sociaux, ils se sont constitués autour de cette externalisation d'un ensemble d'acquis sociaux. Les mouvements sociaux, les mutuelles se sont installés sur l'externalisation de la protection sociale. Le syndicat par exemple, s'est "installé" autour de l'externalisation du coût du chômage. Mais nous, nous ne sommes pas installés comme mouvement social autour de l'externalisation de l'éducation, mettons, pour prendre un exemple de ce que nous aurions pu prendre en charge nous-mêmes. Alors pourquoi? Moi, c'est dans cette différence-là que je trouve que c'est intéressant. Pourquoi les femmes ne se sont-elles pas constituées en mouvements sociaux, comme les autres, sur les mécanismes de l'externalisation du coût social du travail? Toi tu poses la question "public et privé" et moi je ne vois pas ça

Théorie féministe et politique.

comme cela. Moi je dis, dans le temps, la formation se faisait sur le tas et à un moment donné on s'est dit il faut la mettre hors du travail il faut la mettre à l'école, l'externaliser donc. Mais nous on ne se mêle jamais de l'éducation, on n'a pas pris en main ce qui est sorti de l'éclatement de la personnalité autour de la scolarisation. Le problème des femmes ce n'est pas tellement le "privé". Tu ramènes ça à des problèmes de malaise, psychologiquement...

(protestations dans la salle)

A.D.: Non, non, je ne veux pas réduire le problème à la culpabilisation mal placée.

H.P.P.: Certains problèmes sont tout-à-fait pris en charge par l'économie sociale...

A.D.: Et ça t'amène à remettre en question le rôle de la femme comme interface? Elles jouent le rôle "individuel" d'interface mais le mouvement féministe ne se constitue pas socialement sur cet acte?

Réponse de la salle: Exactement!

A.D.: Mais est-ce qu'il faut se constituer sur cet acte? Est-ce que par rapport à la revendication féministe qui émerge à ce moment-là, ça peut être considéré comme un terrain fertile de se cristalliser ...?

H.P.P.: Pour le moment, ça ne se cristallise sur rien du tout.

A.D.: Mais la question que tu poses est importante. Tu reformalises ma question mais tu la découpes autrement et tu poses la question du pourquoi les choses ne se posent pas

H.P.P.: Parce que dans tout ce que tu dis, des mouvements alternatifs, beaucoup de gens disent: après l'expérience socialiste du contrôle de l'Etat retournons à une expérience proudhonnienne autogestionnaire.

A.D.: Et dans ce mouvement là, les femmes disent: attention de ne pas nous cantonner dans le soigner, le guérir.

H.P.P.: Mais nous n'avons pas pris le train du contrôle de l'Etat, le socialisme autoritaire, nous n'avons pas pris ce train-là. Est-ce qu'on va prendre le train de l'association maintenant? Cela ne me semble pas évident. Est-ce que c'est nous qui allons lancer des coopératives ou des mouvements mutuels d'échanges, etc... Est-ce que nous

sommes en mesure de lancer la nouvelle tendance?

A.D.: Il ne faut pas nécessairement être porteur du mouvement autogestionnaire. Il fait ça tout seul, c'est son problème. Moi ce que j'ai voulu souligner ce sont des éléments de concordance, des éléments constitutifs de l'idéologie de l'intérêt général. L'idéologie de l'intérêt général ce n'est pas la garantie qu'on est d'accord sur tout. C'est le poids d'un contrôle social sur une série de valeurs qui sont considérées comme évidentes par tout le monde, immuables. Je suis plantée sur ta question.

F.H.: Aux Etats-Unis, la nouvelle droite que se dit porteuse de l'intérêt général alors qu'elle est si mortifère pour les femmes, peut compter sur une participation de femmes...

A.D.: C'est ça l'efficacité de l'idéologie de l'intérêt général!

F.H.: Oui, mais ce qui est dramatique c'est que l'idéologie néo-libérale chez nous use avec beaucoup de doigté de l'idéologie keynésienne de l'intérêt général. On demande à des catégories de travailleurs et plus encore de travailleuses de faire des sacrifices pour en sortir, comme ils disent, et au nom de l'intérêt général.

A.D.: Ça prouve bien que tout le monde marche!

F.H.: Mais plus encore quand on regarde les choses, c'est tellement clair. Comment les classes défavorisées et en particulier les femmes, peuvent-elles encore se leurrer. Alors qu'ils nous appauvrissent, nous mutilent, nous jettent dans toutes les nouvelles pauvretés: qu'est-ce qui se passe?

A.D.: Ah ça je ne peux pas te répondre. Mais j'ai envie de te renvoyer à l'article de Petchevsky où elle cite des interventions de femmes dans des congrès constitutifs de ces mouvements de base, c'est terrifiant!

H.P.P.: Quand on dit à la population qu'il faut faire autant de milliards d'économie, elle y croit, quand même. La question était qu'on est tout le temps en lutte contre ça. Qu'est-ce qui peut constituer les femmes en tant que mouvement? On a l'impression qu'il y a une idéologie féminine qui est permanente, avec en même temps des caractéristiques propres à son époque, mais qu'est-ce qui fait que malgré tout ce qu'on sait, il y a des mouvements qui se créent, qui acquièrent un rôle politique important tandis que nous, on est là pleines de bonnes idées et on n'arrive pas à se constituer en mouvement, réellement, de telle sorte qu'on prenne un rôle politique important.

Théorie féministe et politique.

T.C.: Moi je continue à dire que c'est parce qu'on continue à s'allier trop avec les politiques des hommes et à tenter d'en sortir quelque chose. C'est impossible!

A.D.: Mais sur la question de l'avortement est-ce qu'il n'y a pas une réflexion particulière à mener sur le rôle du mouvement sur la politisation? Parce que je te sens négative

H.P.P.: Nous avons eu des manifestations sur l'avortement. Moi personnellement j'ai toujours été tout-à-fait opposée à assimiler tout le mouvement féministe à l'avortement.

A.D.: C'est une lutte politique à un moment donné.

H.P.P.: Je ne veux pas me limiter au problème du contrôle de la fertilité.

A.D.: Sans en faire effectivement un élément constitutif, le noyau, je me demande cependant s'il n'y a pas moyen de réfléchir à partir de ce dossier-là. Tu soulignes l'incapacité du mouvement des femmes à se situer politiquement.

H.P.P.: Ce que j'aime pour mon analyse, c'est chercher dans les autres éléments de l'histoire sociale quels sont les fondements objectifs. Là je ne rencontre pas quelque chose qui me permette d'expliquer ce qui nous arrive à nous ou qui ne nous arrive pas.

A.D.: Et quand tu dis "nous", c'est qui nous? Parce que je pense aux féministes qui sont au sein du groupe écolo allemand. C'est "nous" ou c'est "pas nous" ça? Est-ce que la caractéristique du mouvement féministe, ce n'est pas précisément de ne pas être un mouvement institutionnalisé et centré?

H.P.P.: Mais c'est un mouvement qui nous échappe alors... Si tu es un mouvement féministe au sein d'autre chose...

A.D.: On a fait la distinction de longue date entre organisations féministes et féminines, est-ce que ce n'est pas ça la caractéristique qui donnerait la différence entre le mouvement des femmes, mouvement à mettre éventuellement avec des guillemets, si tu considères que ce n'est pas un mouvement comme les autres mouvements sociaux. Est-ce que ce n'est pas ça?

F.H.: Je pense qu'il y a aussi - c'est un élément, pas une explication - quelque chose qui tient au mouvement féministe, du moins dans la deuxième moitié du 20ème siècle. Il s'est constitué, disons reconstitué surtout autour

de revendications, disons effectives (avortement, corps, partage des tâches etc...) Et les problèmes économiques, sociaux et politiques étaient quelque peu occultés. Les femmes doivent encore découvrir ces enjeux-là. (Dénégations dans la salle).

A.D.: Je ne prétendrai pas l'inverse non plus parce que ça voudrait dire que la prise de conscience économique a déterminé le reste et ça c'est faux, c'est toujours faux. Dans l'histoire du mouvement des femmes les questions économique-sociales ont-elles jamais été primordiales?

H.P.P.: Les femmes féministes, entre les deux guerres, sont absolument explicites sur les questions d'égalité économique et sociale. Mais ce que Françoise veut dire c'est probablement le manque de retentissement, cela n'apparaît pas comme une évidence chez l'ensemble des femmes. Mais moi je ne m'explique pas non plus pourquoi chez les femmes il y aurait une conscience "retardataire" par rapport aux autres, je ne le crois pas non plus. Il doit y avoir autre chose. On peut difficilement dire que l'ensemble des femmes a une conscience retardataire. Comme si on interprétait le développement en termes de retard par rapport à d'autres. On sait que le "sous-développement" c'est une destruction de quelque chose. Et chez les femmes ça doit être pareil.

A.D.: Cette idée qui a été lancée de la "parcellisation" du mouvement.

T.C.: Tout cela a permis l'égoïsme de pas mal de femmes... Des mouvements culturels ont aussi plané par rapport à cette convivialité de bien se sentir, en confort et tout ce que tu veux, qui seraient des éléments de changements de société, où des femmes se sont senties très à l'aise, très heureuses. Elles n'ont pas participé au collectif, tout en étant socialistes ou communistes ou autre. Ce qui fait que le mouvement s'est créé des petits espaces un peu partout.

F.F.: Des femmes pouvaient y trouver aussi un certain profit. Il faut voir aussi ce que les femmes y gagnent. Dans un meilleur partage économique d'une part dans une meilleure économie de l'autre, elles ne savent pas si elles vont y gagner ou y perdre. Les femmes vivent avec des hommes, des hommes qui ont le pouvoir économique, dont elles vivent aussi, dont elles dépendent aussi. Alors il me semble, quand on parle partage, si on me diminue là qu'est-ce qui me reste en réalité. C'est peut-être un peu simpliste. Mais les femmes dans le mouvement écolo, dans le mouvement ouvrier, sont toujours partagées entre le dedans et le dehors, le profit qu'elles tirent de leur situation et aussi de la classe à laquelle elles appartiennent.

Théorie féministe et politique.

ment. Toute cette démarche me semble tellement longue et difficile que pour gagner il faudra, dans un premier temps, qu'elles perdent beaucoup.

H.P.P.: On parlait des mouvements féministes et des mouvements féminins, c'est tout de même assez extraordinaire parce que, dans le monde du travail, il n'y a pas un mouvement syndical qui n'est pas un mouvement syndical. Tandis que nous, nous avons un mouvement féminin qui n'est pas un mouvement féministe. La première chose à faire c'est de "féminiser" les mouvements féminins. Mais comment est-ce même pensable, que tu aies un mouvement qui réunit la catégorie "victimes" et qui ne se constitue pas sur le fait qu'elles sont "victimes". C'est comme si on avait eu un mouvement ouvrier qui se percevait en tant que mouvement d'hommes dans le mouvement ouvrier. C'est énorme...

A.D.: Peut-être que l'image de Mouffe était déplaisante, - encore que moi, elle ne me déplaît pas tellement, - de parler de différents mouvements et de différents antagonismes, c'est peut-être un moyen de refléter cette situation et de dire: est-ce plausible de rêver pour le mouvement des femmes d'être un mouvement avec bâtiment et pignon sur rue. Est-ce que ça a un sens? Je ne crois pas, par rapport à ce que tu dis, ça n'a pas l'air d'avoir une consistance. L'idée de Mouffe c'est de dire "jouons sur la constitution de valeurs communes dans ce magma", et moi j'ajoute, avec des groupes ou des institutions qui gardent leur spécificité, malgré tous les risques que cela comporte.

H.P.P.: Je ne vois pas ça du tout. Je vois bien que les Verts ont trouvé un lieu d'identification, très mythique d'ailleurs, de protection de l'environnement, à partir duquel maintenant sur le plan social ils ont énormément de difficultés à se situer.

A.D.: Ils ont d'ailleurs des tensions en leur sein tout à fait claires. Ils sont eux-mêmes un de ces magmas dont je parlais.

H.P.P.: A partir d'un objectif constitutif qui est l'environnement avec du vert, avec des petites feuilles, avec des oiseaux, ils ont une espèce de "point de ralliement". Mais nous, comme femmes, on ne peut pas en dire autant et se promener, comme ça, en disant: on est des femmes. On ne sait même pas faire 10% de voix sur le thème "femme" alors que nous sommes la moitié de la société! Tandis qu'eux arrivent à se faire des voix sur un point de ralliement comme l'environnement. Là on touche un peu du doigt que c'est tout à fait différent que ce n'est pas un mouvement parmi d'autres. Pour nous, le problème n'est pas "réunir des intérêts communs" et

l'environnement et l'humain et le social et l'hôpital et la maison et les enfants et l'intérieur et l'extérieur...

A.D.: Mais tu me dis "oui" maintenant, il est constitutif de tous les autres, et en même temps il ne peut pas se constituer comme un mouvement...

La salle: c'est tout à fait ça!

A.D.: Il est constitutif des autres parce qu'on retrouve sa détermination dans d'autres, mais il n'est pas centralisé. Mais est-ce que l'émergence de groupes comme les "grüne" et d'autres n'est pas le signe que certains modes de politisation évoluent vers ces groupes un peu cassés par rapport aux groupements politiques qu'on a connus?

H.P.P. Je peux très bien imaginer que des femmes aussi se constituent sur une "perte" comme la perte de l'environnement pour les Ecolos. Elles pourraient considérer qu'elles se constituent sur la "perte du sentiment", sur la "perte de l'humain", sur la "perte du non-fonctionnel". Mais chez eux ça oeuvre et ça marche et chez nous ça ne marche pas. Même si c'était parallèle et ce n'est pas parallèle. Le thème de la perte est à creuser aussi. Une autre explication a été faite du mouvement féministe dans la bande de Touraine avec Antoinette Fouque, une autre hypothèse pas plus plaisante d'ailleurs. Ils disent que le mouvement féministe nous permet de rattraper le "retard" par rapport au fonctionnement économique actuel, d'être plus fonctionnelles.

A.D.: C'est très économiste comme vision.

H.P.P.: Il y a beaucoup d'hommes qui pensent cela.

A.D.: Lorsqu'on a fait toute la discussion avec Béren-gère, la première fois, on a revu tous les dispositifs théoriques qu'on allait plus au moins utiliser. Je me souviens qu'on avait eu une assez intéressante discussion qui se résumait en une phrase. Nous étions allées chercher dans la théorie marxiste les éléments de réflexion pour ne pas tomber dans l'économisme. Il y a eu tellement de débats sur les déviations économistes qui considèrent tous les sujets comme soit déterminés par les grands mouvements économiques soit forcément déterminés par la position d'appartenance de classe et qui sont ça avant d'être autre chose. Ça c'est les deux grandes maladies du marxisme et qu'on retrouve encore très tardivement. L'économisme a été battu en brèche par de nombreux auteurs mais le réductionnisme de classe, donc la considération du sujet comme un sujet de classe avant toute chose, c'est aussi quelque chose qui reste largement pratiqué. Et en fait c'est par ça qu'on avait commencé. On

va essayer de se saisir de ces instruments-là pour essayer d'avancer.

T.C.: Vous n'avez pas accepté dans vos analyses que les femmes pourraient se constituer en tant que classe? Donc comme étant une entité qui rencontre les mêmes avatars peu importe où elle se trouve, plus capitaliste, ou plus au moins bourgeoise, ou plus ou moins ouvrière. Ça ne s'est pas beaucoup fait. Ça a été fortement renié par pas mal de mouvements de femmes et de féministes. Et peu de féministes acceptent le fait que certaines féministes comme Atkinson pensent que les femmes sont en fait, une classe. Ce que des théoriciens comme Marx et pour cause n'ont pas pu imaginer puisqu'il y avait à ce moment là les bourgeois et les paysans.

A.D.: Ce n'est peut-être que le début de l'analyse. On a peut-être fait des transpositions rapides. A la première séance certaines étaient un peu inquiètes: "Vous vous amenez avec votre dispositif théorique, est-ce que ce n'est pas de l'importation pure et simple?" Et on avait pris nos précautions en disant: nous, on arrive avec un dispositif pour utiliser le concept d'hégémonie parce que c'est un concept qui a résisté à l'épreuve des explications mécanistes. C'était précisément le rôle de Bérengère d'essayer de montrer, par rapport à des analyses féministes, le bout de chemin qu'il y avait moyen de faire avec ce concept. On avait pris nos précautions, pour ne pas faire de l'importation. Vous retenez la suggestion de continuer la discussion?

La salle: oui!





6 CC FL - new

L'AVORTEMENT, UNE AFFAIRE D'ETAT.

Béregère Marquès-Pereira nous a parlé de l'avortement au début de 1986, dans le cycle: "Femmes et Etat". Pour réactualiser ce problème, qui est au centre de sa recherche (1), nous avons préféré la rencontrer plutôt que de transcrire son exposé.

Chronique: Par rapport à l'avortement quel est l'événement le plus important à l'heure actuelle?

Béregère Marquès-Pereira: C'est sûrement le revirement de l'attitude du CVP qui fait de l'avortement une affaire de Gouvernement alors que jusqu'en 1986 ce parti renvoyait ce problème au Parlement. En fait si, jusqu'en 86 le CVP a voulu que la question de l'avortement soit débattue au Parlement c'est que cela lui permettait de ne pas déposer un projet de loi, ce qui favorisait automatiquement un processus de non-décision puisqu'en Belgique les projets de loi ont priorité de fait sur les propositions de loi. Il faut bien savoir que depuis

(1) Voir son article: "Une approche de la non-décision politique: le cas de l'avortement en Belgique". Revue Internationale de Sciences Politiques, Vol. 8, N°4, octobre 1987. Disponible au Centre de Documentation de l'Université des Femmes.

l'affaire Peers l'avortement est un problème qui risque toujours de mettre en péril les coalitions gouvernementales ou les sociaux-chrétiens, farouchement opposés à l'avortement, participent systématiquement à toutes les coalitions gouvernementales. Donc, laisser l'initiative au Parlement permettrait de laisser la question de l'avortement en dehors des compromis gouvernementaux qui sont passés lors de la formation des coalitions.

En d'autres termes, si on veut un peu conceptualiser ou théoriser ce problème, on peut dire que, jusqu'en 86, il y a un intérêt public qui se greffe sur le problème de l'avortement.

Chronique: Serait-ce la proposition de loi Herman-Michielsen-Lallemand qui a provoqué le changement d'attitude du CVP?

B. M.-P.: La proposition de loi Herman-Michielsen-Lallemand est une proposition de compromis entre socialistes et libéraux, c'est un événement sans précédent. Bien sûr, auparavant déjà il y a eu des propositions pluralistes qui rassemblaient libéraux et socialistes. La première proposition de loi en la matière a été la proposition Callewaert en 71, mais on avait alors affaire à des libéraux libre-penseurs. Ainsi, madame Herman-Michielsen a donné pendant des années, en matière éthique, des gages à la famille chrétienne. Elle a été l'auteure d'une proposition de loi qui favorisait un compromis favorable à la position des sociaux-chrétiens tandis que les socialistes devenaient le symbole de la défense de la dépenalisation de l'avortement, notamment par les prises de position de Roger Lallemand lors des procès d'avortements.

Depuis 86, avec la nouvelle proposition de loi Herman-Michielsen-Lallemand, proposition de compromis cette fois entre libéraux et socialistes, il y a un changement au plan symbolico-politique qui marque un saut qualitatif. De plus, quand on examine les discussions en commission du Sénat on se rend compte que dans le rapport de force, la famille chrétienne risque d'être très nettement minorisée.

Chronique: Donc, si je comprends bien, le CVP considère qu'aujourd'hui la proposition de loi Herman-Michielsen-Lallemand risque de passer au Parlement et il réagit en faisant de l'avortement une affaire de gouvernement, de chute de gouvernement?

B. M.-P.: Oui, le CVP dit quasi clairement qu'il préfère mettre le Gouvernement en péril que de voir la proposition de loi Herman-Michielsen-Lallemand votée. Cela montre à quel point il est opposé à une solution du

problème. Mais en outre, et ceci est très important, il y a du côté de la famille sociale-chrétienne des ouvertures au dialogue. On peut penser à Jean-Louis Thys, au docteur Pierre Fa-lise, mais il faut mettre en avant les femmes sociales-chrétiennes flamandes, les femmes de Vrouwen en Maatschappij qui ont été jusqu'à qualifier l'attitude de l'appareil social-chrétien de terroriste!

Cette position a été suivie par Vie Féminine et par les femmes sociales-chrétiennes bruxelloises. Face à cette ouverture, le CVP et des gens du PSC ont marqué leur refus de tout dialogue; ainsi au Congrès d'Ostende de 86, le CVP a affirmé que ses parlementaires feront tout pour que la proposition de loi Herman-Michielsen-Lallemand ne soit pas votée et ce tout s'est concrétisé quelques mois après en disant que dorénavant l'avortement sera une affaire de gouvernement.

Chronique: Alors, l'avortement, une affaire politique?

B. M.-P.: La politisation de l'avortement est apparue clairement en Belgique au moment de l'affaire Peers. Elle est le fruit d'un processus où les initiatives des féministes et celles des laïcs ont été importantes. On peut affirmer que dans tous les pays d'Europe occidentale et aux Etats-Unis ce sont les mouvements féministes qui ont déplacé le problème de l'avortement des sphères du privé, du personnel, du tabou, de l'intime, à l'agenda public et, par la suite, à l'agenda gouvernemental, donc à une question à débattre politiquement ou, au minimum, publiquement.

Chronique: Donc, l'avortement, une affaire d'Etat?

B. M.-P.: Oui, dans le sens où il est défini par référence à un intérêt public qui ne devrait pas mettre en péril les coalitions gouvernementales. Mais aussi, et ceci est plus subtil, l'avortement met en cause des images de l'intérêt général qui tout en étant contradictoires produisent néanmoins un sens commun. Je m'explique: les sociaux-chrétiens reconduisent une idée traditionaliste et conservatrice de l'intérêt général qui tient à la sécurité des personnes et des familles tandis que du côté des laïcs et des féministes l'idée de l'intérêt général tient d'une part à la sauvegarde de la santé publique et d'autre part au droit des femmes de décider par elles-mêmes. Et ces deux figures contradictoires de l'intérêt général ont quand même produit un sens commun, celui de considérer la contraception comme la norme positive et l'avortement comme un échec. Echec de la femme à ne pouvoir accéder à une conduite rationnelle, échec de la société à ne pouvoir régler le problème de la parenté responsable. Donc les intérêts contradictoires qui s'opposent peuvent

produire un sens commun en l'occurrence ici une autre appréhension du comportement vis-à-vis de la sexualité.

Chronique: Donc, maintenant le CVP décide qu'il fera tomber le Gouvernement alors que, jusqu'en 86, il a conduit sa politique par rapport à ce problème en décidant de ne pas décider, en isolant ce problème du lieu où les décisions se prennent.

B. M.-P.: C'est ça. Et si on dépasse le problème de l'avortement comme tel, on se rend compte que le pouvoir politique, où que ce soit mais en Belgique en particulier, ne se définit pas seulement par la décision mais aussi par la non-décision. La non-décision, en fait, s'ancre dans les stratégies des partis politiques.

Du côté des sociaux-chrétiens on peut dégager trois stratégies: d'abord, s'abstenir de déposer une proposition de loi, deuxièmement, retarder autant que faire se peut la solution du problème notamment en globalisant l'avortement aux autres problèmes connexes tels que la contraception, la filiation ou l'adoption, troisièmement en mettant l'accent sur le problème moral de l'avortement plutôt que sur le problème social. Evidemment les stratégies des sociaux-chrétiens ont été efficaces dans la mesure où ils occupent une position centrale dans les coalitions mais aussi parce qu'elles relaient, au niveau culturel, les positions de l'Eglise. Or la Belgique, surtout la Flandre, est un pays très catholique, pas nécessairement en terme de pratique, mais en terme d'organisation sociale.

Du côté des libéraux et des socialistes il y a une certaine convergence en ce sens que dans aucune de ces deux familles politiques l'avortement n'a été un combat de parti. Ce qui ne signifie pas que leurs stratégies ont été les mêmes. L'ouverture des partis libéraux, depuis 61, aux sociaux-chrétiens a conduit les libéraux à prôner des solutions de compromis avec la famille chrétienne. Ainsi, pendant des années, mais surtout depuis le moment où la trêve judiciaire a été rompue (78), les libéraux ont fait des propositions qui tendaient à légaliser le statu quo actuel de la jurisprudence qui permet l'avortement quand la vie de la mère est en danger.

Chronique: Pour les libéraux, c'est une position assez significative de recul par rapport à une pensée libérale et laïque?

B. M.-P.: D'autant plus qu'ils accentuent cette attitude lorsque la trêve judiciaire est rompue, alors que la trêve, entre 74 et 78, a permis le développement d'une pratique médicale qui a fait largement chuter le nombre des avortements clandestins.

Face à cette stratégie libérale, les socialistes vont radicaliser leur position. Jusqu'en 78, ils avaient une attitude de dépenalisation partielle, à partir de 78, ils optent pour la dépenalisation totale. Mais la radicalisation de la position des socialistes tient d'abord et essentiellement à la pression des femmes, d'une minorité de femmes dans le parti, minorité en relation avec le mouvement féministe et les centres extra-hospitaliers.

Chronique: On peut donc dire que les socialistes, pas assez puissants pour imposer leur position, participaient aussi au processus de la non-décision dans la mesure où ils ne voulaient pas d'une mauvaise décision.

B. M.-P.: Ce qui montre bien, si on veut généraliser, que la décision, comme on la définit habituellement en sciences politiques, n'est pas toujours la solution à un problème. Donc, on ne peut pas dire: la décision, c'est le changement, la non-décision, c'est l'immobilisme. Non, en matière d'avortement la non-décision a représenté pendant un certain temps le changement social.

Chronique: Changement social parce que les avortements se pratiquent dans de bonnes conditions dans les centres extra-hospitaliers et même dans une certaine quiétude tant que dure la trêve judiciaire. A partir de 78 il y a rupture de la trêve, donc reprise des poursuites.

B. M.-P.: Et en 81 un saut de plus est franchi avec la fixation des procès qui vont donner lieu à des condamnations, condamnations sans doute avec sursis car le pouvoir judiciaire, qui n'a guère envie d'avoir une nouvelle affaire Peers sur les bras, modère plus ou moins son attitude.

Chronique: Ce qui n'est pas le cas des médecins inculpés qui, eux, ne la modèrent pas du tout.

B. M.-P.: En effet, puisque les médecins inculpés mettent en cause leurs juges dans l'enceinte judiciaire même en disant, tout en étant condamnés: "nous continuerons à pratiquer des avortements". Et ça, c'est nouveau et très important puisque l'image de la neutralité d'un appareil de l'Etat, le judiciaire, est bafouée par les médecins qui refusent d'arrêter la pratique des avortements alors que c'est pour avortement qu'ils ont été condamnés. Ainsi verra-t-on apparaître dans la proposition de loi Herman-Michielsen-Lallemand un nouvel intérêt général qui est la sauvegarde de l'Etat de droit. En effet, quand on examine cette proposition de loi, l'intérêt général est bien sûr la

santé publique, mais ce n'est pas elle qui est mise en avant prioritairement, c'est la sauvegarde de l'Etat de droit.

Chronique: Et c'est ce même argument, la sauvegarde de l'Etat de droit, qui a été mis en avant par les tribunaux, donc par la Justice, au moment de la rupture judiciaire?

B. M.-P.: Oui, en affirmant que pour faire respecter l'Etat de droit ils étaient dans l'obligation de faire respecter la loi. Mais comme les médecins mettent en cause la loi, l'enjeu législatif sera de sortir le conflit éthique de l'enceinte judiciaire puisque ce lieu, qui devrait être neutre, n'apparaît plus comme neutre. Aujourd'hui il n'y a plus qu'une solution, c'est d'obtenir un consensus politique le plus large possible qui sera, évidemment, une solution de compromis. Politiquement, il n'est pas possible qu'il en soit autrement. Ainsi, les libéraux vont accepter de reconnaître l'autonomie de la femme, c'est le pas qu'ils feront et les socialistes vont accepter, eux, de limiter la période pendant laquelle on peut faire un avortement, ce qui, en principe, ne change rien à la pratique de l'avortement. Ce serait donc un bon compromis au regard de la pratique, mais pas nécessairement au regard des principes.

**Interview recueillie
par Fanny Filosof.**

AVORTEMENT EN IRLANDE: LE RESEAU D'AIDE ET D'INFORMATION EST MENACE.

On a souvent comparé les situations irlandaise et belge en matière d'avortement. En effet, dans ces deux pays l'avortement tombe sous le coup d'une loi archaïque (1861 en Irlande, 1867 en Belgique). Si l'on a, comme en Belgique, changé la loi irlandaise pour permettre la contraception et l'information sur la contraception, l'Irlande a vu se resserrer les possibilités d'information sur l'avortement par un amendement à la Constitution suite à un référendum de 1983 garantissant le droit à la vie du fœtus. C'est sur base de cet amendement que la Haute Cour de Justice a fait procéder en janvier 1987 à la fermeture de l'"Open Line Counselling", centre d'information et de guidance non directif sur la grossesse, en réalité un réseau d'aide aux femmes désireuses d'obtenir un avortement.

Le Centre a interjeté appel devant la Cour Suprême et l'on s'attend à ce que l'affaire soit portée devant les Cours Européennes de Justice et des Droits de l'Homme.

Ruth Riddick, directrice de l'Open Line Counselling, invitée à l'Association rue Blanche en décembre dernier, a rappelé qu'à la différence de la Belgique, il n'existe pas en Irlande de centres permettant aux femmes d'avorter dans de bonnes conditions. Il y a bien des avortements clandestins, des avortements pratiqués par des médecins véreux mais la grande majorité des femmes se fait avorter en Grande-Bretagne.

Entre 1979 et 1985, on a recensé 35.000 Irlandaises ayant subi un avortement en Grande-Bretagne. Ces chiffres officiels sont en dessous de la réalité et rappelons que la population d'Irlande est de 3 millions d'habitants. Il n'y a donc pas de pratique alternative de l'avortement en Irlande, fait que Ruth Riddick expliquait par la situation coloniale de son pays: les femmes irlandaises attendraient toujours la solution de la Grande-Bretagne. Malgré la fermeture officielle de l'Open Line Counselling, un réseau de volontaires assure une permanence téléphonique et continue à fournir aux femmes désireuses d'avorter des informations sur les centres en Grande-Bretagne.

*Adresse: Open Line Counselling,
13, Malborough Road
Donnybrook Dublin 4
Tél: 680043.*

UNE NOUVELLE FAÇON D'AVORTER:

LA PILULE

6 Cc Sitt - new

Cette pilule pour avorter, connue sous le nom de RU 486, a été mise au point en 1982 par les Laboratoires français Roussel-Uclaf et résulte des recherches effectuées à l'hôpital de Bicêtre (banlieue parisienne) par le Professeur Etienne-Emile Baulieu et son équipe. Pour les Américains, c'est la "French pill". Elle a déjà fait couler beaucoup d'encre et pourtant elle n'est pas encore disponible et ne le sera pas avant plusieurs mois, semble-t-il, car la France vient de refuser l'autorisation de mise sur le marché sollicitée par le Laboratoire en exigeant un dossier plus complet.

1987 un Avis favorable, quoique assez restrictif.

Le Comité National préconisait d'autoriser la commercialisation du RU 486 mais d'en limiter très sévèrement l'emploi. Pour lui, il devait rester très clair que cette pilule provoque un "avortement" et pas un simple retour des règles, donc que la législation française actuelle sur l'avortement devait être respectée. Cela impliquait que le RU 486 ne devait être prescrit qu'après un entretien préalable avec un psychologue ou un conseiller familial, qu'après l'écoulement d'un délai de réflexion d'une semaine et, surtout, que l'avortement devait intervenir dans la limite des dix semaines de grossesse prévues par la loi Veil (soit 41 jours de retard de règles au maximum précise-t-on). Enfin le Comité insistait sur l'importance de n'autoriser la prescription et l'emploi du RU 486 que dans des centres hautement spécialisés (en clair seuls les hôpitaux en auraient disposé). Le Comité précisait encore que "... l'usage d'un tel produit ... ne doit pas pour autant entraîner une augmentation du nombre des IVG".

LES FAITS.

1) Le produit.

Le RU 486, de son nom scientifique la mifepristone, est une molécule qui s'oppose aux effets de la progestérone, une hormone indispensable au déroulement normal d'une grossesse. C'est un contraceptif, dont l'utilisation se conçoit dans les cas de grossesse avérée. La pilule du lendemain, par contre, est préventive: ce n'est en fait qu'une administration massive d'œstrogènes (pilules contraceptives prises à hautes doses dans un court délai à la suite d'un rapport sexuel imprévu).

Le RU 486 utilisé seul, en une seule dose de 600 mg, provoquait l'avortement d'une grossesse précoce dans 90% des cas (en cas d'échec, il fallait donc procéder quand même à un avortement chirurgical). Ce taux n'était pas jugé suffisant pour commercialiser le produit, mais en associant le RU 486 à des prostaglandines, l'équipe du Professeur Leroy assure être parvenue à un taux d'efficacité maximum, soit 100%. Les Laboratoires Roussel-Uclaf eux-

mêmes restent un peu plus réservés et n'osent garantir l'efficacité absolue de leur nouvelle pilule associée, que l'on appelle toujours RU 486 pour simplifier.

Les études préliminaires ont porté sur des interruptions de grossesse au 49ème jour de retard de règles maximum. Aucune complication grave n'a été constatée, en particulier pas d'insuffisance surrénale. Mais le RU 486 a évidemment des effets secondaires. En particulier, il provoque parfois des saignements longs et importants, ce qui implique que son administration soit faite sous stricte surveillance médicale. D'autres effets sont plus classiques et considérés comme bénins (fatigue, vomissements, douleurs abdominales).

2) Commercialisation.

La mise sur le marché qu'on attendait en France pour le 15 janvier vient donc d'être repoussée de plusieurs mois. Pourtant, le Comité National d'Ethique avait rendu en décembre

L'autorisation de mise sur le marché en France semble conditionner la commercialisation du RU 486 dans les autres pays également. Pourtant l'intérêt marqué est très grand.

La Chine en particulier a tout de suite vu dans ce médicament un excellent moyen de contrôler sa démographie: elle a même contribué dès le début à la recherche en menant

des essais cliniques dans plusieurs villes.

L'Organisation Mondiale de la Santé y voit, elle, le moyen de lutter contre les avortements clandestins, du moins dans les pays dotés d'une infra-structure suffisante pour assurer la surveillance médicale des patientes. Elle estime en effet que chaque année deux cent mille femmes meurent du fait de complications survenues au cours d'un avortement illégal. Mais illégal seulement sans doute parce que pratiqué par des personnes non autorisées, car si l'avortement est interdit par la loi, il

ne devrait pas l'être moins s'il est réalisé par pilule. Il est probable en effet que les pays, tels la Belgique, qui n'autorisent pas l'avortement interdiront l'introduction d'un tel médicament sur leur marché.

En Occident, certains pays (Allemagne) paraissent moins intéressés que d'autres (Etats-Unis, Hollande, pays scandinaves) à une mise sur le marché rapide. Serait-ce parce que certains laboratoires pharmaceutiques craignent une forte diminution de la consommation des pilules et des stérilets? L'utilisation croissante des préservatifs, liée au Sida, va déjà dans le même sens...

son utilisation comporte trop d'inconnues?

Sont-elles financières? Le lobby des marchands de pilules et de stérilets fonctionne bien?

Ou sont-elles surtout psychologiques? Nos sociétés ne pourraient supporter l'idée d'un avortement sans traumatisme pour les femmes?

Ce que l'on craint de toute façon en autorisant la commercialisation du RU 486, c'est que l'avortement devienne si facile qu'il passe inaperçu et ne puisse plus être contrôlé: les réticences exprimées par le Comité National d'Ethique en France le montrent bien.

L'ENJEU.

Il est bien évident que l'absorption d'une pilule est beaucoup moins traumatisante qu'une intervention chirurgicale, même bénigne comme l'aspiration utérine, et risque de banaliser tout à fait l'avortement, de permettre d'oublier même que c'est de cela qu'il s'agit. Les associations anti-avortement l'ont bien compris et certains, aux Etats-Unis, ne parlent pas de la "French pill" mais de la "death pill" (pilule de la mort).

Pour Newsweek, il pourrait s'agir du "plus important événement en matière de planning familial depuis la pilule contraceptive et le stérilet"; et pour le New England Journal of Medicine, ce médicament constitue "une avancée majeure aux implications médicales et sociales également importantes".

Les femmes seraient dotées en effet d'un nouveau moyen de contrôle de leur reproduction, un moyen non traumatisant ni psychologiquement ni physiquement dans la plupart des cas, un moyen très discret, très secret. Vont-elles le préférer - s'il est facile à obtenir - à l'astreignante contraception par pilule ou par stérilet, dont beaucoup se lassent à la longue? Médicalement parlant, personne ne le souhaite, et surtout personne ne préconise que les femmes absorbent systématiquement une pilule de RU 486 à chaque cycle menstruel à titre de précaution. En effet, ce qui n'est pas du tout déterminé à l'heure actuelle, c'est l'influence que pourrait avoir l'absorption régulière de RU 486 sur les enfants à venir d'une femme.

Mais ce que l'on peut craindre à l'inverse, et pour d'autres catégories de femmes sans doute, c'est que des avortements puissent avoir lieu sans le consentement des femmes, à leur insu et hors de leur contrôle. Le médecin qui diagnostique une grossesse jugée, par lui ou par sa société, indésirable a tout loisir d'affirmer qu'il n'y a pas de grossesse et effectivement il n'y en a plus si la femme avale la pilule. On pense à une telle utilisation dans tous les pays qui veulent limiter leurs naissances mais aussi dans les pays industrialisés, pour certaines catégories de population: pauvres trop prolifiques, drogués, malades mentaux...

Une fois de plus voici l'humanité confrontée à un problème qui touche à sa reproduction et à nouveau fusent les mêmes interrogations sur la liberté individuelle - celle du corps des femmes surtout -, l'éthique, la médicalisation, le contrôle social... C'est un élément nouveau à intégrer dans la réflexion sur le sujet.

LES INTERROGATIONS.

Geneviève Simon.

On se demande tout de même un peu pourquoi l'introduction sur le marché du RU 486 paraît si difficile. Où

sont les raisons fondamentales? Sont-elles médicales? Le médicament n'est pas suffisamment fiable, ou

Réf.: Articles de Frank Nouchi dans le Monde du 21/1/87 et du 17/12/87.



Photo: Mimi Brocas

Dominique Serron, metteure en scène.

7A4 Fil-riel

Dominique Serron est la metteuse en scène de l'Infini Théâtre. Son dernier spectacle, Alice, a fait un tabac au Botanique.

C'est grâce à Mireille Vanden Bosch qui est une collègue de boulot et une copine de stage que j'ai rencontré Dominique Serron.

Mireille est jeune, enthousiaste, et elle "bouge" comme elle dit des gens qui font de la danse. Elle "voyage" aussi.

Le bonheur, chez Mireille, est explosif. C'est donc avec des gestes de lumière qu'elle m'annonce un jour qu'elle fait un stage "fooormidable" avec Dominique Serron et elle m'invite à la finale.

Je regarde les élèves, je regarde Dominique qui regarde ses élèves. Elle les aime, c'est sûr, donc elle en demande le meilleur.

Dominique Serron a Alice dans la tête. Certaines du stage seront des Alice. Un long travail, me dit Mireille, et toujours aussi

fooormidable. Des répétitions nombreuses, le soir, le week-end, après le boulot ou après les cours. Les Alice en veulent.

Dès la première, c'est la gloire. Les spectateurs adorent Alice dans sa mise en scène, raffolent des Alice comédiennes.

Les Alice, elles remuent tout le temps, au dehors, elles grimacent, se métamorphosent en naines, en géantes, en soldats, reine, chapelier, lapin et tortue grâce à une mise en forme des corps géniales. En dedans, elles évoluent de la petite fille à l'adolescente, de celle qui subit à celle qui prend des distances. Mireille affirme: ce travail intérieur, nous l'avons réellement vécu comme une évolution personnelle.

Ah, ça, de la belle ouvrage.

Aussi, j'ai voulu rencontrer Dominique Serron pour Chronique. C'était le soir de la dernière, le soir de la fête des Alice.

Chronique: Comment choisit-on de devenir metteuse en scène?

Dominique Serron: On ne choisit pas de devenir metteuse en scène, on est metteuse en scène dans son berceau et un jour on se rend compte qu'on doit pratiquer. Moi, je me suis orientée vers le théâtre dès l'âge de 13 ans. J'ai d'abord pratiqué comme comédienne. Pendant toute mon adolescence j'ai joué, soit en amateur, soit en professionnelle puis, vers 18/20 ans je me suis rendu compte que c'était surtout par mon oeil critique, mon sens de l'espace, du rythme que je m'exprimais le mieux dans la création. Je suis un transformateur, une espèce d'intermédiaire entre une énergie, une pensée, un désir d'expression et une production. Et puis, le matériau humain, ça me passionne comme me passionne aussi tout ce travail humain, celui de communiquer quelque chose aux gens qui le recommuniquent aux autres gens qui sont le public. Il pourrait encore m'arriver de jouer si une occasion vraiment intéressante se présentait, mais ça ne m'intéresse plus vraiment. C'est l'écriture, la création, la réalisation de spectacles, la chorégraphie, le travail sur le corps, sur la voix, sur l'individu qui me passionne. Faire travailler quelqu'un jusqu'au moment où il se dépasse et où il s'étonne lui-même parce qu'il est au-delà de ce qu'il aurait pensé de lui, c'est passionnant.

Chronique: Tu as commencé ta vie au théâtre très tôt. As-tu rencontré des difficultés, des encouragements, des obstacles, en tant que femme?

D.S.: Surtout par rapport à ma jeunesse. Pourtant au début, pendant mon adolescence, je n'ai pas eu de difficultés à l'académie, on me poussait, on m'a donné beaucoup de points, des résultats,.... trop, presque trop. Après, ça n'a plus été aussi facile. D'abord j'ai été refusée à l'INSAS, ce qui a été un premier échec. Après mes 98% flamboyants à l'académie, cela a été très dur pour moi d'être refusée à l'INSAS. Et puis au Conservatoire, j'ai tout de suite été parmi les mauvais. Au premier examen du Conservatoire, j'avais 52, j'étais vraiment celle en qui on ne croyait pas du tout. J'avais une manière de pratiquer le théâtre qui était différente, on ne parlait pas le même langage. Quand j'ai commencé à mettre en scène j'ai eu des problèmes par rapport à l'autorité. C'est vrai qu'il faut avoir beaucoup de poigne pour être metteuse en scène et étant jeune, j'étais dépourvue de moyens. J'étais tyrannique, je criais, hurlais, m'abimais la voix, me secouais dans tous les sens pour essayer de m'imposer et quand je dirigeais avec des hommes, ce n'était pas toujours évident. Mais finalement c'est surtout par rapport à la profession, aux gens de l'extérieur que je rencontre le plus de difficultés. Ainsi quand je vais à des manifestations, je suis obligée de me mettre en dame. Si

je ne me mets pas en dame, ça ne marche pas. Je ne peux pas rester en jogging, en baskets comme je suis tous les jours quand je travaille, je dois être "là" quoi. Mais en gros, j'ai eu de très bons rapports dans le travail, c'est à dire que les metteurs en scène que j'ai assistés: Philippe Van Kessel, Pierre Laroche, sont des personnes avec qui je m'entends bien.

Enfin, il faut avouer qu'au niveau professionnel, ce n'est pas facile d'être reconnue quand on fait un travail à plusieurs composantes: mouvement, texte, théâtre gestuel. Les gens ont besoin de classer l'expression dans des catégories et comme il y a peu de troupes qui font ce type de spectacles en Belgique, c'est difficile de l'imposer. Mais je crois que maintenant, avec Alice, il y a vraiment quelque chose qui s'est passé.

Chronique: Pour Alice, es-tu partie d'un scénario que tu as écrit toi-même?

D.S.: Je vais, en quelques mots, raconter la genèse d'Alice. Ça a d'abord été un long travail de dramaturgie. Pour passer du texte de Lewis Carroll à l'adaptation théâtrale j'ai été aidée par un conseiller dramaturgique, Eric Clemens, un philosophe spécialiste en philosophie du langage. Il m'a aidée à rester fidèle aux traces et options du texte original qu'il fallait non seulement étudier en traduction comparée, pour retourner encore au texte original, mais encore comprendre et transposer pour le théâtre.

Après, j'ai commencé le travail d'improvisation avec les comédiennes. Nous avons travaillé sur le thème du jeu, du jeu de l'enfant qui joue. Pendant qu'elles travaillaient, les traits de caractères des comédiennes sortaient, que je notais. Je travaillais à la fois en collectivité, c'était très riche, et en solitaire. C'était sans cesse un transfert entre les comédiennes, l'équipe, le collectif, la troupe face à l'expression théâtrale et moi, toute seule dans mon coin qui travaillais sur le texte, sur les notes prises aux répétitions. Je fais un travail d'écriture qui est constant. J'écris sans cesse des résumés. J'ai parfois l'impression d'être un bénédictin, de faire de l'artisanat, de gratter dans les coins, de travailler sur du sable, sur des choses très ténues, avec cette impression de ne pas avancer, que tout prend du temps, des heures et des heures. Puis je me suis risquée à la première ébauche d'écriture. Je me suis isolée quinze jours, j'ai écrit, je suis revenue avec un texte qu'on a testé théâtralement pour voir s'il fonctionnait mais toujours en continuant les improvisations. Quand ces tests se sont révélés positifs, que j'ai senti vers où il fallait aller, je suis retournée écrire dans mon coin, je suis revenue avec la suite des textes et puis on a commencé les mises en espace et la construction du spectacle.

Chronique: Combien de temps pour préparer Alice?

D.S.: Un an.

Chronique: Comme tu le vois sur la couverture de notre dernière revue que je t'offre, Chronique est une revue féministe. Toi, D.S., es-tu féministe?

D.S.: Non, parce que... Je vais citer un exemple: quand j'ai monté les Précieuses Ridicules de Molière, j'ai fait un travail très féministe. Pour moi, les femmes du 17^{ème} étaient tombées dans la préciosité parce qu'elles n'avaient pas d'autre choix, c'était une espèce de piège que la société leur tendait. Mais actuellement je vis tellement bien ma vie de femme que je ne sens pas le besoin de revendiquer des choses. Dans ma vie privée j'ai la chance de vivre avec quelqu'un qui accepte la manière dont je vis. Je suis occupée, et pratiquement, vraiment, j'ai la sensation d'assumer. J'en ai souffert, quand j'avais 18/20 ans. Là, j'ai eu quelques problèmes par rapport aux hommes que je devais diriger, mais maintenant ce n'est plus du tout un problème. Le féminisme, pour moi en tout cas, a quelque chose de revendicateur et je n'ai pas l'impression de devoir revendiquer quelque chose.

Chronique: C'est une réponse très individualiste...

D.S.: Oui, c'est ça. Mais quand on voit le spectacle, c'est un spectacle d'éloges sur la femme.

Chronique: Alors, Lewis Carroll, féministe?

D.S.: Lewis Carroll est un individu qui a un problème d'identité. C'est un individu qui a une identité partagée, une sexualité absente et il adore les petites filles. Pourquoi adore-t-il les petites filles? Parce qu'il désire ce qu'elles désirent. Le désir des petites filles, c'est de devenir grandes, de devenir quelqu'un et je crois qu'il avait le même problème de quête d'identité que les enfants peuvent avoir. Pourquoi aimait-il tant, comme il l'a dit lui-même, les petites filles et pas les petits garçons? Ça... Il n'y a jamais rien eu de louche, de pervers entre lui et les enfants sinon ces photographies qu'il faisait, mais c'était tout à fait platonique, il les contemplait. Maintenant, si Lewis Carroll était féministe? Je crois que pour parler si bien de la petite fille en devenir de femme, il faut avoir bien compris ce qui se passe dans le corps, dans la tête, d'une enfant. Je crois qu'il avait un tel amour, une telle passion pour Alice, qu'il s'identifiait, qu'il était en miroir face à elle. Je pense qu'il est vraiment entré dans la problématique de la petite fille et que grâce à ça il nous tient des propos qui peuvent être éventuellement féministe, surtout si on considère qu'ils ont été écrits en pleine période victorienne.

Chronique: Dans votre spectacle aussi la trajectoire des Alice est révélatrice d'un itinéraire féminin. Réel? fantasmé? par un homme? par une femme? Peut-être n'est-il pas indifférent que ce soit une femme qui ait monté Alice et des femmes qui aient joué tous les personnages?

D.S.: En tout cas, ce qu'il y a de merveilleux, c'est que le groupe entier, au cours de notre travail d'initiation vers le théâtre, vers la pratique professionnelle, a vécu ce trajet. Je n'ai pas de meilleure réponse que de dire que notre prochain spectacle aura pour thème l'amour. C'est bien la preuve que l'adolescence est passée et que maintenant on va pouvoir parler de désir. Notre spectacle précédent était basé sur le thème de la folie, de la folie on est passé à Lewis Carroll, ce qui était un trajet vraiment intéressant et maintenant on va vers le thème de l'amour. Donc, effectivement Alice sert de transition, c'est l'initiation à l'initiation, ce qui est merveilleusement carrollien.

Chronique: Il y a huit Alice sur le plateau, la vraie et sept autres. Toutes semblables au début du spectacle, puis, au fur et à mesure des événements, elles enlèvent des couches et se différencient, se démarquent.

D.S.: Pour moi il est important de resigaler l'existence des autres, suite à l'aboutissement d'Alice. Elle, Alice, a fait tout le trajet, je peux montrer que les autres aussi ont été enrichies par ce qu'elles ont vécu, qu'elles se sont aussi trouvées grâce au trajet d'Alice. Ce n'est pas toutes pour trouver Alice, c'est toutes pour se trouver toutes. Donc, j'ai voulu créer cet épilogue qui pour moi est le noyau: elles se sont effeuillées, et il reste le coeur, le centre. La chorégraphie est marquée par des gestes qui ont successivement marqué des étapes du trajet d'Alice. Ce sont des gestes qu'elle a faits quand elle était dedans et qu'elle fait maintenant en étant dehors et sans plus du tout y mettre d'émotion, ils sont vidés de leur sens et en plus cet exercice de manipulation montre que là où elle était contorsions, elle maîtrise, qu'elle déjoue la torsion et elle devient un manipulateur. C'est quelqu'un qui est en mouvement et qui peut saisir les éléments, déjouer les jeux de mots, attraper une situation. Alice devient adulte.

Chronique: Ce que tu montes dans le spectacle, ce que tu dis maintenant, c'est que cette délivrance individuelle profite aux autres. Mais c'est très féministe ça. Le féminisme, c'est rechercher à travers notre propre problématique ce qui peut servir à des femmes qui ne sont éventuellement pas dans notre réflexion, notre situation. Or, l'aboutissement du spectacle conduit à cette perspective-là.

D.S.: C'est vrai, c'est très juste. Vous semblez les seules à l'avoir compris, parce que beaucoup de gens discutent cette fin.

Chronique: Des voyages en vue pour Alice après ce magnifique succès à Bruxelles?

D.S.: Oui, en Belgique, Liège, Namur, Ottignies, et cet été Toulon, Marseille, peut-être Lausanne et la saison prochaine il y aura une reprise ici.

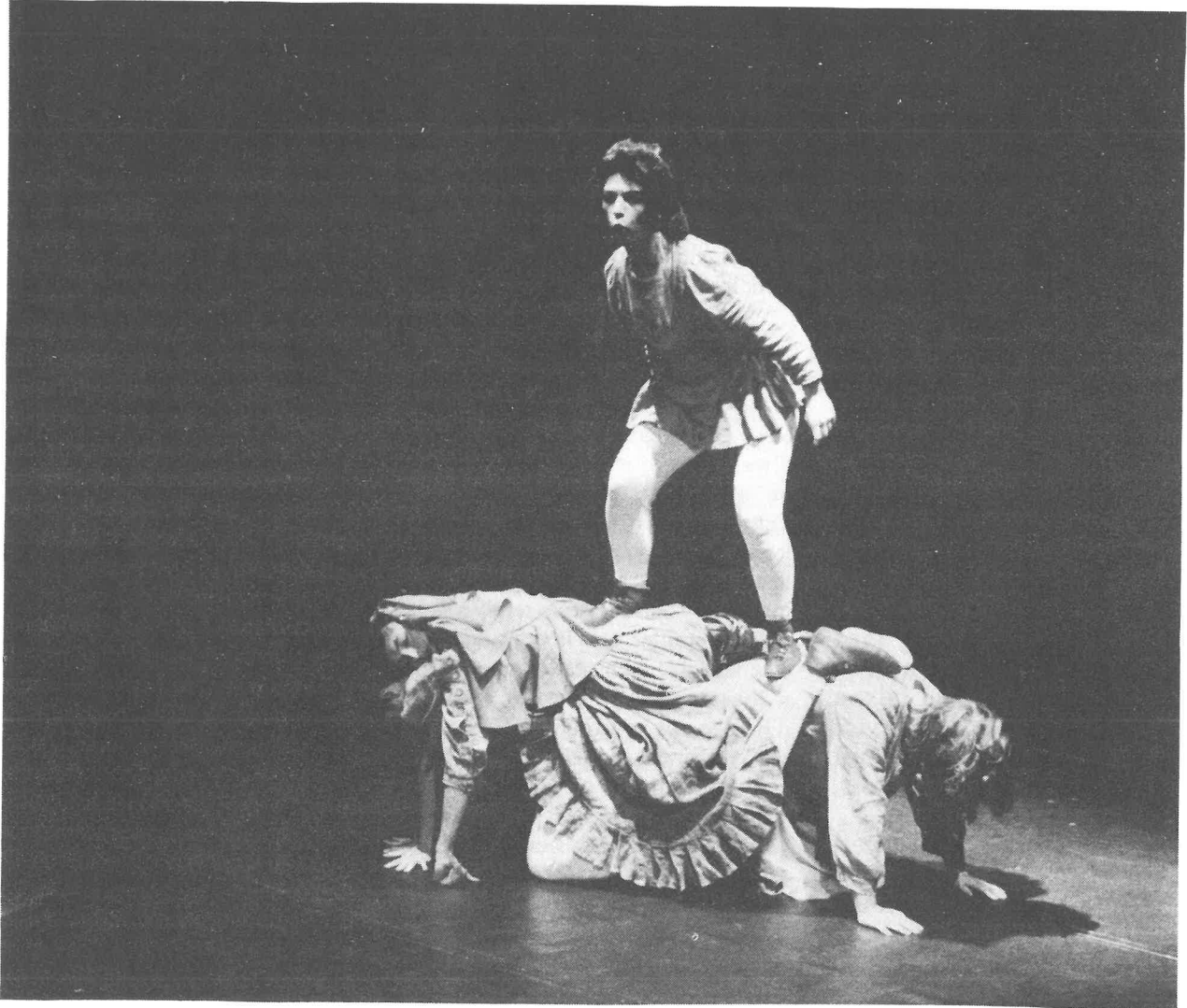
Chronique: Merci, Dominique, bonne soirée, bonne route.

Pendant que je remets cette interview en forme je pense au prochain spectacle de l'Infini Théâtre. Sur l'amour. Je revois le spectacle de Anne Teresa de Keersmaeker. Sur l'amour. Sur les relations hommes-femmes. Et je me dis: il faut absolument que je repose la question à D.S.: Serron avant même qu'elle ne commence une nouvelle mise en scène: "D.S., es-tu féministe?"

Interview recueillie par Fanny Filosof.

Alice a reçu a un des deux "Grand prix" décernés par le Jury de la Commission Française de la Culture. C'est du mérite.

Photo: Mimi Brocas



C.E.E.: IVème Colloque des associations de femmes.

L'égalité: un objectif pour lequel il faut militer

3Ba 1 PEE - net

C'est Londres qui après Bonn, Turin et La Haye, accueillait cette quatrième réunion des organisations de femmes au sein de la Communauté Européenne.

Cette réunion est une initiative conjointe d'Odile Quintin, Chef du Bureau pour l'Emploi et l'Egalité des Femmes, et de Fausta Deshormes, Chef du Service Information Femmes au sein de la Direction Générale de l'Information.

En principe sont invitées à ces colloques les associations qui coordonnent elles-mêmes tout un ensemble d'associations (association "chapeau" ou "parapluie" ou "parasol" selon les pays) et les associations des femmes qui ont une structure européenne.

C'est en tant qu'organisation-parapluie que le Comité de Liaison des Femmes est invité à ces réunions qui ont lieu tous les deux ans.

C'est la célèbre "Fawcett Society" qui s'était, sur place, chargée de toute l'organisation (sur cette Fawcett Society, voir article ci-joint).

Pourquoi réunir tant d'associations?

Le but est complexe. Il s'agit à la fois d'utiliser ces réseaux de femmes pour faire connaître jusqu'à la base les principaux éléments de la politique européenne vis-à-vis des femmes. Mais il s'agit aussi: de profiter des échanges qui se nouent entre les associations de tous les pays de la CEE pour favoriser chez les femmes le développement d'un esprit européen. Enfin petit à petit se dessine un objectif plus engagé: les associations de femmes sont invitées à faire pression sur les pouvoirs politiques de la Communauté pour faire progresser leurs droits, pour faire appliquer plus énergiquement et rapidement les décisions prises.

Mise sur pied d'un lobby des femmes au niveau européen.

Cette fois, en ce quatrième colloque, les associations de femmes ont finalement décidé d'aller de l'avant et de mettre en sourdine leurs tergiversations pour aller vers la constitution d'un véritable lobby des femmes. Il y a longtemps déjà que les jeunes d'Europe ont constitué un "Forum" qui leur permet de s'adresser au Conseil des Ministres ou au Parlement européen au nom des jeunes. Les femmes ont mis beaucoup plus de temps à se décider. Cette fois c'est chose faite. Et si les choses se déroulent normalement, au début de l'an prochain, une réunion restreinte préparera la structure ad hoc.

Un observatoire permanent des médias.

Au cours de cette réunion des organisations de femmes il a aussi été demandé que la Commission des Communautés Européennes mette sur pied une sorte d'observatoire permanent des médias. Beaucoup d'associations considèrent en effet que tout le terrain que l'on gagne du côté des idées on le reperd du point de vue de ce qui est diffusé par les médias. Le Comité de Liaison des Femmes avait déjà pris les devants dans cette matière puisqu'il a constitué tout un dossier au sujet des femmes et de la RTBF, a rencontré l'Administrateur Général et a demandé lui aussi l'instauration d'un comité de vigilance. Il ne suffit d'ailleurs pas de promouvoir des actions positives pour que les femmes occupent finalement des positions plus décisionnelles ou de surveiller l'image des femmes telle qu'elle est diffusée par les médias mais peut-être surtout d'exiger que les médias diffusent les informations qui sont utiles aux femmes pour la conquête de l'égalité.

H.P.P.

Pour obtenir des renseignements sur le IVème Colloque Européen des Associations de Femmes, on peut s'adresser à Mme Fausta Deshormes, Direction Générale de l'Information, Service Information Femmes, C.E.E., 200, rue de la Loi, 1040 Bruxelles.

Histoire du Féminisme au Royaume Uni.

GAB PEE-REV

LA FAWCETT SOCIETY.

Certaines féministes anglaises assimilent presque l'histoire du féminisme en Angleterre à l'histoire de la FAWCETT SOCIETY. C'est excessif mais tout de même! C'est une association dont le nom est lié à une des premières grandes dames du féminisme anglais. Elle a bénéficié de legs importants tant en argent qu'en documents d'archives et elle assure ainsi une continuité dans le mouvement féministe... depuis 1866... A faire rêver dans notre petit pays où les femmes recommencent chaque fois à partir de zéro.



Photo: "Millicent Garrett Fawcett 1892"
Ed. Fawcett Library

Millicent Garrett Fawcett.

Millicent Garrett est née en 1847 dans une petite localité du Suffolk. Elle a de nombreux frères et soeurs. Son milieu, assez bourgeois. Elle est éduquée à la maison avec une gouvernante mais est largement autodidacte. Sa curiosité la pousse à s'intéresser à l'histoire (la guerre de sécession, lutte pour l'unification de l'Italie, etc...). Par sa soeur, qui s'est inscrite à des cours de médecine et à laquelle elle rend souvent visite à Londres, elle est mise au courant des revendications des femmes au sujet du droit de vote, du droit à la formation, du droit à l'exercice de certaines professions. Elle y rencontre diverses personnalités engagées dans le combat social et notamment le Professeur Fawcett qu'elle épouse en 1867 et avec lequel elle s'installe à Londres. Peu de mois après son mariage, elle rejoint le comité londonien pour le suffrage des femmes. A partir de là elle devient une des plus éminentes suffragistes. Elle sera longtemps présidente de la National Union of Women's Suffrage Societies. (N.U.W.S.S.) qui adopte des méthodes moins spectaculaires et radicales que la Women's Social and Political Union (WSPU)

fondé par la famille Pankhurst. Ces organisations travaillent cependant la main dans la main.

Millicent Fawcett sera toujours soutenue par son mari même lorsque ses activités militantes menaçaient la carrière politique de son mari. Elle a écrit un ouvrage sur toute cette période du mouvement féministe anglais. Sa fille lèguera tous les documents de sa mère à l'association qui portera dorénavant le nom de FAWCETT SOCIETY.

Combats actuels de la Fawcett Society.

Les activités de la Fawcett Society vont de l'amélioration des possibilités d'éducation offertes aux petites filles de sept ans jusqu'à l'augmentation du nombre de femmes dans les postes importants du secteur public.

Chaque année, le Comité chargé du secteur éducatif, décerne des récompenses pour encourager les actions concrètes dans le secteur éducatif et professionnel. Les récompenses pour l'année 1987 visaient le groupe des 16 à 25 ans et furent décernées à des organismes de l'industrie et de l'éducation supérieure. Cette année la F.S. analyse le groupe de 5 à 11 ans. Elle a fait une étude portant sur l'utilisation de termes

sexistes dans les sujets d'examen et va commencer une enquête qui examinera la position des jeunes filles dans les nouveaux collèges tertiaires.

Pendant des années la F.S. a milité pour un système fiscal individuel: les femmes mariées devraient être imposées individuellement. De plus la F.S. fait pression pour obtenir une allocation pour les frais de garderie, cette allocation toucherait les familles où les deux parents travaillent et celles des parents célibataires. Une allocation de garderie serait pour le gouvernement une reconnaissance des mères qui travaillent.

Tout comme les femmes sont mal représentées au Parlement, de même elles sont mal représentées dans les autres domaines du secteur public. Conjointement avec le "300 Group", la F.S. mène une campagne - "Les Femmes dans le Secteur Public" - pour augmenter le nombre de femmes dans les commissions gouvernementales allant des Community Health Councils aux Commissions extra-parlementaires.

Les entreprises font-elles leur possible pour encourager les carrières féminines? Grâce au projet "Droit de Question des actionnaires" la Fawcett Society continue à faire pression sur les entreprises en portant au premier plan les problèmes de l'égalité dans le travail lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

Les journalistes et reporters font souvent appel à des hommes en tant que spécialistes alors qu'il y a un large groupe de spécialistes-femmes tout à fait capables de donner aussi leurs opinions. Le Comité chargé des médias est en train de lancer une campagne qui aura pour but de persuader les journalistes de consulter une liste de spécialistes-femmes, d'acquiescer une attitude positive et de chercher leurs propres experts-femmes.

En plus de ces campagnes spécifiques, la Fawcett Society répond régulièrement aux documents consultatifs du Gouvernement et fait tout son possible pour qu'il n'y ait aucune discrimination dans les propositions législatives. Chaque année elle décerne un prix au livre qui illustre le mieux possible la position des femmes dans la société actuelle.

La Fawcett Society comme centre de recherches.

La F.S. possède une bibliothèque et un dépôt d'archives de tout premier ordre. Des étudiants viennent du monde entier pour effectuer des travaux sur l'histoire des femmes. A l'heure actuelle la bibliothèque compte au moins 20.000 livres et 20.000 brochures, elle est abonnée à plus de 700 périodiques, compte 500 boîtes d'archives... Elle reçoit plus de 4000 visiteurs annuels car outre les chercheurs, les

écoles viennent visiter la bibliothèque; mais la BBC, les sociétés privées de TV viennent aussi régulièrement y préparer leurs émissions.

Malgré tout cela, la bibliothèque vit de manière précaire. Elle a besoin d'un million de livres par an et ne reçoit pas de subsides réguliers et garantis. Elle dépend donc de la générosité des particuliers.
A méditer....

H.P.P.



Photo: "Millicent Fawcett 1913"
Ed. Fawcett Library

3020 PEE-285
La C.E.E. et les femmes.

Le bureau pour l'Emploi et l'Égalité des femmes.

Voici plus d'une décade que le Bureau pour l'emploi et l'égalité des femmes contribue à élaborer et suit l'application de la politique européenne en faveur des femmes. Bien sûr le Conseil des Ministres décide... Et les Gouvernements nationaux appliquent avec plus ou moins de zèle... les décisions qui sont prises... Mais sans la vigilance du Bureau... on peut craindre que le Traité de Rome serait resté lettre morte en ce qui concerne les femmes.

Quel est donc exactement le rôle du Bureau? Le Bureau, en premier lieu, a une activité "normative". Il contrôle la mise en oeuvre des directives communautaires existantes en matière d'égalité, notamment en élaborant les rapports qui font le bilan de leur mise en application. Il prépare les procédures d'infractions par lesquelles la Communauté Européenne rappelle les Etats à l'ordre. Il élabore aussi les nouvelles normes législatives en matière d'égalité des chances (par exemple la récente directive sur l'égalité de traitement dans les activités indépendantes). Il vient de préparer deux nouveaux instruments juridiques: l'un dans le domaine de la sécurité sociale où il complète les directives existantes, l'autre au sujet de "la charge de la preuve" en ce qui

concerne les procédures qui se fondent sur les directives.

Mais le "Bureau" prépare plus largement la politique de la Communauté en matière d'égalité des chances. C'est ainsi qu'il a préparé le premier Programme d'Action 1982-1985 et le programme en cours: "Programme communautaire à moyen terme Egalité des chances pour la Femme 1986-1990".

Il développe des activités qui soutiennent cette politique dans les sept domaines couverts par le programme précité: meilleure application des directives, éducation et formation, emploi, nouvelles technologies, protection sociale et sécurité sociale, partage des responsabilités familiales et professionnelles, sensibilisation et évolution des mentalités. Dans ce contexte, le "Bureau" anime un *Comité consultatif pour l'égalité des chances*, chargé de conseiller la Commission dans l'élaboration de sa poli-

tique d'égalité des chances ainsi que les "réseaux de contact, d'échanges et d'action", chargés de promouvoir l'échange d'expériences ainsi que des actions dans différents domaines: (application des directives, éducation et formation, femmes et télévision, garde d'enfants, initiatives locales de femmes).

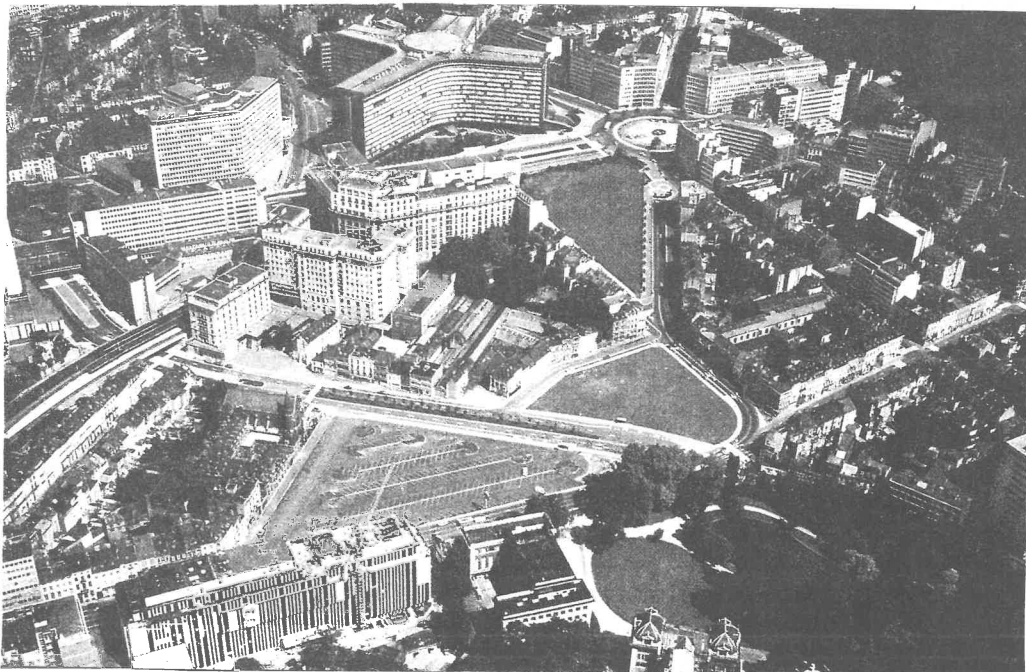
Il représente la Commission des C.E. dans différentes instances internationales où sont traités les problèmes d'égalité (O.N.U., B.I.T., O.C.D.E., Conseil de l'Europe, etc.).

Il ne dispose, faut-il le dire, que d'un petit budget, en vue de promouvoir des actions rentrant dans les objectifs de son Programme d'action. Il peut notamment financer la création d'initiatives locales d'emploi par les femmes et des actions positives en faveur des femmes.

Le Bureau est dirigé par Odile Quintin.

H.P.-P.

Adresse postale:
Bâtiment Archimède, 2
Rondpoint Schuman, 15
1049 Bruxelles.
Tél. 02/235.30.32.



Le Conseil National des femmes belges nous demande d'insérer l'information suivante:

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES A 100 ANS EN 1988.



Il y a 100 ans, des femmes se réunissaient à Washington (USA) sous la présidence de Elisabeth Stanton et fondaient une association internationale, regroupant des femmes du monde entier. Depuis cette date, et en dépit des guerres, ce conseil s'est réuni régulièrement, a décidé de priorités, comparé les législations, réalisé des enquêtes.

En mai 1983 le Conseil International des Femmes (CIF) organisait à Chicago, un "Congrès Mondial des femmes représentatives". 126 organisations officielles féminines furent représentées et pendant toute la semaine du congrès, de 4 à 20 réunions eurent lieu quotidiennement, chacune avec un ordre du jour précis. Le nombre global des participantes fut estimé à plus de 150.000.

Promouvoir l'égalité des droits et des responsabilités des hommes et des femmes dans tous les domaines en éliminant toute discrimination basée sur la naissance, la race, le sexe, la langue, la religion, soutenir tous les efforts en faveur de la paix par négociations, arbitrages et conciliations, favoriser l'insertion des femmes dans le développement et dans les organismes de décision, ont été et restent les objectifs majeurs du CIF.

Les Résolutions prises par le CIF, depuis 1888 montrent une sensibilité stupéfiante pour les problèmes de l'avenir; par exemple, il a oeuvré pour l'amélioration des conditions de travail des femmes: en exigeant le même nombre de journées et le même salaire que les hommes, pour un même travail; dès 1909 il se penchait sur le problème de la préservation et de la sauvegarde du milieu et de l'environnement, comme la pollution des mers, les nappes de mazout (1925).

En 1920, il étudiait les possibilités d'organiser la prévention du trafic des femmes et des enfants, en 1930, les moyens de protéger les femmes et les enfants battus. Depuis 1926 il s'est intéressé à fond aux problèmes du cinéma et de l'usage éducatif et culturel des films, etc...

Si l'on avait écouté les femmes de cette époque, notre société connaîtrait-elle autant les problèmes qui se posent actuellement? Il faut absolument que les femmes soient entendues et écoutées aux niveaux des décisions. Il y va de l'avenir de toutes et de tous.

Afin de mieux défendre les intérêts propres à certaines parties du monde, le CIF a créé des comités régionaux, en Asie, en Amérique et en Europe. Dans ce continent il s'agit du Centre Européen du CIF. (CECIF)

Le CECIF suit de près la préparation des directives élaborées par la CEE, il s'inspire des agendas du Conseil de l'Europe, il entretient des contacts réguliers avec le Parlement Européen et chacune de ses réunions, fait rapport des votes et des discussions sur tous les sujets concernés.

Les membres du CECIF se réunissent deux fois par an, chaque fois dans une autre capitale européenne. Le pays hôte organise un séminaire sur un sujet brûlant concernant les femmes en Europe. La dernière réunion a eu lieu à Londres au mois de novembre.

Le CECIF a un statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe.

FICHE TECHNIQUE

Le Conseil International des Femmes (CIF), fondé en 1888 aux USA, est une organisation non gouvernementale, la première à avoir été dotée du statut consultatif, catégorie I, auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) et ce en 1946.

Le CIF s'est donné comme but:

- promouvoir l'égalité entre hommes et femmes
- contribuer à la reconnaissance et au respect des Droits Humains (Droits de l'Homme)
- favoriser l'insertion des femmes dans le développement et dans les instances de décision.

Grâce à son statut consultatif et à ses Représentantes Permanentes auprès de toutes les instances des Nations Unies, grâce à sa structure - 75 organisations de femmes réparties dans le monde entier en Conseils Nationaux, qui à leur tour, sur le plan national respectif, regroupent des associations de femmes et des membres à titre individuel - le CIF permet à des millions de femmes de se faire entendre dans les instances internationales officielles et privées.

Le Conseil National des Femmes belges, fondé en 1905, à l'initiative de Marie Popelin, (CNFB) est la branche belge du CIF, et du CECIF.

Depuis 1973, le CNFB s'est scindé en un Conseil Francophone (CNFB) et un Conseil néerlandophone (NVR).

Le CNFB est un organisme non gouvernemental, pluraliste, qui a pour objet de grouper, associer, représenter des femmes et des associations de femmes de tous milieux, opinions, situations, en vue de promouvoir leurs droits et leurs intérêts sociaux, culturels, politiques, économiques. Ceci dans le respect de leur autonomie.

Comptant à ce jour 56 associations et un grand nombre de membres à titre individuel, il est actuellement le porte-parole de plusieurs centaines de milliers de femmes.

Plusieurs manifestations placées sous le Haut Patronage du Roi et de la Reine marqueront le 100ème anniversaire du CIF en Belgique, notamment:

1. une SEANCE célébrant l'ouverture de l'année du Centenaire qui mettra l'accent sur les deux niveaux de participation des femmes à la vie de la société (national et international), qui se déroulera le 10 février au Palais d'Egmont.
2. un CONCERT le 19 mars donné par l'Orchestre Philharmonique de la BRT, retransmis à la radio au bénéfice du Fonds des Nations Unies pour les Femmes.
3. DEUX EXPOSITIONS; l'une de documents présentant l'esquisse de la vie des femmes depuis l'époque de la création du CIF jusqu'à nos jours, l'autre présentant 50 oeuvres d'art plastique réalisées par des femmes avant 1937, période encore peu favorable aux créations de femmes, qui s'ouvriront le 7 mars.
4. A WASHINGTON, une grande exposition internationale se déroulera en même temps que l'Assemblée générale du CIF.
5. une PLAQUETTE retraçant l'historique du CNFB depuis sa création à nos jours.
6. un COLLOQUE destiné au grand public pour faire connaître le CNFB et le CIF. Le programme sera axé sur le développement des responsabilités civiques et politiques des femmes.



BROCHURE D'INFORMATION GÉNÉRALE
SUR LA VIOLENCE.

La violence.
Comment nous défendre?
Comment venir en aide aux victimes?



Chambre fédérale de la Région de Bruxelles-Capitale, Secrétariat d'Etat à l'Emancipation Sociale
Rue de la Loi, 1040 Bruxelles

Violence voulue?

Violence voulue est le titre d'une campagne d'information et de prévention contre les violences dont sont victimes les femmes et les enfants. Cette campagne est lancée à l'initiative de Miet Smet, Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale. L'idée qui préside à cette campagne est un peu la même que celle qui présidait à celle contre le harcèlement sexuel.

Inceste et violences sexuelles au sein de la famille.

Miet SMET, Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale poursuit sa politique en mettant sur le terrain politique des sujets qui sont encore tabous. Après le harcèlement sexuel et la violence particulièrement à l'égard des femmes et des enfants, elle s'en prend aujourd'hui aux violences sexuelles faites aux enfants à l'intérieur de la famille et particulièrement à l'inceste. Elle a commandé des recherches afin de fonder ses propositions politiques sur la connaissance de la situation réelle dans notre pays. Avec beaucoup d'opportunité, avant de se lancer dans des "combats de chiffres", les deux études commandées (B. Bawin à l'Université de Liège et R. Bruynhooche au Lim-

C'est le silence qui permet à ces situations de perdurer. Les femmes qui sont victimes se sentent gênées, humiliées... Elles ont peur des représailles. Elles sont parfois culpabilisées par les personnes qui leur sont les plus proches. On a déjà décrit ce processus pour le viol, où la victime était souvent présentée comme la provocatrice, autrement dit comme la première agresseuse, l'homme en état de légitime défense, ou presque... La campagne contre le harcèlement sexuel a permis à beaucoup de femmes de réaliser ce que ce harcèlement avait d'anormal, de vexatoire, d'humiliant. Bien sûr, cela ne résout pas tous les problèmes mais cela contribue à faire sortir du pseudo-domaine privé ces comportements de gardes-chiourmes du pouvoir mâle. La nouvelle campagne concerne cette fois toutes espèces de violences

burgs Universitair Centrum) font le tour de la question quant aux définitions, aux conditions familiales qui permettent ces abus sexuels, aux effets à court et long terme sur les victimes, aux structures d'aide aux victimes et aux modalités de l'intervention. Les premières études confirment ce que l'on pressent, les victimes sont dans l'immense majorité des cas des filles, les agresseurs sont dans presque la totalité des cas des hommes. Aux Etats-Unis et aux Pays-Bas, il y aurait entre 5 et 15 à 16% de femmes qui ont été victimes d'abus sexuels dans leur petite enfance (entre 1 à 3 ou 4,5% ont été victimes d'inceste père/fille)...

H.P.P.

Les deux études sont disponibles (100frs chacune) soit auprès du Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale, 56, rue de la Loi, 1040 Bruxelles, soit chez INBEL.

faites aussi bien aux enfants qu'aux femmes. Cette brochure d'introduction générale donne toute une série de conseils pour empêcher qu'un agresseur/voleur ne pénètre dans la maison, de se faire arracher son sac en rue. Elle déconstruit quelques idées toutes faites et fausses au sujet du viol. Enfin, elle donne des conseils pratiques sur les réactions qu'il convient d'avoir face à un agresseur. Y compris lorsque celui-ci est un proche, ami, mari, etc... Beaucoup de conseils aussi sur les recommandations à faire aux enfants. Suit enfin une liste d'adresses utiles.

H.P.P.

Tous les documents de la campagne "Violence Voulue" sont disponibles gratuitement au Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale, 56, rue de la Loi, 1040 Bruxelles.

On nous prie de communiquer:

Je désire rencontrer toute femme ayant été - elle aussi - victime d'inceste et qui serait prête à parler avec moi de cette expérience et surtout de ses suites sur sa vie affective et sexuelle.

Pascale Parée
Rue de Flessingue 23
1210 Bruxelles
02-426.71.27 (après 20 heures)

Memoranda

Le minimum n'est même pas garanti

Les mouvements, associations et coordinations de femmes ont été nombreux cette fois, à transmettre au (futur) gouvernement leurs revendications. Les responsables politiques ne pourront plus s'abriter derrière l'idée que les femmes veulent des choses contradictoires.

Le Comité de Liaison des Femmes et le Vrouwen Overleg Komitee ont ensemble réuni les femmes parlementaires pour essayer de leur faire prendre politiquement en charge ces revendications. Le Comité de Liaison rappelle ses actions, dépôts de plainte, procès en vue de supprimer les discriminations en matière de sécurité sociale, de restituer aux travailleuses veuves d'agents des services publiques leurs droits complets en

matière de pension de survie. Il rappelle ses positions en matière de fiscalité, âge de la retraite, créances alimentaires, service militaire. Il demande la stimulation d'actions positives, une recherche sur la faisabilité de l'individualisation des droits en sécurité sociale, des actions en vue de réaliser une représentation adéquate des femmes dans tous les organes de décision. Il demande que le problème de l'avortement soit traité avec sérieux et diligence au Parlement et qu'une femme avec rang de Ministre soit chargée des droits des femmes.

De son côté le V.O.K. rappelle les principaux indicateurs qui montrent l'urgence d'une réelle politique glo-

bale d'émancipation (surreprésentation des femmes dans le chômage, les sous-status, la pauvreté, mauvais accès aux emplois qualifiés par les nouvelles technologies...). Il demande que cette politique d'émancipation fasse partie intégrante de la déclaration gouvernementale et du programme du gouvernement. Il faut observer que chaque aspect de la politique globale a des effets spécifiques sur la politique d'émancipation des femmes et demande donc une structuration de l'exécutif qui à partir d'une femme Ministre et d'une administration complète, permette d'aborder les problèmes dans leur transversalité. Il met l'accent sur les actions positives dans l'emploi et dans l'enseignement, sur le changement des mentalités, sur la sécurité sociale, la fiscalité, les salaires, la protection du travail, le libre choix en matière de parenté, la lutte contre le sexisme, et des mesures légales afin d'assurer la représentation des femmes dans les organismes de décision...

H.P.P.

Femmes au Portugal

Une plate-forme pour l'égalité.

Nous avons rappelé ci-dessus les positions concordantes du Comité de Liaison des Femmes et du Vrouwen Overleg Komitee sur les principaux aspects de la politique d'émancipation. Aux Pays-Bas, règne aussi une large unanimité au sein de la "*Breed Platform Vrouwen voor Economische Zelfstandigheid*". Enfin au Portugal existe aussi depuis plus de six mois une large unanimité

au sein des Organisations Non Gouvernementales des Femmes réunies dans le Conseil Consultatif de la Commission de la Condition Féminine. Une "plate-forme pour l'égalité" a été remise aux autorités politiques. Au premier point figure la question de la représentation politique et décisionnelle des femmes qui devrait faire l'objet d'"actions positives". Deuxième point, la coéduca-

tion: une véritable politique d'égalité suppose que la formation des enseignants soit revue et soutenue de façon permanente. Il faut que des recherches sur les femmes soient menées à divers endroits et niveaux. En ce qui concerne la formation professionnelle, diverses mesures sont proposées comme, notamment, celle de fixer des quotas. Emploi, sécurité sociale, santé, médias font aussi l'objet de toute une série de propositions. La Plate-forme se termine par des recommandations très concrètes en ce qui concerne les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux qui doivent concourir à mettre cette politique en œuvre.

H.P.P.

VOTER FEMMES?

3 Ba 2 Rvb - rev

Souhaitez-vous que le prochain président des Etats-Unis soit une femme?

Marilyn French: "Non, avec les structures de pouvoir actuelles il ne pourrait s'agir que d'une autre Margaret Thatcher".

I. Les femmes au Parlement après les élections du 13.12.87. Chambre*

	212 Députés	≠1985	Femmes Députées	≠1985
PS	40	+5	2	+1
PRL	23	-1	0	-1
PSC	18	-2	1	-1
Ecolo	3	-2	0	statut quo
FDf	3	statut quo	1	statut quo
CVP	43	-6	6	statut quo
SP	32	statut quo	4	+2
PVV	25	+3	1	statut quo
VU	16	statut quo	2	+1
AGALEV	6	+2	1	statut quo
<i>Total</i>			18	+2

Sénat**

	183 sénateurs	≠1985	sénatri élues directes	≠1985	sénatri provinciales	≠1985	sénatri cooptées	≠1985	Total sénatri.	≠85
PS	36	+3	0	statut quo	2	-1	1	statut quo	3	-1
PRL	21	-2	2	statut quo	0	statut quo	0	-1	2	-1
PSC	16	-2	0	statut quo	0	-1	1	+1	1	statut quo
ECOLO	3	statut quo	1	+1	0	statut quo	0	statut quo	1	+1
FDf	2	statut quo	0	statut quo	0	statut quo	0	statut quo	0	statut quo
CVP	39	-3	3	-1	0	-2	1	statut quo	4	-3
SP	29	+1	0	statut quo	0	-1	1	statut quo	1	-1
PVV	18	-1	0	statut quo	0	-1	1	statut quo	1	-1
VU	13	+1	0	statut quo	0	statut quo	0	statut quo	0	statut quo
AGALEV	5	+2	0	-1	1	statut quo	1	+1	2	statut quo
<i>TOTAL</i>			6	-1	3	-6	6	+1	15	-6

Remarque: * Le VB (2s.) et l'UDRT (1s.) n'ayant pas de représentation féminine sont négligés.

** dans les conseils régionaux et communautaires siègent uniquement les députés et les sénateurs élus directs.

La représentation féminine y est donc encore plus faible qu'au national

1. A la chambre

Divine surprise! deux femmes de plus ont été élues et pourront jouer au presse-bouton. Du côté francophone où la gent féminine était déjà particulièrement clairsemée la représentation se rétrécit encore passant de 5 à 4 de quoi faire un bridge. Le PRL et le PSC qui perdent chacun

un seul petit siège ont trouvé commode, tous les deux, de se débarrasser d'une députée. Ecolo ne présentait qu'une seule femme susceptible d'être élue dans la province de Namur où le quorum, n'a pas été atteint. Du côté flamand, le nombre de femmes augmente lentement mais avec une certaine constance puisqu'on passe de

11 à 14. Le CVP malgré une perte de 6 sièges maintient sa représentation féminine. Le S.P. qui progresse en voix sinon en sièges passe de 2 à 4 élues. Le PVV malgré un gain de 3 sièges se contente de sa présidente tandis que la VU pour un même nombre de sièges fait l'effort d'accueillir une nouvelle députée qui

tiendra compagnie à Nelly Maes.

Le cas d'AGALEV mérite un examen particulier.

Il faut signaler en Flandre l'existence cocasse d'un arrondissement de "dames". Il s'agit de Saint-Nicolas où trois sièges sur quatre sont remportés par des femmes: Miet Smet (CVP), Magda De Meyer (SP) et Nelly Maes (VU).

2. Au sénat.

La situation est plus affligeante encore. De 21, les femmes retombent brutalement à 15. Les deux communautés ont enfin trouvé un point d'entente, 8 femmes néerlandopho-

nes, 7 dans la francophonie: l'égalité dans l'iniquité.

Du côté francophone le PS avec 3 sièges de plus sera néanmoins représenté par une femme en moins. Le PRL qui a perdu 2 sièges considère que 3 femmes c'est trop et passe à deux. Le PSC qui de toute façon n'avait qu'une seule sénatrice pouvait difficilement se permettre de n'en conserver aucune. Ecolo présentait une seule femme en tête de liste. Elle a été élue assez chanceusement.

Du côté flamand, le CVP perd 3 sièges, trois femmes disparaissent. Le SP qui lui gagne un siège semble avoir regretté sa prodigalité en dé-

putées et prive les femmes d'un siège par rapport à 1985. Si Lucienne Herman-Michielsen cosignataire de la proposition de loi dépénalisant l'avotement est encore sénatrice cooptée, elle ne le doit guère à la fraction sénatoriale du PVV qui a tenté de la larguer en la plaçant en dernière place pour la cooptation. La lutte interne dans le parti entre les croyants et les laïcs s'est terminée à l'avantage de ces derniers qui l'ont sauvée par leurs voix de préférence. Quand à la VU, elle poursuit sa tradition de non-présence féminine au Sénat.

II. LE CAS D'AGALEV*.

A la Chambre, malgré un gain de deux sièges, qui porte sa représentation à 6 sièges, seule une femme a été élue. A première vue on pourrait se dire que les femmes ont joué de malchance puisque dans les 17 arrondissements où il présentait des listes elles occupaient 8 têtes de listes. Un examen plus attentif montre une réalité moins réjouissante. Dans la province d'Anvers (3 élus), seule Maria Vogels avait une chance d'être élue.

Dans la province de Flandre orientale (2 élus) la seule femme en tête de liste avait une chance sur 5 d'être élue.

Dans la province du Brabant, Mieke Alvoet avait une chance sur deux mais le quorum ne fut pas atteint.

Dans les deux provinces restantes, le problème du quorum se posait de manière plus aigue. Dans le Limbourg où le quorum à atteindre est de 8% dans les deux arrondissements, AGALEV présentait un homme en tête de liste. Par contre en Flandre occidentale où le quorum minimum est de l'ordre de 11% ce qui est énorme pour un petit parti, les listes dans les cinq arrondissements étaient conduites par des femmes. Inutile de dire que bien que des progrès aient été enregistrés, ce quorum ne fut jamais atteint.

Néanmoins AGALEV se démarque de tous les autres partis par sa politique de présence des femmes sur les listes. Presque partout, le premier

suppléant est du sexe opposé à la tête de liste. Pour le Sénat, on ne trouve plus que deux femmes en tête de liste pour douze circonscriptions et surprise, rien que des hommes en Flandre occidentale. Ne serait-ce pas parce que le quorum y tombe à \neq 8,3%? et au Limbourg à \neq 4,2%? Pourtant AGALEV qui pouvait compter sur un sénateur provincial et un sénateur coopté a choisi une femme à chacun de ces postes réparant ainsi partiellement la duplicité qui a présidé à la constitution des listes. Avec 3 femmes parlementaires sur 11, il est aujourd'hui le champion de la représentation féminine et pourrait, au cours du temps faire pression sur les autres partis.

III. ATTITUDE DES FEMMES POLITIQUES.

1. Une interview peu habituelle.

La sénatrice cooptée AGALEV est Cécile Harnie de Bruxelles qui travaillait à l'ACV-Bruxelles (CSC flamande) et qui fut menacée de licenciement parce qu'elle se présentait sur une liste AGALEV. De 1978 à 1986, elle avait été respon-

sable du secteur femme, puis dégoûtée elle s'était retranchée dans un travail administratif en attendant des temps meilleurs. Dans "Nieuw Links" du 11.12.87, donc avant les élections, elle a été interviewée par le sénateur Paul Pataer.

"Question: Ces temps meilleurs étaient-ils les élections de 1987 et

une place sur la liste AGALEV?

C.H.: J'hésitais déjà depuis un certain temps à m'engager à Amnesty International, à Greenpeace ou à AGALEV. L'enjeu des élections a accéléré ma décision. Il me fallait de toutes façons quitter mon emploi à l'ACV si je voulais encore respirer. J'en avais marre de jouer au Don

Quichotte. A cause de la politique de nomination des dernières années, la minorité progressiste non seulement dans l'ACV-Bruxelles mais partout ailleurs dans l'ACV était de plus en plus baïllonnée. Les déclarations parfois fascistoïdes de certains dirigeants qui ne doutent jamais de leur bon droit et se maintiennent ou font carrière en recourant à des insinuations produisent à la longue un profond découragement.

Question: Je me souviens que vous avez tenté d'introduire la problématique de l'avortement à l'ACV.

C.H.: C'est exact. Au début des années 80 j'avais proposé avec quelques collègues d'inviter des féministes connues pour avoir une information sur la question avortement à la réunion des femmes propagandistes. Jef Houthuys et son entourage "spirituel" s'y sont carrément opposés. Du côté de la CSC francophone, ce fut possible. Par la suite, malgré les lourdes pressions, j'ai réussi à organiser une journée d'études sur l'avortement pour les militantes ACV de Bruxelles et des environs.

Question: Une syndicaliste chez AGALEV, cela ne va pas de soi. Il y a peu nous avons entendu la sénatri-

ce AGALEV Magda Alvoet déclarer que le mouvement ouvrier, en réalité, ne doit plus être considéré comme le moteur du mouvement progressiste. Etes-vous d'accord avec cette vision?

C.H.: J'ai choisi AGALEV par élimination. Au parti socialiste je craignais d'être confrontée avec des ambitions de pouvoir personnel que j'ai tellement appris à détester dans le mouvement d'où je viens. D'autre part j'admets qu'AGALEV n'est pas encore au point pour déterminer une ligne claire sur les matières socio-économiques.

Question: N'avez-vous pas dû renoncer à AGALEV à une partie de votre radicalisme social dans le cadre des relations de travail?

C.H.: Peut-être bien, mais j'ai dû reconnaître moi-même que je ne suis pas arrivée bien loin avec mon radicalisme social. D'un autre côté je constate que les syndicats vivent des chômeurs mais ne font rien ou peu pour l'accroissement de l'emploi. Ecrivez cependant que de toutes façons je ne suis pas en faveur de la suppression des syndicats. Je voudrais même plaider pour une collaboration entre les mouvements rouges et verts.

Question: Dans ce cas pourquoi ne pas militer dans notre mouvement rouge-vert?

C.H.: Parce que, en tant que femme, je n'ai ni le courage ni l'énergie d'entreprendre quelque chose dans un grand parti d'hommes. Ce qui m'a le plus attirée à AGALEV, c'est l'ouverture et le fonctionnement démocratique.

Question: Existe-t-il des points du programme d'AGALEV qui vous posent problème?

C.H.: Bien sûr. Je ne suis pas encore prête à accepter qu'une allocation de base universelle et inconditionnelle soit un objectif désirable et je ne pense rien de bien des emplois à 3/4 temps sur base volontaire. Ce sera, une fois de plus, uniquement réservé aux femmes.

Si Cécile Harnie continue sur sa lancée, les femmes de ce pays pourront estimer qu'elles ont enfin une représentante authentique qui se battra pour les droits des femmes, à partir d'une vision femme.

Dessin d'Anne-Catherine tiré de la Cité du 24/11/87



2. Attitude des femmes des partis traditionnels.

Le CVP, le parti le plus tolérant concernant la représentation politique des femmes semble être un bon exemple d'analyse. Les femmes CVP ont lutté au sein de leur parti sur toutes les questions qui concernent les femmes, sur les plans économique, social, éthique et politique... C'est sur ce dernier plan qu'elles ont eu le moins de difficultés en obtenant un quorum de présences de femmes sur les listes. Cela en dit long sur l'importance qu'y attachent les hommes plus intéressés à maintenir leur emprise patriarcale sur les femmes dans les autres domaines.

A une conférence de presse préélectorale, le président du CVP Swaelen, avait présenté ses petites candidates. Les femmes du CVP se disaient satisfaites de la composition des listes. N'avaient-elles pas dix candidates en ordre utile*, sept à la place de combat** et six premières suppléantes? Elles exigeaient en outre, une femme cooptée par province et une cooptée nationale. Si tout allait bien elles auraient ainsi une représentation de $\approx 20\%$, honorable vu la pratique habituelle. Ce qu'elles ne disaient pas, cependant, c'est que sur les dix places en ordre utile, quatre sièges seulement (dont ceux des trois secrétaires d'Etat) étaient certains, tous les autres se trouvant à la dernière place en ordre utile. Deux femmes ne furent d'ailleurs pas élues, perte compensée en partie par la victoire d'une candidate à une place de combat. Finalement le CVP envoie six députées à la Chambre, trois sénatrices élues directes au Sénat rejointes par une sénatrice cooptée nationale. Pas l'ombre d'une

* On appelle place en ordre utile celle qui à l'élection précédente a conféré un siège.

** On appelle place de combat celle qui suit directement la dernière place en ordre utile.

sénatrice provinciale alors que le CVP en a envoyé onze au Sénat.

Comme les représentants CVP portent une étiquette supplémentaire, il était tentant de voir dans quelle tendance se retrouvaient les femmes parlementaires. 3 appartiennent à la tendance "classes moyennes"; 3 appartiennent à la tendance "Boerenbond" (femmes rurales); 3 appartiennent à la tendance "ACW" (femmes démocrates chrétiennes). La cooptée est également ACW ce qui porte leur nombre à quatre.

Cette composition est relativement plus conservatrice que celle du parti lui-même où la proportion d'ACW est plus importante. La direction patriarcale du CVP ne choisit pas ses femmes au hasard et sélectionne celles qui acceptent le plus facilement les mauvais coups destinés aux femmes. La même chose peut être dite pour les autres partis traditionnels. Nous en sommes encore au régime de la femme alibi.

3. Attitude des femmes larguées.

Trois femmes, dont deux proches de la limite d'âge, ont été poussées dehors sans élégance. Il s'agit de Monique Rifflet (PS) et de Lydia De Pauw (SP) qui auraient désiré poursuivre leur carrière pendant quelques années encore. Malgré l'humiliation subie, elles ont accepté par fidélité au parti de figurer sur les listes. La troisième, Cécile Goor, a été éjectée suite à des magouilles qui amenèrent la création de la liste PSC-APB. Elle a eu la dignité de refuser d'y apparaître.

4. Les femmes politiques sont d'autant moins dupes, qu'elles sont mal placées et d'autant plus indulgentes qu'elles sont bien placées.

Les femmes politiques ne sont cependant pas tout-à-fait dupes de leur situation et je reprends ici des extraits de témoignages de certaines

d'entre elles, parues dans La Dernière Heure.

Anne André, députée européenne PRL.: *"Il est dur de convaincre son propre parti de céder à une femme une place utile sur les listes. Nos compétences en tant que femmes sont facilement gommées par de vieux préjugés: on nous soupçonne d'office d'être moins disponibles, d'être moins aptes à mener un combat. Car ce n'est qu'une fois élues que les femmes peuvent réellement démontrer de quoi elles sont capables. A condition qu'on leur en donne l'occasion".*

Colette Burgeon, députée PS.: *"Le rôle des femmes en politique? Il est le même que celui des hommes, mais moins facile à remplir: un homme est plus vite pardonné par le public qu'une femme. Un mot de travers, un mot malheureux, une erreur et les vieux clichés reviennent: "elle ferait mieux de se consacrer à son foyer!"*

Pierrette Cahay (PSC), présidente des femmes sociales-chrétiennes: *"On trouve normal qu'un homme fasse sa campagne au détriment de sa vie privée. Quand les femmes s'y mettent, on les accuse facilement de négliger enfants, mari et foyer. Mes déceptions proviennent plus de l'attitude des colistiers que des électeurs: quand une bonne place est en jeu, les candidats masculins retombent comme par enchantement dans les vieux clichés sexistes".*

Antoinette Pecher, présidente des femmes PVV de l'arrondissement d'Anvers: *"Démocratiques les polls des partis? Une vaste blague: lors de l'élaboration des listes, ces messieurs s'arrangent toujours pour placer les femmes en bonne place, c'est-à-dire en place non éligible. Et les femmes, dans ce noeud de vipères, n'ont guère la possibilité de s'imposer: nous sommes élevées pour être gentilles, les hommes le sont pour se battre".*

Alors pourquoi les femmes politi-

IV. TENTATIVES D'EXPLICATION.

ques sont-elles finalement aussi consentantes? Elles fonctionnent dans le monde politique de la même manière qu'à la sécurité sociale où elles savent pertinemment bien que les femmes sont lésées au profit des hommes mais ne peuvent se résoudre à revendiquer une restitution à leur profit de ce qu'ils leur ont dérobé. Ne leur dit-on pas volontiers que ces revendications-là si elles aboutis-saient, appauvriraient tout le monde. C'est le fameux argument de l'intérêt général dont les femmes font les frais.

En politique aussi, il s'agit de recouvrer des sièges fermement occupés par des fesses masculines. S'il est de bon ton pour des femmes politiques de tancer leurs collègues masculins à des moments bien précis (8 mars-11 novembre-l'après-élection) pour leur reprocher leur misogynie, des protestations publiques trop vigoureuses ou, horreur, des actions réelles sont perçues par le parti comme une menace et la crainte des femmes de se retrouver à la porte n'est nullement imaginaire. Elles ne savent que trop bien qu'elles ne sont là que par la grâce des hommes du parti qui doivent tout de même tenir un peu compte de cet électoral imprévisible de 52% de femmes. Il n'est pas douteux que les hommes des partis traditionnels s'entendent parfaitement pour limiter le nombre de femmes.

Pourquoi certains partis ne spéculent-ils pas sur la présence de femmes sur leurs listes pour attirer un plus grand nombre de voix féminines? N'est-il pas curieux qu'ils n'en fassent rien? A moins, bien sûr, que nos politiciens machos ne craignent ainsi de faire fuir les voix masculines mais rien, dans les résultats des scrutins, ne semble confirmer cette hypothèse, les femmes en tête de liste obtenant autant, si pas plus de voix de préférence que

les hommes. Comme certains auteurs l'ont déjà montré en économie, en politique non plus, l'espoir d'une plus grande rentabilité ne justifie l'accroissement du nombre de femmes sur les listes.

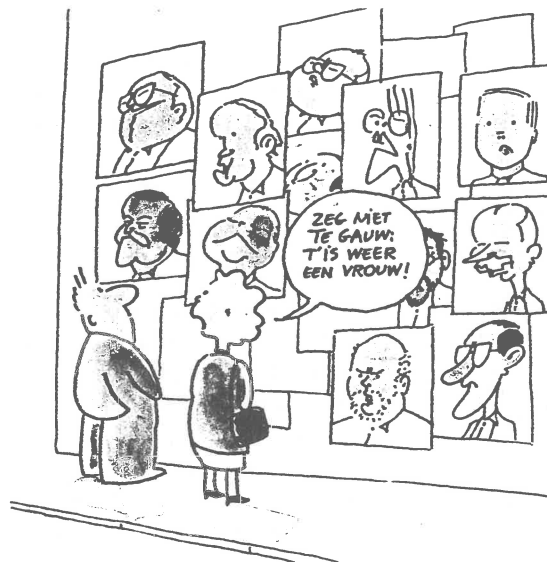
Ces mêmes partis ne se soucient même pas de placer des femmes en ordre inutile. Ainsi, pour la Chambre, parmi les 553 candidats qui occupent ces places, seules 107 sont des femmes. Les hommes se réfugient derrière le prétexte que les femmes ne veulent pas figurer sur les listes, que malgré leurs efforts, ils n'en trouvent pas. C'est bizarre parce que j'en connais qui étaient désireuses de se présenter mais qui n'y ont pas été invitées. Faut-il en déduire que les hommes s'adressent précisément à celles qui ne sont pas intéressées? Et si les hommes disaient vrai? Si les femmes sollicitées et "qui ne s'intéressent pas à la politique" refusaient simplement de

jouer le rôle d'appât électoral et exprimaient ainsi une forme de résistance passive au machisme politique? Les femmes politiques reprochent souvent aux autres femmes leur indifférence, leur manque de soutien. Ces dernières reprochent aux femmes élues de les trahir, d'être les instruments dociles complices des hommes contre les femmes. Les unes et les autres ont probablement raison mais peut-il simplement en être autrement dans le rapport de force d'aujourd'hui et n'est-il pas illusoire d'espérer le renverser par la voie parlementaire? Le mot de la conclusion appartient à Lise Thiry qui sait de quoi elle parle puisqu'elle a siégé deux ans au Sénat: "les femmes sont très concernées par tous les problèmes de société mais elles sont trop intelligentes pour s'intéresser aux jeux futiles de la politique telle qu'elle se pratique chez nous".

SUGGESTION.

Et les Femmes? Comment votent-elles? C'est difficile à déterminer. Mais peut-être pourrais-je faire une suggestion pour résoudre l'énigme du vote des femmes: des urnes séparées pour les hommes et les femmes.

Edith Rubinstein.



* "Ne dites pas trop vite que c'est de nouveau une femme" (texte de l'autocollant que des femmes flamandes mettent sur leur voiture).

dessin tiré de Knack du 25/11/87

En parcourant "Temps nouveaux" de novembre 1987 j'apprends que Alexandra Kollontai est passée en Belgique pendant son exil de Russie qui dura de 1908 à 1917. Voici ce qu'elle écrivait à une amie:
"Ces jours-ci, ma roue de propagande tourne à nouveau, j'oscille comme un pendule entre Bruxelles et Liège... Que d'impressions et d'images... Tantôt, un élégant "five o'clock" au salon de Madame Vandervelde parmi la crème de l'intelligentsia belge... Tantôt, les quartiers sales des mineurs, les horreurs de la misère. La lutte, le désespoir, l'espérance!"

17 NOVEMBRE 1987.

Andréas Papandreou, Premier Ministre de Grèce, s'était récemment signalé par les coups de canif qu'il avait donnés dans son contrat de mariage en s'affichant avec une jeune femme, mettant d'ailleurs sa carrière politique en danger. Son épouse, Margaret, Américaine d'origine avait fort mollement réagi en déclarant qu'il était dans la nature des hommes grecs de tromper leur femme, encourageant ainsi le courroux des féministes grecques qui réclamaient sa démission du poste de présidente de l'Association des femmes grecques.
 Andréas Papandréou ne se contente plus de tromper sa femme. C'est le peuple grec tout entier qui est victime de sa mauvaise foi. Des dizaines de milliers de Grecs ont manifesté à Athènes contre les bases américaines et les armes nucléaires stationnées en Grèce. Il faut savoir qu'Andréas Papandréou avait axé toute sa campagne électorale sur la suppression de ces bases et qu'à présent il négocie avec les Américains. Sur son ordre, la police dispersa la manifestation très brutalement à l'aide de gaz lacrymogènes et en tapant violemment sur les manifestants. Parmi eux, Margaret Papandreou, son épouse, restée fidèle à son idéal pacifiste. On lui prête d'ailleurs l'intention de créer un nouveau parti politique plus à gauche que le PASOK de son mari et qui lutterait véritablement pour la suppression des bases américaines.

18 NOVEMBRE 1987.

La VUB est le seul hôpital universitaire qui accepte ouvertement de satisfaire des demandes d'insémination artificielle de couples lesbiens. L'équipe médicale s'arroge cependant le droit de décider du bien-fondé de la demande. Les établissements catholiques ont essayé sans succès que seuls les couples stables hétérosexuels soient autorisés à pratiquer l'IAD.

19 NOVEMBRE 1987.

A l'initiative de députés européens belges, le Parlement européen a condamné l'emprisonnement au Chili de Rita Ceuppens et a réclamé sa libération immédiate.

20 NOVEMBRE 1987.

Dans une campagne électorale caractérisée par l'absence totale des femmes et de leurs problèmes, le Conseil national des femmes a diffusé le communiqué de presse suivant dont la nature surréaliste n'échappera à personne:

"Le Conseil National des Femmes Belges (CNFB) qui regroupe 57 associations de femmes, a voté au cours de son assemblée générale, une motion qui demande aux partis politiques et aux médias d'accorder aux femmes, durant la campagne électorale, une place équivalente à celle réservée aux hommes.

C'est ainsi que les partis politiques sont invités à associer les femmes de leur parti aux débats auxquels ils sont invités ou lors des meetings qu'ils tiendront, à veiller à faire figurer clairement les noms de femmes en tant que telles sur les listes électorales, à attribuer aux femmes un pourcentage équivalent de places en ordre utile à celui donné aux hommes et à réexaminer le coût de la participation des partis dans la propagande électorale de leurs candidats afin qu'elle soit équitablement répartie. Les médias, de leur côté, se voient priés de considérer le nombre de femmes compétentes et éventuellement de les rechercher et d'appuyer l'action des femmes en vue de leur participation complète à la vie civile et politique".

En outre, une motion a été envoyée à tous les partis politiques pour réclamer un quota de bonnes places pour les femmes. On sait bien pourtant qu'il n'y a pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre!

25 NOVEMBRE 1987.

Quelques informations concernant Hong Sook-Ja qui a présenté sa candidature à la présidence en Corée du Sud. En 1969, elle fut une dirigeante du mouvement féministe coréen. Elle est encore aujourd'hui présidente de la Fédération des organisations de femmes coréennes. Elle a déclaré: "Je suis prête à faire tout ce qui est humainement possible, un strip-tease excepté, pour promouvoir l'émancipation de la femme coréenne. Lorsque j'ai présenté ma candidature, même mes collègues féministes ont été surprises. Mais je leur ai répondu que ceci devait être une thérapie de choc; nous ne pouvons pas continuer à demander aux hommes d'adapter notre statut. Il est temps de le faire nous-mêmes".

26 NOVEMBRE 1987.

Les CVP (chrétiens-démocrates flamands) ne se distinguent plus en rien de Pro-Vita en matière d'avortement. Les voilà aussi intégristes que le parti d'extrême droite Vlaamse Blok.

2 DECEMBRE 1987.

La presse flamande fait ses grands titres du passage en Flandre, où elle a donné une série de conférences, de la théologienne allemande Dorothee Sölle. Elle est apparemment de tous les combats: écologique, féministe, tiermondiste, pacifiste. Voici un échantillon de sa pensée:

"La domination de l'homme sur la femme a la même structure que la domination par l'être humain de la nature. Les concepts "nature" et "femme" sont souvent interchangeables dans cette philosophie quand il s'agit du besoin de dominer, de diriger, d'exploiter ou n'importe quel autre mot qu'on utilise pour caractériser cette mentalité. Cette mentalité,

on la retrouve dans la science moderne qui est une science sans limites, sans dieu, quelle que soit la signification du mot dieu. Cette mentalité, on la retrouve aux deux extrémités de la vie, à la fin de la vie notamment avec la bombe atomique et au début de la vie notamment avec les manipulations génétiques qui, selon moi, constituent également une bombe atomique. Ces hommes ont un pouvoir sur la vie et sur l'octroi de la vie. C'est une attaque de dieu. Les hommes ont une vision isolée de ces choses, ils ne regardent jamais ni devant eux ni derrière eux, ni les personnes plus âgées ni les petites gens, cela ne change rien à l'affaire. C'est une manière profondément métaphysique de témérité et de négligence. Parce que lorsqu'on mène la guerre contre un poisson, un oiseau ou n'importe quelle vie animale ou végétale, c'est qu'on le considère comme quelque chose à soumettre et à utiliser, c'est un objet qui peut servir".

3 DECEMBRE 1987.

Je suis songeuse. Je relis encore une fois l'information. La Chambre correctionnelle de Bruges a condamné une femme, Esther D., à quatre mois de prison avec sursis et à une amende de 12.000F. pour diffamation. Elle doit en outre payer à sa "victime" une somme de 120.000F. pour dommages matériel et moral. Esther D., qui souffre de troubles nerveux, racontait à qui voulait l'entendre que son médecin l'avait violée dans la nuit du 4 au 5 août 1981 au cours d'une visite chez ce médecin. Le médecin introduisit une plainte en diffamation, elle porta plainte pour viol. Celle-ci fut traitée d'abord. Tant en première instance qu'en Appel le médecin fut déchargé de toutes poursuites, faute de preuves. Après sa condamnation, Esther D. a déclaré: On peut me mettre un couteau sur la gorge, c'est vraiment arrivé. La justice humaine me semble bien fragile. Il est évident que le doute doit bénéficier à l'accusé, il est indiscutable que la diffamation est un procédé

ignoble. Mais dans le cas d'accusation en diffamation, l'accusée était E. D. et le doute n'a pas joué pour elle. La seule preuve possible qu'elle ne mentait pas eût été d'avoir effectué un examen immédiatement après le dit viol et elle ne l'avait apparemment pas fait. Pas simple tout cela mais si Esther D. est bien la victime qu'elle prétend être, il y a néanmoins déni de justice.

Vous pouvez le savoir, mais j'ai pleuré de rage en entendant à la radio qu'un tribunal présidé par une femme avait condamné sur la base de la loi contre le racisme, un jeune Marocain qui avait traité Henri Simonet - qui se présentait aux élections sur les listes du parti (le PRL) qui accueillait Roger Nols - de raciste. Voilà une bien étrange perversion de la loi!

Encore une histoire de tribunal: Magda Van Goethem, qui avait été condamnée en première instance à une peine de prison ferme parce qu'elle refusait à son ex-mari, un Iranien, un droit de visite de leur fils en l'absence d'un tiers, a été condamnée pour la neuvième fois par la Cour d'Appel de Bruxelles à une peine de prison, avec sursis parce que le petit David a besoin de sa mère. Le droit de visite du père est confirmé parce que, a dit le Président, la crainte de la mère de voir son fils enlevé par son père vers son pays d'origine est déraisonnable.

5 DECEMBRE 1987.

Nicole Dehan, présidente de l'Association pour la Défense des Enfants Enlevés (ADEE) a revu son fils après 16 ans de séparation. Elle a exprimé une très (trop?) grande compréhension vis-à-vis du père marocain de son fils dont elle avait obtenu la garde et qui lui fut enlevé quand il avait deux ans. A présent qu'elle a revu son fils, dit-elle, elle a plus d'espoir pour les autres femmes qui connaissent la même situation qu'elle. Elle leur conseille de persévérer et d'essayer inlassablement d'établir le contact. Et surtout d'essayer de comprendre le point de vue du père. Pardi!

6 DECEMBRE 1987.

Hélène Passtoors, emprisonnée en Afrique du Sud, a été proclamée à Copenhague "Femme européenne de l'année". Anne-Marie Lizin, députée européenne, et Inge Van den Bussche, responsable du "Comité de soutien Hélène Passtoors libre", dans un appel adressé à Léo Tindemans ministre des relations extérieures exprimèrent le souhait que cette reconnaissance européenne puisse conduire à une libération rapide. Notre zélé ministre dont la tiédeur pour intervenir dans cette affaire est bien connue a simplement confirmé son manque de détermination: "Je suis favorable à toute initiative qui puisse améliorer son sort en prison mais je doute fort qu'elle changera beaucoup à son dossier" a-t-il dit, acceptant ainsi implicitement la justice d'exception du pays de l'apartheid.

6 DECEMBRE 1987.

72,5% des électeurs suisses ont voté contre un projet de loi du gouvernement qui donnait aux femmes le droit légal de conserver leur emploi quand elles sont enceintes. Selon les partisans du projet, le refus serait lié au fait que le coût social du congé de maternité aurait dû être supporté par le monde du travail. Faudra que les femmes suisses mettent en application un nouveau slogan: "Pas d'argent, pas de petits Suisses".

7 DECEMBRE 1987.

Si Hélène Passtoors reste emprisonnée, on peut se réjouir, par contre, de la libération de Rita Ceuppens qui était en détention dans un autre pays sympathique, le Chili. Elle est rentrée en Belgique mais son mari et son beau-père sont toujours aux mains de la junte.

8 DECEMBRE 1987.

73% des étudiants de la KUL Leuven sont favorables à une libération modérée de l'avortement. Il en est de même pour deux tiers de ceux qui votent CVP.

9 DECEMBRE 1987.

Beate Klarsfeld poursuit inlassablement sa chasse aux nazis. Elle a collé un poster vengeur sur la porte du bureau présidentiel de Kurt Waldheim. L'affiche fut rapidement enlevée par les autorités. Quel est son objectif? "Je fais cela pour entretenir la campagne menée contre Waldheim et rappeler aux citoyens de ce pays, qu'il y a cinquante ans ils ont acclamé l'Anschluss d'Hitler.

13 DECEMBRE 1987.

Le Dr Monique Capron de l'Institut Pasteur de Lille est le "premier lauréat" de l'"European UCB Research Award" pour ses travaux sur l'éosinophile. C'est aussi une des rares femmes à avoir reçu une récompense scientifique avant d'être octogénaire.

Les Belges se sont rendus aux urnes par une belle matinée ensoleillée.

14 DECEMBRE 1987.

Nos deux principaux syndicats ont fait connaître leur plate-forme. J'épingle que la FGTB cite parmi les injustices à réparer le sort fait aux cohabitants tandis que la CSC par la voix de Greta D'Hondt, une femme qui nous aime, considère que les sacrifices imposés aux cohabitants ne peuvent être gommés que si la sécurité sociale dispose des moyens nécessaires. Par contre, le montant des allocations de chômage doit être corrigé au minimum pour les chefs de ménage et les isolés. Cela veut dire en clair, que les femmes (car les cohabitants sont dans leur grande majorité des cohabitantEs) doivent casquer pour les autres, qu'elles sont juste bonnes à servir de bouche-trous même si ce procédé inéquitable va à l'encontre des directives européennes.

15 DECEMBRE 1987.

On estime officiellement à six millions le nombre de femmes battues aux Etats-Unis mais on n'est pas sûr des chiffres parce qu'un cas sur dix seulement est rapporté à la police. Quatre mille d'entre elles en meurent

chaque année. Le Congrès a passé un "Family Violence Prevention and Services Act" qui fait de la violence familiale un délit criminel punissable de prison.

17 DECEMBRE 1987.

La première Immortelle de l'histoire est décédée aux Etats-Unis à l'âge de 84 ans. Marguerite Yourcenar était une femme tellement considérable qu'intimidée, j'hésite à en dire davantage. Tous les médias lui ont rendu hommage et ont reconnu en elle une écrivaine exceptionnelle. Son humanité, sa lucidité, ses qualités de coeur, sa brillante érudition ont été soulignées. Profondément écologiste, elle a soutenu les luttes contre la destruction de la nature et les risques de l'atome. Mon grand chagrin est son incompréhension du féminisme qu'elle croyait être un mouvement dont l'objectif était de transformer les femmes en hommes. Et pourtant, cette lesbienne qui vécut pendant des années avec son amie Grace Friks, aimait et respectait les femmes bien que dans la plupart de ses oeuvres elle s'exprimât par l'intermédiaire d'un héros masculin. Cet extrait tiré des "Nouvelles orientales" apporte peut-être un début de réponse: *"Depuis des années, (le peintre) Wang-Fô rêvait de faire le portrait d'une princesse d'autrefois jouant du luth sous un saule. Aucune femme n'était assez irréaliste pour lui servir de modèle, mais Ling pouvait le faire, puisqu'il n'était pas une femme. Puis Wang-Fô parla de peindre un jeune prince tirant de l'arc au pied d'un cèdre. Aucun jeune homme du temps présent n'était assez irréel pour lui servir de modèle, mais Ling fit poser sa propre femme sous le prunier du jardin".*

18 DECEMBRE 1987.

La classe politique française pleure après un troisième enfant et une série de mesures incitatives ont été édictées. Dorénavant, toute mère pourra indiquer sur sa carte d'identité, profession: MERE. C'est-y pas beau? Cela rappelle un petit peu les régimes fascistes qui honoraient les mères de

familles nombreuses. Mais passons. Toute mère de 45 ans qui aura élevé trois enfants ou plus aura droit à une assurance-maladie gratuite. Les autres peuvent crever la bouche ouverte? Et une veuve de 55 ans qui a encore un enfant chez elle recevra un supplément d'allocations de FF 400 ce qui ne lui permettra tout de même pas des folies. Les mères auront droit à un congé automatique en cas de maladie d'un enfant, les pères doivent continuer à se ronger d'inquiétude à leur travail. Plus positif, le budget attribué à la création de crèches va être augmenté.

20 DECEMBRE 1987.

Le mensuel féministe flamand, "Lilith", qui ne paraissait plus depuis cette année va en quelque sorte renaître de ses cendres. Luciane Opdeweegh, responsable de Lilith, rappelle l'itinéraire du journal: *"Lilith a tenu le coup sept ans, une véritable performance lorsqu'on songe que le journal était entièrement rédigé par des bénévoles et qu'il s'est tenu pendant 5 ans à des principes très stricts: pas de publicité, pas de subsides, un fonctionnement collectif, pas de structures, pas de culte de la personnalité. Un beau programme mais qui l'a rendu bien vulnérable".* Chaque mois, à peu près mille Lilith étaient vendus.

Les problèmes se sont surtout posés au niveau de la distribution parce qu'il existe en Flandre un public potentiel beaucoup plus important mais les moyens ont manqué pour le faire connaître. Dorénavant quatre pages de Lilith seront reprises dans le journal de femmes néerlandais "Opzij" qui a progressé en suivant une politique beaucoup plus pragmatique et qui existe depuis treize ans. "Opzij" tire à 30.000 exemplaires et espère par l'apport de Lilith trouver une voie d'accès en Flandre.

21 DECEMBRE 1987.

Elizabeth Butler-Sloss a été nommée juge à la Cour d'appel de Londres. Elle devient ainsi la première femme à porter le titre de "Lord Justice". Les

insulaire vont se gratter la cervelle pour lui trouver un titre plus adéquat.

23 DECEMBRE 1987.

A certaines choses le Sida est bon: l'Eros Center du quartier de Sankt Pauli, à Hambourg, va être transformé en un centre de loisirs pour les Yuppies de la ville. Les prostituées, ayant perdu un tiers de leurs clients, n'arrivaient plus à payer leur loyer.

25 DECEMBRE 1987.

Joyeuse Noelle!

25 DECEMBRE 1987.

Un système d'agrégation de centres de génétique humaine est paru au Moniteur. Prévu pour rassurer des parents, ils poseront des diagnostics quant à l'hérédité ou non de malformations tant physiques que mentales. Un parfum de totalitarisme peu rassurant entoure ce genre d'initiative.

26 DECEMBRE 1987.

Pour la championne d'échecs (catégorie dames) Maja Tchibourdanidze, un championnat séparé pour femmes ne semble pas justifié non plus. Elle a une perception du jeu beaucoup plus sereine que la plupart des hommes. Comme on lui demandait si elle n'estimait pas que les femmes manquaient du "killer instinct" pour vaincre, elle a simplement répondu que pour elle cela ne posait aucun problème car elle jouait contre "l'échiquier" quel que soit son adversaire et qu'elle recherchait le meilleur coup objectif. Au championnat mondial de Séville où s'opposaient Karpov et Kasparov elle fut chargée de commenter les parties pour le public. D'après elle ce fut leur plus mauvais match et ils commirent beaucoup d'erreurs. Et elle ajoute: *"si des femmes avaient joué comme cela avec autant d'erreurs, les hommes se seraient tordus de rire"*.

27 DECEMBRE 1987.

On reparle de Jiang Quing, madame Mao, qui fut condamnée à mort en 1981 par des juges qui avaient au moins été complices des crimes qu'on

lui reprochait. Sa peine fut commuée en détention perpétuelle en 1983. Il semblerait qu'elle vive à présent chez sa fille Li Na. Impératrice rouge? Usurpatrice? Prostituée de grande classe qui s'était servie de ses charmes pour accéder au pouvoir? Dans le contexte de la révolution chinoise, on peut se demander si sa condamnation n'a pas surtout servi à ôter aux femmes tout velléité d'accès au pouvoir.

29 DECEMBRE 1987.

La nageuse Ingrid Lempereur a été désignée comme sportive de l'année.

30 DECEMBRE 1987.

Un porte-parole du service des prisons sud-africaines soupçonne Hélène Passtoors d'une tentative d'évasion de la prison pour femmes de Kroonstad située dans la lointaine province de l'état libre d'Orange. Les tentatives d'évasion sont punissables en Afrique du Sud. Qui se serait douté que les prisons du pays de l'apartheid étaient de réelles passoires?

31 DECEMBRE 1987.

Le Conseil National des Femmes a adressé une lettre aux présidents des trois principaux partis francophones pour recommander à la cooptation sénatoriale, Huberte Hanquet, présidente, Fanny Fuks, vice-présidente et Jacqueline Herzet, membre du Conseil. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

1 JANVIER 1988.

Un souhait? Un retour à la solidarité féminine de nos grand-mères.

2 JANVIER 1988.

On a appris la mort, survenue à 101 ans, de Clementine Hunter, descendante d'esclaves du Sud profond américain. Cette cueilleuse de coton s'était mise à peindre à l'âge de 60 ans et a conquis une renommée mondiale par ses peintures naïves et colorées où elle représentait la vie dans les plantations, les enterrements, les fleurs, les pêcheurs et bien d'autres scènes de la vie.

2 JANVIER 1988.

Madame Debauque, accompagnée d'Anne-Marie Lizin, a ramené d'Algérie ses cinq enfants qui lui avaient été soustraits par son mari il y a trois ans. Ce retour a été rendu possible par le décès du père en octobre 1986.

4 JANVIER 1988.

A Kassel, existe une maison d'édition qui se consacre exclusivement à la publication d'ouvrages consacrés à des musiciennes et à la diffusion de partitions de compositrices. Elle vient d'éditer un calendrier, "Kontrapunkt Musikkalender 1988" (Editions Furore, Johannesstrasse, 3,-RFA. 3500 Kassel. DM 14,80) Deux citations qui en sont tirées: Johannes Brahms: *"La première femme grande compositrice naîtra le jour où un premier homme mettra au monde un enfant"*. ou Rossini: *"Il en va des oeuvres de femmes comme de leurs enfants, on ne sait jamais avec certitude qui en est l'auteur"*.

5 JANVIER 1988.

La Libre Belgique annonce le décès de Lily Laskine. *"Cette harpiste française a contribué, au XXème siècle, au regain d'intérêt pour son instrument, comme avaient su le faire l'Espagnol Adres Segovia avec la guitare et Wanda Landowska avec le clavecin"*.

6 JANVIER 1988.

Regardé le reportage sur la Corée du Sud, dans l'émission "C'est à voir". Le pays du superboum économique, où se dérouleront les prochains Jeux olympiques. Dans les années cinquante, des Belges ont combattu là pour la liberté de ses habitants. En réalité, la richesse du pays repose sur l'esclavage de ses travailleurs. C'est l'horreur! On nous a montré "Samsung", véritable empire industriel où bossent 150.000 personnes pour un salaire modeste et sans sécurité sociale. La société se préoccupe paternellement de ses employés. Au bas de l'échelle, des milliers de femmes et plus généralement des jeunes filles puisqu'elles sont licenciées

dès qu'elles se marient. Elles travaillent 12 heures par jour, prennent leurs repas gratuits dans l'entreprise et y logent à six dans une toute petite chambre. Elles ont quand même trois jours de congé par mois. Et, nous a-t-on dit, les travailleurs de "Samsung" sont des privilégiés! Dans ce régime militaire, autoritaire, la misère est bien dissimulée. La richesse économique d'un pays ne signifie pas le bien-être de ses habitants, confusion qu'on installe à coups de marteau dans nos têtes.

8 JANVIER 1988.

Le docteur Jean Amy, responsable du service gynécologique de la VUB, comparait une nouvelle fois devant la Cour d'Appel de Bruxelles pour répondre d'un avortement. Il avait été acquitté en première instance, faute de preuves. Il a déclaré: *"Je considère les poursuites du Parquet en matière d'avortement comme très dangereuses et je continuerai à transgresser systématiquement la législation de notre pays. C'est ce que j'ai déjà déclaré il y a trois ans et maintenant je n'ai rien à y ajouter. Chaque fois qu'une femme enceinte sera en difficulté, je pratiquerai l'interruption de grossesse s'il n'y a vraiment pas d'autre solution possible"*.

10 JANVIER 1988.

En RFA, Alice Schwarzer mène campagne dans "Emma" contre la florissante industrie de la pornographie en utilisant le slogan "Porno".

Le chiffre d'affaires annuel est de 850 millions de marks soit 17 milliards de FB. Chaque mois 500.000 cassettes porno sont louées dont 200.000 se distinguent par une violence inouïe. Mais qu'ont-ils donc dans la cervelle tous ces hommes?

11 JANVIER 1988.

Un procès d'avortement, contre deux médecins qui avaient pratiqué une IVG sur une mineure d'âge et commencé en mai 1985, a repris devant le Tribunal correctionnel de Bruxel-

les. Il a entamé l'examen du fond. Il se réunira à nouveau le 9 février.

12 JANVIER 1988.

Au cours d'une conférence de presse, Huberte Hanquet et Lily Boeykens, respectivement présidente du Conseil national des Femmes francophones et néerlandophones, ont présenté la liste des festivités qui marqueront le 100^{ème} anniversaire de la création du Conseil International des femmes. Lily Boeykens a également exposé les points principaux du memorandum destiné au formateur du futur gouvernement. Les femmes flamandes réclament des ministres féminines et le respect des directives européennes en matière d'enseignement et de sécurité sociale. L'avortement doit rester une matière du parlement. Lily a critiqué, comme immoral l'appel aux femmes à procréer davantage non pas pour des raisons morales mais pour des motifs économiques, et elle a dénoncé comme scandaleux que les femmes aient si peu à dire dans le monde politique belge.

13 JANVIER 1988.

La lecture de "Temps nouveaux" quand il s'agit de femmes me remplit généralement d'une douce hilarité. Ninelle Maslova et Elvira Nivokova se sont fendues d'un long article *"La question féminine et ses paramètres"*. Il me semble assez douteux que la lumière nous vienne de l'Est. Elles partent sur les chapeaux de roue en rappelant les paroles infaillibles du "guide de la révolution", Lénine: *"il est impossible d'assurer la vraie liberté, il est impossible de bâtir même la démocratie et, encore moins, le socialisme sans engager les femmes dans le travail productif, dans la vie politique, sans les arracher à la "cuisine"*.

Puis elles s'étonnent: *"Assez surprenants sont donc les appels s'élevant aujourd'hui ça et là pour que la femme regagne le foyer, histoire de renforcer la famille et redevenir femme"*.

Puis elles se posent tout de même une question: (la mienne serait plutôt

de demander à quoi ont servi 70 ans de socialisme) *"La première question qui se pose est celle de savoir si l'intéressée souhaite "rentre au bercail", en abandonnant le travail. Et bien, non, pour la majorité écrasante, attestent les sondages (et c'est déjà une autre histoire si certaines femmes, désireuses de travailler à temps partiel, sont privées de cette possibilité à cause des lenteurs et de l'incurie administratives)"* (sic!). Elles nous apprennent que *"275 milliards d'heures sont tous les ans consacrés dans notre pays aux tâches ménagères, essentiellement à cause du secteur tertiaire inadapté, soit quelque 90% du temps consacré dans l'économie nationale. La part majeure de ces dépenses de temps et de travail est toujours assumée par les femmes"*. On s'en serait douté mais alors quelle est la solution proposée? "Aussi nos chercheurs se doivent-ils d'élaborer au plus vite un programme socio-économique interdisciplinaire à l'intention de la femme". 275 milliards d'heures! Les chercheurs auront du pain sur la planche pour arriver à les réduire. Je connais un truc pour les diminuer de moitié pour les femmes: en refiler la moitié aux hommes soviétiques mais cette proposition n'a pas l'air d'avoir déjà été envisagée. Le patriarcat serait-il encore bien vivant en Union Soviétique?

15 JANVIER 1988.

Dans le Vif/l'Express du 11 décembre, je gémissais en voyant une publicité vantant la création belge en lingerie pour dames. Nons pas qu'elle soit nécessairement moche. Un mannequin présente sur sept pages un modèle différent auquel on attribue chaque fois une fonction et cela donne: SEDUIRE, DEFIER, ATTENDRIER, FASCINER, CHARMER, CONQUERIR, EMOUVOIR. Manque uniquement MANIPULER. Comme dans le temps, on ne s'habille plus pour soi mais uniquement pour le regard de l'autre. Un pas en avant, trois pas en arrière.

Fatima en son périlleux combat

Fatima Mermissi

"Le harem politique: le Prophète et les femmes"

Ed.: Albin Michel, Paris, 1987, 293p.

Peut-être, vous souviendrez-vous, "fidèles lectrices", de cette Madame qui était toujours souriante. Dans l'émission défunte de Michel Polac, je l'avais perçue sereine, un brin narquoise et silencieuse dans le tohu-bohu que suscitait le thème: l'intégrisme. Elle le contemplait de haut, comme une illustration dérisoire et en microcosme de ce que les Musulmans dès le 7ème siècle craignent par-dessus tout: la Fitna, la guerre civile. Intriguée par tant de discrétion présente, j'avais lu pour moi, pour vous, son livre: "Sexe, idéologie et Islam" (1). Et voici que nous la revoilà avec un livre récent publié en 1987, "Le harem politique". Le Prophète et les femmes. Livre sur les hadiths, superbe d'érudition d'où s'échappent quelques confidences feutrées, souvenirs personnels, mises au point, mises en garde que je nous crois destinés à nous, Occidentaux enclins, convenons-en, à pratiquer l'amalgame et la simplification quand nous pensons "Islam".

Mise au point, mise en garde. Celle-ci, par exemple: "Je définis le fait d'être musulman, comme le fait d'appartenir à un état théocratique. Ce que l'individu pense est secondaire pour cette définition". Et un peu plus loin: "Ce ne sont pas les intégristes qui sont absurdes sur la scène contemporaine, c'est la gauche musulmane qui a cru qu'elle pouvait exister sans poser la question fondamentale de la laïcité, c'est-à-dire le transfert du pouvoir du sacré à l'humain, sa métamorphose d'un divin transcendant en un individu banal dans sa quotidienneté".

Laïque donc Fatima. Féministe agressive. Tout récemment dans un colloque où elle présentait un portrait de femme insoumise du temps de Mohammed "comme type de femme traditionnelle musulmane à méditer", un directeur d'une revue islamique vociférant lui arracha le micro et la somma de citer ses sources.

Chercheuse. Je pense qu'elle l'est, infatigable. "Lire, lire, armée de cette farouche volonté de connaissance, pour comprendre et éclairer le mystère de cette misogynie, que doivent affronter les femmes musulmanes de 1986".

Et de nous confier presque à voix basse: "Se souvenir, glisser dans le passé, est de nos jours une activité hautement surveillée. Pour les femmes musulmanes particuli-

èrement". Quels sont les enjeux de ce périlleux combat? Montrer comment au fil du temps et par un examen plus qu'attentif de la somme littéraire religieuse, les femmes ont été expulsées de l'histoire. Montrer aussi, et l'un ne va pas sans l'autre, comment les pouvoirs des Etats musulmans contemporains entretiennent une nostalgie suicidaire chez les peuples, et ce, à des fins totalitaires. Montrer enfin, mais tout s'enchaîne, comment le mal du présent et le refus de la démocratie se combinent et se conjuguent avec le sexuel. "Comment trois notions normalement considérées comme indépendantes, à savoir le rapport au temps, le rapport au pouvoir et le rapport au féminin s'articulent comme discours sur l'identité et, surtout, comment la crise qui est présente chez tous, hommes et femmes, en tant que citoyens d'une zone culturellement envahie, est traduite par les auteurs passés, comme un problème uniquement masculin".

Fatima en son périlleux combat.

Seule, très seule, j'en suis à présent sûre, face à ce qu'elle appelle "la présence incroyable du religieux et des imans dans le domaine de la production de la pensée". Alors bien seule, elle s'est enfoncée avec ses machettes dans l'obscur forêt des hadiths.

Ah dis, Fatima, dis-nous tout et sans hâte des hadiths. Un hadith? "C'est une information pertinente prêtée au Prophète. C'est la mise en écrit dans des recueils de tout ce qu'il est supposé avoir dit ou fait. Ses opinions, ses réactions aux événements, la façon dont il justifiait ses décisions, devaient être consignées pour qu'on puisse s'y référer plus tard, pour distinguer ce qui est juste de ce qui est injuste que ce soit en matière de pratique du pouvoir ou d'autre chose". Ces recueils, de véritables fresques vivantes du 7ème siècle, disent tout. Aussi bien comment faire ses ablutions que comment faire en cas de guerre civile. Ce sont les hadiths qui forment la Sunna, la tradition.

L'obligation de rapporter ces faits et gestes de Mohammed fit naître, de soi, une science d'une grande rigueur

méthodologique. "Celui qui consigne le hadith doit maîtriser la technique de l'interview, de l'entretien. Pour chaque génération d'experts, il faut recueillir le hadith proféré par le Prophète, établir son isnad, c'est-à-dire la chaîne des transmetteurs depuis la source, celle-ci étant un disciple contemporain du Prophète". D'où l'importance de l'entourage immédiat du Prophète, ses femmes, secrétaires et parents. Par l'isnad, l'expert est tenu de donner une biographie circonstanciée de ces transmetteurs. Et c'est ainsi que des volumes et des volumes d'hadiths s'accumulent. Et c'est ainsi que de siècle en siècle on crée des hadiths hâtifs, élaborés pour servir ces princes qui nous gouvernent.

Bokhari, un savant que Fatima tient en haute estime, et qui vivait 200 ans après le Prophète, en répertoria 596.725 faux qui circulaient à son époque. "Ce bon Bokhari les a tous vérifiés, plus encore, il a scrupuleusement fait la biographie des transmetteurs en soixante ans de vie, j'ai compté". Et ajoute Fatima "on peut imaginer ce qu'il en est de nos jours!". Oui, ce bon Bokhari, qui, célèbre, eut ce mot (qui lui valut l'exil) à une émissaire d'un obscur émir soucieux tout à coup de le courtiser, il répondit: "Va dire à l'émir que je ne méprise pas la science et que je refuse de la trimpler dans les vestibules des sultans". Et Fatima, bokhariste s'il en est, souligne cette récurrence historique du conflit entre "d'une part, la volonté des hommes politiques de manipuler le sacré, d'autre part, la volonté farouche des savants de s'y opposer".

Vous le sentez déjà combien les hadiths peuvent être redoutables. C'est l'un d'entre eux qui arma les assassins de Sadate. C'est bien entendu avec leur complaisance que les hommes musulmans obscurcissent notre moitié de ciel. Vous en voulez, de ces hadiths-là? Je vous en propose deux: "Ne connaîtra jamais la prospérité le peuple qui confie ses affaires à une femme!". - "Le Prophète a dit que le chien, l'âne et la femme interrompent la prière s'ils passent devant le croyant, s'interposant entre lui et la quibla". Un hadith qui troubla, indigna Fatima adolescente. Il faut savoir que quibla signifie à peu près horizon, ouverture infinie. "Moi, dit-elle, qui me trouvais intelligente, créative, bonne, passionnée, enthousiaste, comme on ne peut l'être qu'à 16 ans, je me répétais: pourquoi le Prophète aurait-il dit un hadith pareil qui me fait mal? D'autant que ce genre de propos ne correspond en rien à ce qu'on nous raconte par ailleurs de la vie de Mohammed?"

Mohammed, l'amant d'Aïcha. Allons, revenons au maître-achat des théocraties musulmanes. "Ne connaîtra jamais la prospérité, le peuple qui confie ses affaires à une femme". Qui a dit ça? Mohammed? Non. Il était mort. Les prétendants se disputaient sa succession, tirant à hue

et à dia sa dépouille. C'était la Fitna, tant redoutée. Aïcha, une de ses neuf épouses, celle dont il disait: "c'est la personne que j'aime le plus au monde", prit les armes et son chameau pour combattre Ali, de son point de vue illégitimement imbu de légitimité. Malheureusement elle perdit la bataille. L'histoire, par ceux qui la font, se rua sur elle et la tint pour responsable de la scission entre Sunnites et Chiïtes. Et un glosateur contemporain ne manque pas d'insister: "l'histoire musulmane aurait pris la voie de la paix, du progrès et de la prospérité si elle n'était pas intervenue".

Cette histoire du chameau, quelle histoire! Fatima dit: "Les histoires appelleront cet affrontement *"la bataille du chameau"* se référant à celui que montait Aïcha, et évitant ainsi de lier dans la mémoire des petites musulmanes un nom de femme à celui d'une bataille".

Je me permets, Fatima, d'ajouter que cette bassesse historique blesse la mémoire d'une pierre qui fait trois coups. Chameau-femme-échec.

Mais qui a dit ce hadith-là?

Selon l'honnête et scrupuleux Bokhari, il s'agirait d'un certain Abu Bakra, un disciple de Mohammed. Le Prophète l'aurait dit en apprenant qu'au cours d'une de ces guerres interminables que se livraient à l'époque Romains et Perses, ces derniers avaient choisi une femme pour les diriger.

Mais en quelle occasion, cet Abu Bakra s'est-il rappelé cette réflexion désobligeante, 25 ans après, pour le moins, à point nommé? Après la défaite d'Aïcha dans cette Fitna où il ne sut décider de son camp. Esclave affranchi, devenu notable et riche dans une ville irakienne, il était surtout soucieux de ménager sa petite grimpe dans l'échelle sociale. Et c'est ainsi qu'il sortit, tout prêt à servir, ce hadith-là de sa fabuleuse mémoire. Il en sortit d'autres d'ailleurs, et toujours pour se sortir de circonstances, disons délicates. Mais l'histoire a de ces surprises. Fatima, hors d'elle, compila toutes les biographies de ce Monsieur et elle apprit que ce triste sire fut condamné et flagellé "pour faux témoignages".

Peu fiable ce Bakra, mais loin d'être le seul. D'autres disciples se sont distingués dans la même voie: un certain Abu Huraira était lui aussi orfèvre en la matière. C'est de lui qu'on tient ce hadith authentique "la malchance existe dans trois choses: la maison, la femme et le cheval". Aïcha contesta vigoureusement, cette version tronquée des propos de Mohammed: "Abu Huraira", dit-elle, a décidément mal appris ses leçons. Il était entré chez nous

alors que le Prophète était au milieu de sa phrase. Il n'a entendu que la fin. Le Prophète avait dit: "Qu'Allah combatte les juifs, ils disent: trois choses portent malchance: "la maison, la femme et le cheval".

Inutile de vous dire que la tradition ne retint pas ce correctif. Et ainsi de suite, de platitude en platitude. Heureusement, pour Fatima, que les savants existèrent. Autres que Bokhari qui tout bon, tout honnête qu'il soit, devient plus nonchalant dans sa vérification des sources quand les hadiths parlent des femmes. Un d'entre eux, c'est Zarkachi, 14^{ème} siècle de notre ère (745 de l'Hégire). Il eut l'idée heureuse de consacrer un des ses livres à la contribution d'Aïcha à l'Islam. Le livre commence ainsi: "Aïcha est la mère des croyants, elle est l'amante de l'envoyé de Dieu etc"... Et il ajoute. "Ce livre est consacré à son apport particulier dans ce domaine, notamment les points sur lesquels elle n'était pas d'accord avec les autres, les points sur lesquels elle a ajouté un supplément d'information, les points sur lesquels elle était en désaccord total avec les hommes de science de son temps. N'est-ce pas très intéressant de savoir qu'Aïcha (Mohammed l'appelait la petite rousse) qui vécut bien longtemps après la mort de son ami, éprouva ce besoin-là? Fallait-il qu'elle soit consciente de toutes les tensions présentes et à venir? Mais voilà, le livre d'Imam Zarkachi est resté sous forme de manuscrit jusqu'en 1939. A présent publié, qui le lit? Et je me surprends à penser que tous les pourfendeurs de l'intégrisme musulman, dans leur combat, feraient meilleure besogne, plutôt que de prendre des airs pincés, de favoriser l'édition et le diffusion des "correctifs" d'Aïcha auprès des petites musulmanes de nos écoles. Mais ne rêvons pas trop quand même.

Le Hijab, le voile maudit.

"O vous qui croyez

N'entrez pas dans les appartements du Prophète
Sauf si vous y êtes autorisés à l'occasion d'une invitation pour un repas.

Et dans ce cas-là, n'y entrez que lorsque le repas est prêt à être servi.

Si vous êtes donc invités (à y prendre un repas) entrez-y, mais retirez-vous dès que vous avez terminé de manger sans vous oublier dans des conversations familiales.

Un tel laisser-aller fait mal au Prophète qui a honte de vous le dire.

Mais Dieu n'a pas honte de dire la vérité.

Quand vous venez demander quelque chose (aux épouses du Prophète) faites-le derrière un Hijab. Cela est pur pour vos cœur et pour les leurs.

C'était en l'an 5 de l'Hégire (627). Mohammed chassé par les Mecquois est accueilli par les Médinois. Avec eux, il fait son petit mai 68. Une république chaleureuse dans un projet égalitaire. Mais voilà. On entre chez lui de nuit et de jour, comme dans un moulin. On s'attarde jusqu'aux petites heures. Or il a des soucis. Il sait qu'il doit gagner. Pour gagner, il doit réfléchir. Est-ce possible dans tous ces tohu-bohu? A cette question qui le tracasse, la réponse d'Allah tombe à point nommé: "mets un rideau (hijab) entre les casse-pieds et toi, ces casse-pieds qui ne s'en vont pas, sur la pointe de pieds, même aux heures des repas. Voilà l'anecdote. Un verset pour s'assurer la paix pendant qu'on mange. Voici la moitié de l'Islam en cette fin du 20^{ème} siècle couverte de tchadors au nom de ce verset-là.

Que s'est-il passé?

Et bien, je vous laisse le soin de découvrir avec Fatima comment les éternels casse-pieds, au fil des siècles, ont fait bombance et se sont vengés du rideau imposé. Comment les doctes docteurs de sciences théologiques, si soucieux de comprendre un verset par son histoire et les causes qui ont amené à sa révélation, se sont montrés bien négligents quand il s'agit du hijab. Et par là, combien tous les faussaires ont pu imposer leurs contre-façons: voile mais aussi excision. Combien cette hargne est présente aujourd'hui. Comment la pensée religieuse contemporaine, puissance médiatique, édite une série d'auteurs anciens de hadiths pour le moins suspects. "Avec B. Jawzi, la dimension carcérale du hijab atteint le délire", dit Fatima. En effet, ce Monsieur obscur du 13^{ème} siècle de notre ère, réédité en 1981, à bas prix et à très large diffusion, n'a-t-il pas écrit: "Dispositions légales concernant les femmes". La simple lecture de quelques intitulés de chapitres donne le ton: "Déconseiller aux femmes de sortir, les "bienfaits de la femme qui opte pour le foyer". "Argument pour prouver qu'il est mieux pour la femme ne pas voir les hommes", etc....

Mais il est temps d'en venir à quelque conclusions sous forme d'étonnements et de malaise. Fatima Mernessi exprime, et à plusieurs reprises, sa conviction que, des trois grandes religions monothéistes, l'Islam fut, dans son histoire, la plus sauvagement misogyne. Et même elle y insiste. C'est sans doute vrai si on s'arrête aux signes extérieurs, qui marquent les femmes musulmanes si spectaculairement, au sens étymologique du terme. Mais à y regarder de plus près, nous femmes d'Occident, avons-nous été tellement gâtées par la civilisation judéo-chrétienne? Il y a dans les propos de Fatima comme une amertume, expression sans doute d'une grande solitude intellectuelle. Et puis à cet étonnement-là, s'ajoute un certain malaise. En effet, Fatima s'efforce de démontrer que cette exclusion des femmes n'a pas été voulue par



Mohammed parce qu'il était animé d'un projet de société égalitaire. Sans doute vint-il se blottir dans les bras d'une femme aimante, troublé qu'il était par les premières illuminations, sans doute se faisait-il accompagner par une ou deux de ses femmes dans ses batailles, sans doute affichait-il l'importance de l'affectif dans ses soucis d'homme d'Etat en faisant d'Aïcha surtout sa conseillère politique. Sans doute, oui, mais sans aucun doute aussi, que d'ambiguïtés chez lui. Pourquoi fit-il, par exemple, d'Omar son disciple préféré, au point de le désigner comme son successeur? Alors qu'il savait bien que ce qu'il ne voulait pas, lui Mohammed, voiler les femmes, celui-ci le voulait avec une détermination rageuse. Ils en avaient eu des "bagarres" à ce sujet. Néanmoins...

Aussi ambigü sera à la fin de sa vie son comportement. C'était à la Mecque, enfin conquise et soumise. Les Mecquois viennent faire serment d'allégeance. Hommes d'abord et puis femmes. Pour elles, il ajoute un petit bout de phrase. Il leur demande de jurer de ne pas tuer leurs enfants. "Hind, une maîtresse femme, le prit très mal ce petit bout de phrase, lui fit remarquer qu'il exagérait, lui, le chef militaire. Elle lui dit: "Nous avons mis au monde des enfants et nous les avons élevés, mais toi, tu les as tués, le jour de Badr". Belles paroles rebelles. Hélas, Hind continue: "Tu nous imposes des obligations que tu n'as pas imposées aux hommes, mais nous les acceptons, nous ne serons pas infidèles". Ce dialogue est un chef-d'oeuvre de dialectique dans une chaîne d'ambiguïtés. Le Prophète impose aux femmes un petit quelque chose en plus, elles ont fière allure dans la réponse et dans le même temps se soumettent. Fatima peut faire grand cas de cet épisode, il n'en reste pas moins vrai que Mohammed, en ces circonstances-là, se montre plus "homme" que doux Prophète et que les femmes insoumises rentrent dans l'ordre et pour longtemps.

Pour finir, je dirai que Fatima est trop fine, trop intelligente, trop érudite pour ne pas avoir relevé ces contradictions-là. Et c'est bien elle qui souligne qu'à la fois Mohammed, le gentil, le respectueux de l'autre, se comporte en chef absolu; c'est bien elle qui constate que l'Islam des origines ne veut ni clergé ni toute cette clique d'Imans, et qu'on y encourage tout Musulman "à se débrouiller seul avec le texte", mais que d'autre part on exige de lui d'abdiquer sa personne critique au profit du groupe. Elle sait tout ça, mieux que quiconque, Fatima. Et en même temps, on a le sentiment qu'elle ne le sait pas.

C'est le noeud de ces problématiques qui lui font si mal. Je pense à elle non sans un serrement de coeur car à la fin de cette lecture, elle n'est plus pour moi seulement Madame qui était toujours souriante, mais aussi Madame, grande Madame tragiquement solitaire.

Françoise Hecq

Femmes, à vos droits!

"Je rechteen als vrouw"
Liliane Versluys
Ed. EPO., Anvers, 1987
Prix 798 frs.

Notre amie Liliane Versluys (1) vient de publier une remarquable synthèse de tout ce que les femmes devraient savoir au sujet de leurs droits. Le livre est en flamand. Il faut espérer que les éditeurs francophones se donneront la peine de le traduire comme on le fait pour d'autres ouvrages du même genre et qui sont présentés comme généraux (ex. le Dillemans-De Moor).

Que peut-on trouver dans le livre de Liliane Versluys? Pour commencer rappelons que Liliane est avocate et qu'elle nous présente un droit utile, ce n'est pas un ouvrage spéculatif mais un ouvrage qui permet à chacune de faire valoir ce que le droit lui reconnaît.

Passons en revue les grands chapitres de cet ouvrage: le travail professionnel, la sécurité sociale, la fiscalité, la maternité, le mariage, la cohabitation, la parenté, la séparation et le divorce, les droits de succession, la vie sexuelle, les adolescentes, la folie et la collocation. Chaque point est traité de manière intensive. L'auteure énonce le droit, les exceptions, les interprétations, les conséquences. Elle retient les interprétations qui nous sont avantageuses. Ce qui traduit bien le fait que Liliane Versluys est à la fois féministe et avocate. Dans chaque cas nous sentons comment elle justifierait notre bon droit. Chaque fois que nous avons une affaire à plaider ou à faire valoir nous devrions avoir cet ouvrage sous le bras.

Prenons un exemple. Le travail de nuit est interdit? Oui mais pas tant que ça. Il y a beaucoup plus d'exceptions qu'on ne croit. Et quand il y a travail en équipes, il n'y a qu'une seule équipe au milieu de la nuit qui est interdite.



On ne peut pas se baser sur cette interdiction d'une équipe pour empêcher les femmes de travailler dans les deux ou trois autres équipes. Liliane Versluys en profite pour montrer les écarts des salaires qui sont attribués non seulement pour le travail de nuit mais aussi à ceux qui travaillent en équipe pour un travail de jour, pour la raison qu'ils sont à d'autres moments amenés à travailler la nuit.

Prenons un autre exemple, le divorce est longuement analysé (plus de 60 pages). A chaque question qui se pose, (par exemple, est-il vrai que le père peut cesser de payer la pension alimentaire pour les enfants s'il conteste la manière dont il peut exercer le droit de visite?) l'auteure répond sur la base du droit et de la jurisprudence. Non, bien sûr, il ne peut pas interrompre ce versement.

Ce livre, qui est comme on dit une "brique", est aussi très stimulant. Les femmes ont plus de droits à faire valoir qu'elles ne le croient. Elles doivent cesser d'être minimalistes. Les premier(e)s intéressé(e)s par cet ouvra-

ge seront sans doute les juristes et les praticiens du droit, car c'est aussi un ouvrage savant. Chaque chapitre est accompagné d'une petite bibliographie et, dans l'argumentation, Liliane Versluys n'hésite pas à faire appel à tous les documents qui peuvent être invoqués à l'appui de ce qu'elle avance.

A avoir chez soi, à utiliser, à faire connaître!

H.P.P.

Ce livre est disponible chez les libraires flamands ou chez l'éditeur EPO, Lange Pastoorstraat, 25-27, 2600 Berchem-Antwerpen.

(1) Liliane Versluys, qui est avocate, a travaillé bénévolement pendant plusieurs années dans un refuge pour femmes battues. Elle est active au VOK et assume la responsabilité de la Coordination européenne des femmes. Elle fait la passerelle entre le VOK et le Comité de Liaison des Femmes.



"Femmes en chiffres."

Edi. CNIDF-INSEE, Paris, 1987,

En France, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, stimulé par la Délégation à la Condition Féminine, vient de publier une brochure d'informations chiffrées sur les femmes. L'introduction de l'ouvrage précise l'objectif: "Mettre en évidence la différenciation des pratiques, les inégalités entre les hommes et les femmes, décrire les phénomènes spécifiquement féminins, évaluer l'incidence pour les femmes des politiques sociales sont les grands axes de cet ouvrage". Les données chiffrées sont élaborées ou reproduites à partir d'autres ouvrages pour les matières suivantes: population, familles, enfants, divorces, contraception, avortement, maternité, santé, handicaps, mortalité, activité professionnelle, structure des emplois, formes d'emploi, conditions de travail, absentéisme, revenus professionnels, chômage, politique d'emploi, scolarisation, filières, formation, niveau de vie, emploi du temps, garde des enfants, personnes âgées, loisirs et culture, crimes et délits, suicides, pouvoir... On voudrait pouvoir attirer l'attention sur l'intérêt de certaines pages de chiffres, mais il semble plus utile de conseiller la consultation fréquente voire l'acquisition de l'ouvrage (1).

Rappelons que pour la Belgique, le groupe du CVP: "Vrouw en Maatschappij" a établi en 1984 un répertoire de chiffres et que, l'année passée, le Cabinet de Miet Smet, Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale, a publié un petit fascicule de chiffres: "Les femmes dans la société belge" (2). Celui-ci est nettement moins complet et élaboré que le répertoire français, mais c'est un bon début.

Il ne faut jamais oublier, pour terminer, que les chiffres fournis sont le produit d'un certain nombre de décisions non apparentes. Ils fournissent des indications précieuses mais méritent souvent plus amples discussions. Il ne faut jamais prendre un chiffre au pied de la lettre...

H.P.P.

(1) "Femmes en Chiffres", est lisible à la bibliothèque de l'Université des Femmes.

(2) "Les femmes dans la société belge", éd. du Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale, Bruxelles, 1987, est disponible chez INBEL, 3, av. des Arts, 1040 Bruxelles et coûte 70 frs.

La bibliothèque est accessible à toutes et à tous sans condition préalable (financière ou autre). Elle offre une large gamme de documents sur le féminisme, la condition féminine et féministe. Vous pourrez y consulter les ouvrages de références, les revues féministes d'ici et d'ailleurs, des dossiers thématiques, etc.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 10 à 17 heures et sur rendez-vous.

Dans chaque numéro de **CHRONIQUE FEMINISTE** sont reprises toutes les nouveautés reçues en service de presse (SP) ou achetées par l'Université des Femmes (Acq.).

MEDIAS

- **La Folle du logis: la télévision dans les sociétés démocratiques**, Gallimard, 1983, 338 p., *Acq.*

PHILOSOPHIE

- **La formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance objective**, Gaston BACHELARD, Librairie Philosophique J. Vrin, 1986, 256 p., (Bibliothèque des textes philosophiques), *Acq.*
- **La raison en procès : essais sur la philosophie et le sexisme**, Louise MARCIL-LACOSTE, Hes Publishers/A.G. Nizet, 1986, 223 p., (coll. Ecrire les femmes), *SP.*
- **Politieke filosofie : strategieën voor het onthouden van macht aan vrouwen**, textes rassemblés par E.M. BARTH et J. VAN DER SLUYS, Rijksuniversiteit GroningueI, 1985, 1 pag. multipleI

PSYCHOLOGIE - PSYCHANALYSE ...

- **Analyse de ses valeurs personnelles : s'analyser pour mieux décider**, Claude PAQUETTE, éd. Québec/Amérique, 1982, 214 p., (coll. C.I.F. auto-développement), *Acq.*
- **Jeunesse 86 : au-delà du sexe ... Psychosociologie de la vie affective de la jeunesse**, Claude TAPIA, L'Harmattan, 1987, 239 p., (coll. Jeunesses et Sociétés), *Acq.*
- **Aspects psychologiques de l'insémination artificielle**, Christine MANUEL et J.C. CZYBA, Simep, 1983, 184 p., (coll. Biologie & Psychologie), *Acq.*
- **L'amour condamné : esquisse d'une psychothérapie des toxicomanes**, Jacques BAUDOUR, P. Mardaga éd., 1987, 280 p., (coll. Psychologie & Sciences Humaines ; 167 série Documents), *SP.*
- **Ces hommes qui ne communiquent pas**, Steven NAIFEH et Gregory WHITE SMITH, éd. Le Jour, 1987, 218 p., *SP.*
- **La psychologie des femmes : étude psychanalytique**, Hélène DEUTSCH, P.U.F., 1987, 2 vol. (327 + 418 p.), (coll. Quadrige), *SP.*
T.1 : Enfance et adolescence.
T.2 : Maternité.
- **Les battantes : comment devenir une femme leader**, Hélène VIALA, Acropole/Biba, 1987, 247 p., *SP.*
- **L'âme de la femme**, Gina LOMBROSO, Payot, 1952, 397 p., *Don*
- **Faut-il "faire la folle" pour être entendue : itinéraires de quelques femmes italiennes vers la psychiatrie**, Franca ONGARELLI-LOUP, Institut d'Etudes Sociales, 1987, 164 p., (Annales du Centre de Recherche Sociale ; 24), *SP.*

ETHIQUE

- **Avis de recherches sur l'embryon**, COMITE CONSULTATIF D'ETHIQUE, Actes Sud/INSERM, 1987, 179 p., (La fabrique du corps humain), *SP.*

RELIGION - MYTHOLOGIE

- **Figures de femmes au sein du peuple de Dieu**, Mathilde LANDERCY, Médiaspaul & Editions Paulines, 1987, 220 p., *SP*.
- **Femmes : les grands mythes féminins à travers le monde**, Sabrina MERVIN et Carol PRUNHUBER, éd. Hermé, 1987, 203 p., *SP*.
- **La femme dans l'Eglise primitive**, Rinaldo FABRIS, Nouvelle CITÉ, 1987, 153 p., (coll. Racines), *SP*.

SOCIOLOGIE - POLITIQUE - ECONOMIE

- **Working your way to the bottom : the feminization of poverty**, Hilda SCOTT, Pandora Press, 1984, (192) p..
- **Les femmes, le travail et la pauvreté**, numéro réalisé collectivement sous la direction de E. SCHUSSLER FIORENZA et A.E. CARR, éd. Beauchesne, 1987, 173 p., (Concilium ; 214), *SP*.
- **Le coût de l'enfant : approches théoriques, méthodologiques, empiriques**, Roland RENARD, Ministère de la Communauté française Direction Générale des Affaires Sociales, 1986, 251 p.
- **La guerre des sexes a-t-elle un avenir**, Conférence présentée le 10 décembre 1986 à la Maison des Ailes à Bruxelles par Patrick TRAUBE, Centre de Diffusion, Recherche et Synthèse IC.D.R.S.I, 1986, 31 p., *Acq.*
- **Une approche dialectique de la non-décision politique : le cas de l'avortement en Belgique**, Bérengère MARQUES-PEREIRA, International Political Association, 1987, (12 p.), (International Political Science Review vol. 8 n°4).
- **Le sexe des élites**, Association des Amis de Sèvres, Centre International d'Etudes Pédagogiques, 1987, 106 p., (Les Amis de Sèvres n° 2), *Don*
- **La femme aux prises avec la vie**, Gina LOMBROSO, Payot, 1926, 279 p., *Don*
- **La Pauvreté touche-t-elle plus les femmes ? Compte-rendu de la journée de réflexion organisée par les Equipes d'Entraide le 5 novembre 1987 à Namur**, Equipes d'Entraide (Bxl), 1987, 41 p.
- **Entre pauvreté et nouvelle pauvreté**, Bibliothèque d'Information de la Communauté française, 1987, In.p.I, (Espace Synthèse ; 1), *SP*.

PORNOGRAPHIE

- **Porno-business**, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, Fayard, 1987, 395 p., *SP*.

FEMINISME

- **Colloque international sur la recherche et l'enseignement relatifs aux femmes**, Montréal, 1982 : actes, INSTITUT SIMONE DE BEAUVOIR, Université Concordia, 1982, 244 p., *Acq.*
- **La paix, les femmes**, Danielle LE BRICQUIR, Presses Universitaires de Grenoble, 1987, 176 p., *SP*.

TRAVAIL PROFESSIONNEL - TRAVAIL DOMESTIQUE

- **Rapport d'activités XII - 1986-1987 (juin)**, COMMISSION DU TRAVAIL DES FEMMES, Ministère de l'Emploi et du Travail, 1987, 91 p.
- **Indirect discrimination : a report prepared for the Equal Opportunities Commission**, Angela BYRE, Equal Opportunities Commission (Manchester), 1987, 97 p.
- **Insertion dans la vie professionnelle et emploi des diplômés universitaires : résultats d'une enquête auprès des diplômés universitaires de l'année académique 1980-1981**, Service de Programmation de la Politique Scientifique, 1987, 243 p. I+ annexesI
- **"A ce soir ..." : Concilier travail et vie de famille**, T. BERRY BRAZELTON, Stock/Laurence Pernoud, 1986, 247 p., (coll. "Désir d'enfant"), *SP*.
- **Celles de la terre : agricultrice : l'invention politique d'un métier**, Christiane ALBERT, Martine BERLAN, Juliette CANIOU, Martyne PERROT, éd. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, 1987, 255 p., (Recherches d'histoire et de sciences sociales ; 29), *SP*.
- **Insertion dans la vie professionnelle et emploi des diplômés universitaires : résultats d'une enquête auprès des diplômés universitaires de l'année académique 1980-1981**, Service de Programmation de la Politique Scientifique, 1987, 243 p. IannexesI.

EDUCATION

- **Onderwijs wegwijzer. Boek 1 : Beleid**, ouvrage collectif établi sous la direction de Rob De Vries, Samson, 1986, 231 p., *Acq.*
- **Onderwijs wegwijzer. Boek 4 : Infobronnen en jaaroverzicht**, ouvrage collectif établi sous la direction de Rob De Vries, Samson, 1986, 137 p., *Acq.*
- **Equal opportunities in post-school education : guidelines for the elimination of sex discrimination and the promotion of equality of opportunity in further and higher education**, Equal Opportunities Commission (Manchester), 1985, 15 p.
- **Quelle égalité des chances: de l'exclusion scolaire à l'exclusion sociale**, Colloque organisé les 4, 5, 6 novembre 1987 par le Centre Européen Culturel pour Bruxelles, pag. multiple, 7 fascicules.
- **Le sexisme et l'école**, exposé présenté par Patrick TRAUBE lors des Journées Pédagogiques organisées sur le thème "Egalité des Chances" par la D.G.O.E. du Ministère de l'Education Nationale, Centre de Diffusion, Recherche et Synthèse IC.D.R.S.I, 1987, *Acq.*

DROIT

- **Allocations familiales ; Prestations familiales garanties**, CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE COORDINATIONS SOCIALES, 1985, (Dossiers de l'aide sociales ; 54), 47 p.
- **Note politique du ministre des affaires sociales "Evolution démographique et sécurité sociale" = Beleidsnota van de minister van sociale zaken "Demografische evolutie en sociale zekerheid"**, Cabinet du Ministre des Affaires Sociales, 1987, 95 p.
- **Je rechten als vrouw**, Liliane VERSLUYS, E.P.O., 1987, 631 p., *Acq.*
- **Women in Law : explorations in law, family and sexuality**, Julia BROPHY et Carol SMART, Routledge & Kegan Paul, 1985, 219 p., *Acq.*
- **L'enfant de l'esclave : génétique et droit**, François TERRE, Flammarion, 1987, 222 p., *SP.*

SCIENCES

- **D'une science à l'autre : des concepts nomades**, ouvrage collectif établi sous la direction d'Isabelle STENGERS, Seuil, 1987, 387 p., *SP.*

MATERNITES

- **Devenir mère en Belgique dans les années '80**, LIGUE DES FAMILLES, 1987, 127 p., *Acq.*
- **Merlin l'enfanteur : la médecine, la femme, le désir d'enfant**, Monique DAGNAUD et Dominique MEHL, Ramsay, 1987, 270 p., *Don*
- **Vouloir un enfant : les nouvelles performances de la médecine pour vaincre la stérilité**, Denise CARO, JC Lattès, 1987, 227 p., (coll. Le quotidien du médecin), *SP.*

PLANNING FAMILIAL

- **Demande d'interruption de grossesse et de pilule du lendemain auprès des médecins généralistes 1982-1983**, INSTITUT D'HYGIENE ET D'EPIDEMIOLOGIE, 1985, 12 p.

EXPRESSION ARTISTIQUE

- **Agnès Varda**, numéro réalisé par Claudine DELVAUX, Association des Professeurs pour la Promotion de l'Edition Cinématographique IA.P.E.C.I, 1987, 64 p., (Revue belge du Cinéma ; 20).
- **Sabbat chez Carabosse**, brochure spéciale de chansons et musiques de femmes présentée par Jos NOUGATINE et Anika DIESELLE, Carabosse, 1986, *Acq.*
- **Elles cinéastes ad lib, 1885-1981**, Thérèse LAMARTINE, éd. du Remue-Ménage, 1985, 441 p., (coll. De mémoire de femmes), *Acq.*
- **Marie Laurencin**, Flora GROULT, Mercure de France, 1987, 283 p., *SP.*

PHILOLOGIE - LITTÉRATURE

- **L'éducation des petites filles chez la Comtesse de Ségur**, Marie-Christine VINSON, Presses Universitaires de Lyon, 1987, 322 p., (coll. Littérature et idéologies), *SP*.
- **Toilettes et silhouettes féminines chez Marcel Proust**, Anna FAVRICHON, Presses Universitaires de Lyon, 1987, 183 p., *SP*.
- **Séduire, ou La passion des Lumières**, Pierre SAINT-AMAND, éd. Méridiens Klincksieck, 1987, 154 p., *SP*.
- **Virginia Woolf : qui êtes-vous**, Phyllis ROSE, éd. La Manufacture, 1987, 340 p., (coll. Qui êtes-vous ?), *SP*.
- **J.H. cherche âme soeur**, Leïla SEBBAR, Stock, 1987, 214 p., *SP*.
- **Escales sans nom**, Vita SACKVILLE-WEST, Stock, 1987, (Bibliothèque Cosmopolite), *SP*.
- **Choses dites de profil**, Huguette BOUCHARDEAU, Ramsay, 1988, 281 p., *SP*.
- **La muse de Berlin : le roman d'Else Lasker-Shüler (1869-1945)**, Michel RACHLINE, Olivier Orban, 1987, 223 p., *SP*.
- **La Voix des choses**, textes recueillis par Marguerite YOURCENAR, Gallimard, 1987, 101 p., *SP*.
- **Promenades autour d'un village**, suivies du **Journal de Gargilesse**, George SAND, Christian Pirot éd., 1987, 271 p., (coll. Monts et Merveilles), *SP*.
- **L'intérieur des heures**, Chantal CHAWAF, des femmes, 1987, 338 p., *SP*.
- **La Première Extase**, Elisabetta RASY, Rivages, 1987, 127 p., *SP*.
- **Ellen Foster**, Kaye GIBBONS, Rivages, 170 p., *SP*.
- **Les Amours d'Emily Turner**, Rivages, 1987, 344 p., *SP*.
- **Lettres de Madame, Duchesse d'Orléans née Princesse Palatine (1672-1722)**, Mercure de France, 1985, 523 p., (coll. Le Temps retrouvé), *SP*.

HISTOIRE

- **The Reign of the Phallus : Sexual Politics in Ancient Athens**, Eva C. KEULS, Harper & Row, 1985, 452 p., *Don*.
- **La prostitution et la police des mœurs au XVIIIe siècle**, Erica-Marie BENABOU, Librairie Académique Perrin, 1987, 547 p., *SP*.
- **Les femmes, le travail et la famille**, Louise A. TILLY et Joan W. SCOTT, éd. Rivages, 1987, 268 p., (coll. Rivages/Histoire), *SP*.
- **Orientation bibliographique pour l'histoire du féminisme en France de 1945 à 1985**, Institut d'Histoire du Temps Présent, 1986, (12 p.), (bulletin n° 23)

BIOGRAPHIES

- **Louise Michel : la Passion**, Pierre Durand, Messidor, 1987, 171 p., *SP*.
- **Mémoires et souvenirs d'une femme de qualité sur le consulat et l'empire**, édition présentée par Ghislain de DIESBACH, Mercure de France, 1987, 410 p., (coll. Le Temps Retrouvé), *SP*.

FEMMES DANS LE MONDE - FEMMES ETRANGERES:
CONDITION ET LUTTES

- **Femmes : les chemins de l'autonomie**, numéro établi collectivement par le GROUPE DE RECHERCHE POUR L'EDUCATION ET LA PROSPECTIVE IG.R.E.P.I, Privat, 1986, (Pour ; 108), *SP*.
- **Soviet Sisterhood**, Barbara HOLLAND, Indiana University Press, 1985, 272 p., (coll. Soviet Studies Women's Studies), *Acq.*
- **La femme dans le passé, le présent et l'avenir**, Auguste BEBEL, Slatkine Reprints, 1979, 1ère édition en 1891, 373 p., (coll. Ressources), *SP*.
- **De peur que femme oubliée : vies d'aujourd'hui, vies d'autrefois**, Claire MASNATA-RUBATEL, éd. de l'Aire, 1987, 307 p., *SP*.
- **Le ras-le-bol des superwomen**, Michèle FITOUSSI, Calmann-Levy, 1987, 200 p., *Acq.*

REVUES

Voici la liste des revues qui nous parviennent régulièrement et que vous pouvez consulter à l'Université des Femmes.

Note: A = abonnement E = échange G = gratuit

Revues féminines et/ou féministes

- G - Artémis
 E - Association contre les violences faites aux femmes au travail
 E - Atlantis
 E - Bolletim (Commissao da Condiçao feminina)
 G - Breaking Chains - ALRA
 E - Broadside
 E - Broomstick
 E - CRIF (Centre de Recherche et d'Information Féministe - Bulletin)
 E - Cahiers de la Femme/Canadian Woman Studies
 E - Cahiers du Féminisme
 E - Cahiers du GRIF
 E - Choisir
 Chronique Féministe
 E - CODIF (bulletin du Centre d'Orientation, de Documentation et d'Information pour les femmes)
 E - Comunidad
 E - Communiqu'elles
 E - Connexions
 E - Crew Reports
 E - Décennie des Nations-Unies pour la Femme
 E - Donne et Politica
 E - Dulle Griet-krant
 E - Emma
 E - Equality Now
 E - FFQ-Petite Presse
 E - Fémin'autres
 E - Feminist Library and Information Centre
 E - Feminist Review
 E - Femme Prévoyante
 A - Femmes au travail
 E - Femmes d'Europe
 E - Femmes, féminisme et recherche (Bulletin de l'association ...)
- E - Fireweed
 E - Frauenfragen/Questions au féminin
 E - Hystéria
 E - Inform'elles
 E - IAV (Internationaal archief voor de vrouwenbeweging - Overzicht van nieuwe aanwinsten in de bibliotheek)
 E - ISIS
 E - Kalliope (a journal of women's art)
 G - L'Alliance (internationale Jeanne d'Arc)
 E - La Gazette des Femmes
 G - La lettre du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (Spécial Information Femmes)
 E - Lesbia
 E - Libre PFU (Parti Féministe Unifié)
 A - Lilith
 A - Lover
 E - Mujer feminista
 E - M/F a feminist journal
 E - Nationale Vrouwenraad
 E - Nouvelles (Coordination européenne des femmes)
 A - Nouvelles Questions Féministes
 E - "Objectif +" (bulletin du CNFB)
 E - Off our Backs
 E - Paris Féministes
 E - Poder y Libertad
 G - Quehaceres-Cipaf (Centre de Investigacion para la Accion Feminina)
 E - Réseau Femmes-Informatisation - Bureaux
 E - Réelles
 E - Resources for feminist Research/ Documentation pour la Recherche féministe
 E - Revolutionary & Radical feminist newsletter
- A - Spare Rib
 A - Séminaire Limites-Frontières (bulletin)
 E - Telewoman
 E - Tijdschrift voor Vrouwenstudies
 G - La Vie en Rose
 E - Vie Féminine
 A - Voix des femmes (Organe de l'ANC-section femmes)
 E - Win (Women's International Network) News
 G - Womanews
 E - Women & Performance
 G - Wires
 E - Woman and Revolution
 E - Womenews
 E - WOE (Women's Organization for Equality)
 E - Women's Review of Books
 E - Women in Libraries
 E - Women of Power
 A - Women's Studies International Forum
- Autres revues (sociales, spécialisées ...)**
 E - Alternative Libertaire
 E - Cahiers Marxistes (CM)
 E - Droits de l'Homme
 E - EUR-Info
 E - FAR (Bulletin de la Fondation André Renard)
 E - GERM (Cahiers du)
 E - International Health Foundation
 G - JEB (Cahiers)
 G - Le journal des procès
 E - Le Ligeur
 E - Nouvelles Feuilles Familiales
 E - Nouvelles du Mouvement du Nid
 E - Place de la Santé (GERM)
 E - Tels Quels
 E - Virages

Officiel Belgique**Commission du Travail des Femmes**

Ministère de l'Emploi et du Travail rue Belliard 53, 1040 Bruxelles
Tél. 02/233.40.17 ou 16
Commission Consultative de la Condition Féminine
rue des Petits Carmes 14, 1000 Bruxelles
Tél. 02/512.50.14

Service pour la Promotion Culturelle, Professionnelle des Femmes
Ministère de la Communauté Française. Galerie Ravenstein 27, 1000 Bruxelles.
Tél. 02/513.94.40 ext. 299
Comité Interministériel pour le Statut de la Femme c/o Cabinet du Premier Ministre
rue de la Loi 16, 1040 Bxl.
Tél. 02/513.80.20

Officiel Europe

Bureau pour l'Emploi, l'Égalité des Femmes
Commission des Communautés Européennes
rue de la Loi 200, 1040 Bxl
Tél. 02/235.11.11

Service Information Femmes D.G. de l'Information, Commission des Communautés Européennes
rue de la Loi 200, 1040 Bxl.
Tél. 02/235.28.60 ou 78.76

Comité Consultatif pour l'Égalité des Chances
c/o Bureau pour l'Emploi, l'Égalité des Femmes ou Commission du Travail des Femmes (cf. ci-dessus).
Commission pour les Droits de la Femme
c/o Mme Marlène Lenz
Parlement Européen
rue Belliard 97, 1040 Bxl.
Tél. 02/234.21.11

Coordination en Belgique

Communauté française
Comité de Liaison des Femmes c/o H. Peemans-Poulet (Tél. 02/733.48.80)
Pl. Quételet 1a, 1030 Bxl.
(pas de téléphone)
Bureau des Plaintes des Femmes c/o Comité de Liaison des Femmes
Pl. Quételet 1a, 1030 Bxl
Permanence le lundi: 13h30 à 16h30. Téléphoner

aux heures de permanence:
02/219.28.02

Communauté flamande
Vrouwen Overleg Komitee
Liedsstraat 29, 1210 Brussel
Femmes contre la crise
- Contact National Francophone: M. De Cock (rue des Pâquerettes 102, 130 Bxl.
Tél. 02/523.50.30).
- Contact National Néerlandophone: M. Colle (Heerneslaan 109, 9000 Gent)

Coordination en Europe

CEF (Coordination Européenne des Femmes)
rue Stevin 38, 1040 Bxl.
Tél. 230.51.58

Femmes et syndicats

Commission Femmes de la FGFB c/o M. Hoens
rue Haute 42, 1000 Bruxelles
Tél. 02/511.80.67 ou 64.66
Service Féminin de la CSC c/o A.-F. Theunissen
rue de la Loi 121, 1040 Bxl.
Tél. 02/233.34.11

Mouvements Féminins

Femmes Prévoyantes Socialistes
Pl. St-Jean 1-2, 1000 Bxl.
Tél. 02/513.64.70
Vie Féminine c/o A. Delcourt. Rue de la Poste 111, 1210 Bxl. Tél. 02/217.29.52
Conseil National des Femmes Belges
r. de Florence 24, 1050 Bxl.
Tél. 02/538.03.04
Parti Féministe Unifié
av. des Phalènes 35, bte 14, 1050 Bxl. Tél. 02/648.87.38
Parti Féministe de Belgique av. Louise 385 bte 9
1050 Bxl. Tél. 02/771.90.56

Associations de Femmes

La Porte Ouverte
r. Américaine 16, 1050 Bxl.
Tél. 02/537.67.61
Solidarité Femme-Emploi
Pl. Quételet 1a, 1030 Bxl.
Tél. 02/219.65.18
Centre Féminin d'Éducation Permanente
Pl. Quételet 1a, 1030 Bxl.
Tél. 02/219.28.02
Changeons les livres
rue Blanche 29, 1050 Bxl.
Tél. 02/538.67.61

Centres**de documentation**

Université des Femmes
Pl. Quételet 1a, 1030 Bxl.
Tél. 02/219.61.07
Le Lesbianaire
rue H. Richir 1, 1030 Bxl.
Tél. 02/215.99.38
CREW
(voir Coordination/Europe)
RoSa: rue Gallait 78, 1210 Bxl. Tél. 02/216.23.23

Librairies

Artemys
rue St-Jean, Galerie Bortier
8-10, 1000 Bruxelles
tél. 02/647.95.17
(Réserve aux femmes)
Vrindts
r. Croix de Fer 55, 1000 Bxl.
Tél. 02/512.84.15
Dulle Griet
Tiensestraat 45, 3000 Leuven. Tél. 016/23.41.23
Les Rabouilleuses-Diffus'elles (Stock de livres en vente au bureau provisoire à Bruxelles)
rue Américaine 7, 1050 Bxl.
Tél. 02/537.31.70

Revues

Chronique Féministe
Pl. Quételet 1a, 1030 Bxl.
Tél. 02/219.61.07
CREW Reports
(voir Coordination/Europe)
Cahier du GRIF
Rue Blanche 29, 1060 Bxl.
Tél. 02/538.84.87
Le Lesbianaire (voir centre de documentation)
Femmes d'Europe (Commission des Communautés Européennes)
rue de la Loi 200, 1040 Bxl.
Tél. 02/235.11.11
Schoppenvrouw
c/o K. Roggeman,
Hof Ter Schrieklaan, 19
2600 Berchem
Tel. 03/218.81.57

Études Féministes

Université des Femmes
(v. centre de documentation)

Avortement Contraception

Fédération Belge pour le Planning Familial et l'Éducation Sexuelle
rue du Trône 51, 1050 Bxl.
Tél. 02/513.72.64
Gacehpa. (groupe d'action des centres extra-hospitaliers pratiquant des avortements).

lundi et jeudi, 14 à 17h
rue du Trône 51, 1050 Bxl.
Tél. 02/511.56.03
Comité pour la dépenalisation de l'avortement c/o M. Geudon
rue A.Giron 23, 1050 Bxl.
Tél. 02/649.18.22

Femmes battues

Bruxelles: r. Blanche 29, 1060 Bruxelles.
Tél 02/539.72.44
Liège: rue Soeurs-de-Hasque, 4000 Liège
Tél 04/23.42.85 ou 45.67
Arlon: rue de Diekirch 47, 6700 Arlon. 063/21.46.82
La Louvière: rue de Bouvy 9, 7100 La Louvière
Leuven: Federatie Vrouwen tegen mishandeling
Justus Lipsiusstraat 57
3000 Leuven.
Tél: 061/23.36.61
Namur: rue Notre-Dame 47
5000 Namur
Fédération des Collectifs de Femmes Battues: rue Soeurs-de-Hasque, 4000 Liège.
Tél: 041/23.42.85

Maisons et cafés

Arlon: "Maison des Femmes" rue de Diekirch 37, 6700 Arlon. 063/22.76.82
Bruxelles: "Association Rue Blanche", 29 rue Blanche 1050 Bruxelles
Tél: 02/538.47.73
Infor Femmes: rue de Brederode 29, 1000 Bxl.
Tél: 02/511.38.38
Charleroi: "Comme chez elles", Bd d'Audent 7, 6000 Charleroi. 071/31.92.90
La Louvière: "La Maison des Femmes" rue de Bouvy 9, 7100 La Louvière
Tél: 064/21.43.33
Liège: "Maison des Femmes" rue du Pont 6, 4000 Liège
Tél: 041/23.34.02
Mons: "Groupe des Femmes" c/o Agnès Couez
rue de Thirimont 31, 7000 Mons 065/34.75.76
Namur: "Maison des Femmes" rue Notre-Dame 47, 5000 Namur 081/71.55.45.
Tournai: "Groupe des femmes" c/o B. Michenaud
Place Verte 7, 7500 Tournai
Tél: 069/22.75.54
Wavre: "La Maison des Femmes" rue des Brasseries 10, 1300 Wavre
Tél: 010/22.38.02

collection Chronique Féministe

N°1 Nov./Déc. 82	Emilienne Brunfaut - Finlandaises - Le pouvoir
N°2 Jan./Avr. 83	Les travailleuses de Bekaert - Les hommes se déshabillent - Viol
N°3 Mars/Avr. 83	Des hommes à l'Université des Femmes - Sommes-nous tous des Baruyas? - Procès CVO
N°4 Mai/Juin 83	Greenham Common - Travail Ménager - Femmes Soviétiques
N°5 Juil./Août 83	Ce que parler veut dire - Sexisme Bigouden
N°6 Sep./Oc. 83	Regard sur la pornographie - Les Femmes en Israël - L'histoire des Femmes est-elle possible?
N°7 Nov./Déc. 83	L'Energie et le Frustration - Avortements, Femmes et tribunaux - Les droits de l'homme contre le droit des Femmes
N°8 Jan./Fév./Mars 84	Vers un office des créances alimentaires - Moi, délinquante? - Recherches Féministes en Afrique
N°9 Avr./Mai 84	Etudes Féministes: principes et méthodologie - Femmes et Syndicats - Les prépensionnées des Galeries Anspach - Coopératives de Femmes
N°10 Juin/Juil. 84	Le savoir et le faire - Loisirs des Femmes - Pensionnées et veuves - Femmes et développement
N°11 Oc./Nov. 84	Evolution conceptuelle de la physique - Partage des responsabilités - Pacifisme et Féminisme
N°12 Déc.84/Jan. 85	Rester une égérie ou devenir soi-même - Nicaraguayennes - Sciences et Femmes: pas de recettes
N°13 Avr./Mai 85	Anarcha-féminisme - Séminaire Sociologie: analyse d'une enquête - Marie-Andrée, vidéaste
N°14 Juil./Août 85	Le pouvoir de la mère - Les Femmes et l'évolution technologique - Le sexe du travail
N°15 Sep./Oc. 85	Nairobi - Les femmes du divorce - Crise de l'Etat Keynesien: questions aux femmes
N°16 Déc./Jan. 85	DOSSIER: Nouvelles Maternités
N°17 Mars/Avr. 85	Jésus et le mythe d'Oedipe - Emilie Claeys: Féministe Socialiste rayée de l'histoire
N°18 Juin/Juil. 85	Val Duchesse - et pour les femmmes, c'est encore pire
N°19 Sep./Oc.85	Politique familiale et politique de l'emploi - Les femmes du Sri Lanka - "Cohabitanes de tout pays, séparez-vous"
N°20 Jan./Fév. 87	Des idées pour l'école - Tiers-Monde
N°21 22 Avr./Mai/Juin 87	Décumul et splitting - DOSSIER: Filiation
N° 23 Juil./Août 87	Femmes actives - Maternités: les anciennes et les nouvelles
N°24 Sep./Oc. 87	DOSSIER: Les filles à l'école: ça vous est égal?
N°25 Nov./Déc. 87	Paroles de femmes politiques - Guerre et paix

Pour les éditions épuisées les articles peuvent être obtenus sous forme de photocopies.